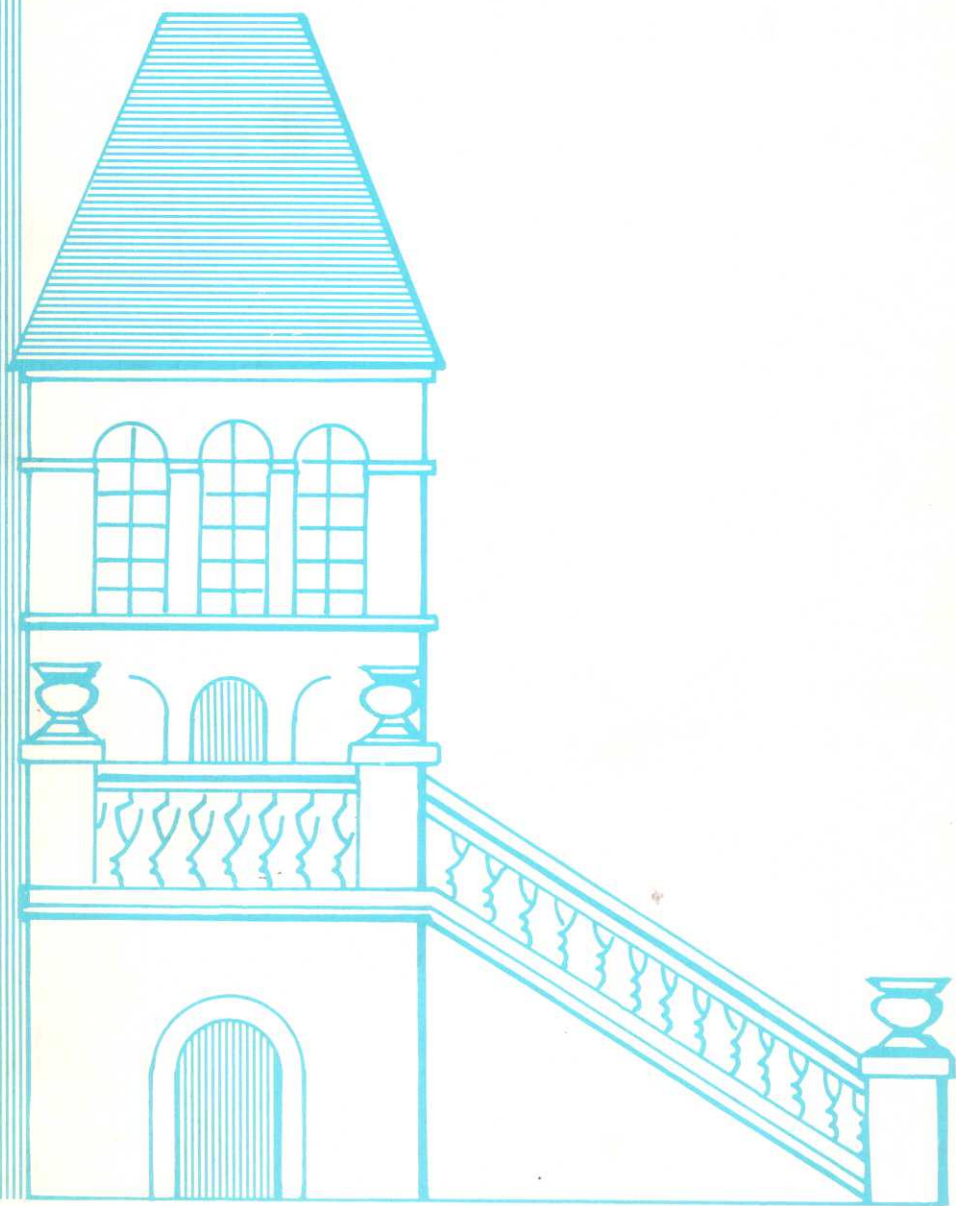


# LE SEXE DES ÉLITES



# LES AMIS DE SEVRES

ET LES CHEVAUX TREMPAIENT LEUR COU DANS L'AVENIR  
POUR DEMEURER VIVANTS ET TOUJOURS AVANCER.

————— JULES SUPERVIELLE —————

# ASSOCIATION DES AMIS DE SÈVRES

CENTRE INTERNATIONAL D'ÉTUDES PÉDAGOGIQUES



FONDATRICE

**Edmée HATINGUAIS**

## BUREAU DE L'ASSOCIATION

PRÉSIDENT D'HONNEUR : **Jean AUBA**  
PRÉSIDENT : **Jeannine FENEUILLE**  
VICE-PRÉSIDENT : **Pierre ALEXANDRE**  
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE : **May COLLET**

MEMBRES DU BUREAU

**Paule ARMIER**  
**Lucette CHAMBARD**  
**Micheline DUCRAY**

**Renée LESCALIÉ**  
**Laurence LÉVY-DELPLA**  
**Marie-Laure POLETTI**

---

1, AVENUE LÉON - JOURNAULT 92311 SÈVRES CEDEX - TÉL. (1) 45.34.75.27

---

MEMBRES BIENFAITEURS 250 F - MEMBRES ADHÉRENTS 160 F  
dont 20 F pour l'adhésion à l'Association et 140 F pour l'abonnement à la revue  
(Prix de vente de la revue au numéro 40 F)  
C.C.P. Paris 6959-99 B - LES AMIS DE SÈVRES

## LE SEXE DES ÉLITES



- AVANT - PROPOS	3
. <i>Du sexe des élites</i> Marie-Laure Poletti, professeur au C.I.E.P.	5
. <i>Tout ce que les dictionnaires ne nous disent pas.</i> Marie-Laure Poletti, professeur au C.I.E.P.	13
- UN PEU D'HISTOIRE	15
. <i>Comment fut créé l'enseignement secondaire de jeunes filles,</i> - historique et objectifs - programmes Robert Viala, inspecteur honoraire de l'éducation nationale	19
. <i>L'Ecole Normale Supérieure : «fusion» d'Ulm et de Sèvres</i> Josiane Serre, directrice E.N.S.J.F.	43
- PARCOURS DE FEMMES... PARCOURS D'OBSTACLES.	50
. <i>Interviews : Claude Fournet, Jeannine Geoffroy, Francine Gomez,</i> <i>Yvette Roudy, Alice Saunier-Seité.</i>	54
. <i>Telles qu'en elles-mêmes elles se définissent : Yvette Roudy,</i> <i>Alice Saunier-Seité.</i>	75
. <i>Portrait robot d'un manager du XXI<sup>e</sup> siècle, Christiane Cellier.</i> Propos recueillis par Marie-Laure Poletti et Annie Monnerie, professeurs au C.I.E.P.	81
- IMAGES D'HOMMES, IMAGES DE FEMMES	84
. <i>Les stéréotypes ou l'irréductible infériorité des femmes.</i> Robert Viala, inspecteur honoraire de l'éducation nationale.	86
. <i>Femmes-ingénieurs, je vous aime.</i> C. Riveline, professeur à l'école des Mines de Paris.	91

- <b>QU'EN DIT LA BIOLOGIE ?</b>	96
<i>De quoi les femmes sont-elles capables ?</i>	98
Yvonne Knibiehler, professeur émérite, Université de Provence, Centre d'études féminines.	

## **BIBLIOGRAPHIE**

Les citations littéraires et politiques ont été choisies par Maître Jacques PAGES, juriconsulte international, parmi celles retenues pour un essai qui s'intitulera : «Pourquoi depuis la nuit des temps un si terrible complot contre les femmes ?».	105
---	-----

Ce numéro a été coordonné par A. Monnerie et M.-L. Poletti

N° 2 - Juin 1987  
LES AMIS DE SÈVRES  
Revue trimestrielle  
126<sup>e</sup> numéro

## AVANT - PROPOS

★

*Les femmes seront vraiment traitées  
comme les hommes lorsqu'elles auront le  
droit d'être médiocres à des postes impor-  
tants.*

*Françoise GIROUD*

Ce numéro est né d'une rencontre entre un travail historique entrepris par Robert Viala à partir de la « revue de l'enseignement secondaire de jeunes filles » qui parut de 1881 à 1939, et un événement - la fusion des deux Ecoles Normales Supérieures, Sèvres et Ulm - et non d'une volonté ou d'une frustration féministes.

Nous ne prétendons pas apporter d'informations vraiment nouvelles, mais si nombreux et si tenaces sont les obstacles qui jalonnent le chemin des élites, qu'il est bon, à intervalles réguliers de les rappeler.

Témoignages de femmes qui occupent des postes de cadres dirigeants, état des connaissances scientifiques sur les aptitudes des femmes, longue promenade à travers les stéréotypes, cris du cœur, survol historique, réveilleront notre mémoire.

C'est en ma qualité de Président de l'Association des Amis de Sèvres et de Directeur du C.I.E.P. que je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont permis la réalisation de ce numéro de la revue, mais vous conviendrez, j'en suis sûre, qu'il m'appartenait en tant que femme de remercier tout particulièrement les trois auteurs hommes qui ont bien voulu apporter leur précieuse contribution.

Jeannine Feneuille

## DU SEXE DES ÉLITES ...



La loi Camille Sée a institué en 1881 l'enseignement secondaire pour les filles.

Robert Viala a bien voulu retracer pour nous les péripéties de cet enseignement de 1881 à 1940.

Josiane Serre, en évoquant la fusion en 1986 des Ecoles normales supérieures de filles et de garçons, décrit l'une des dernières phases de cette longue construction.

Camille Sée pensait davantage à soustraire les jeunes filles à l'influence de l'enseignement religieux qu'à leur ouvrir vraiment les portes du savoir.

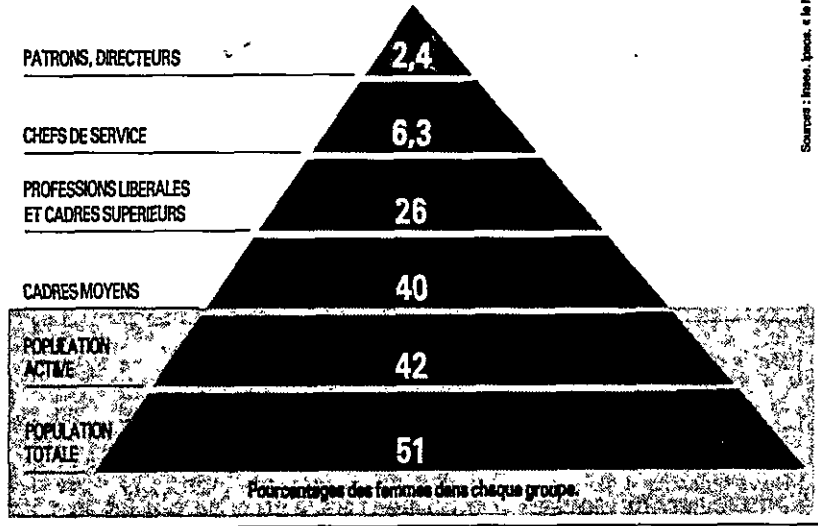
Les auteurs de la fusion de Sèvres et de la rue d'Ulm espéraient-ils par la communauté de savoir permettre une plus équitable répartition du pouvoir entre les hommes et les femmes ?

Plutôt que de débattre du sexe des anges, qui, à travers les âges a animé d'interminables discussions entre les philosophes, il serait préférable de se poser aujourd'hui la question du sexe des élites.

Egales en droit et en compétence, les femmes sont, dans le réel, pratiquement exclues du pouvoir. Les interviews d'Yvette Roudy et de Christiane Cellier démontrent bien, dans des sensibilités différentes, que, malgré les avancées sociales et juridiques concernant les droits des femmes, la hiérarchie et le pouvoir sont encore et dans une écrasante proportion, le domaine réservé des hommes - leur territoire.

Les femmes qui depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle osaient s'aventurer sur ce territoire, avaient conscience de transgresser des normes et de braver un interdit.

## LA PYRAMIDE FEMININE



## DES ETATS-MAJORS ENCORE MISOGYNES

Pourcentages de femmes occupent des postes dirigeants.



## REPRESENTATION, ADDITION et... PRODUCTION

Pourcentage des postes de chefs de service occupés par des femmes dans les entreprises.

Relations extérieures ou publiques	22
Formation	22
Finances	20
Personnel, relations humaines	14
Administration	9
Juridique	8
Marketing	8
Publicité	7
Contrôle de gestion	6
Ventes	6
Informatique	3
Production	2
Technique	1

Source : « Le Nouvel Economiste ».

Les batailles gagnées ont permis aux femmes de la deuxième et troisième génération d'obtenir une meilleure reconnaissance sociale.

Mais pour être admises et reconnues, elles doivent encore, à partir de parcours divers surmonter de nombreux obstacles. C'est pour mieux comprendre les attitudes et mieux déceler les blocages que nous les avons interrogées - essayant de rester des observateurs objectifs, donc neutres -.

Mais les femmes n'ont-elles pas trop tendance à se poser en penseurs neutres pour asseoir leur discours et éviter les trop fréquentes accusations de frivolité ou d'agressivité ?

Pourtant la vigilance reste de mise, le vieil antagonisme n'est pas mort. Pour s'en convaincre, il suffit de relire l'article du journal *Le Monde* présentant les résultats du dernier concours d'entrée à l'École normale supérieure.

Le vocabulaire même employé montre bien que les anciens démons sont toujours aux aguets.

Dans le récent film québécois, **le déclin de l'empire américain**, l'un des personnages fait remarquer que *l'accession au pouvoir des femmes coïncide toujours avec le déclin de la civilisation et la décadence*.

Il est vrai que la pomme du Jardin d'Eden ne pouvait que préfigurer d'autres catastrophes.

Robert Viala, dans son article, rapporte un certain nombre de déclarations qui, peut-être vous feront sourire, tant elles semblent appartenir à un lointain passé.

Qu'on y prenne garde, on en a entendu de semblables dans les couloirs des grandes écoles au moment où elles sont devenues mixtes.

Certes l'accession des femmes aux études n'est plus un problème depuis de nombreuses années.

Le nombre de filles suivant l'enseignement secondaire a augmenté dans tous les pays de l'O.C.D.E. Le progrès, moins spectaculaire dans l'enseignement supérieur, reste sensible si l'on compare la population étudiante féminine entre les années 70 et 80.

Les femmes représentent 54 % des étudiants d'université, le pourcentage variant selon les disciplines, - mais seulement 18 % des élèves des grandes écoles -.

Il serait donc tout à fait naturel de retrouver dans le monde du travail une répartition aussi équilibrée des postes de responsabilité entre les hommes et les femmes.

La réalité est toute différente.

Les femmes représentent 42 % de la population active. Mais, tant dans le secteur public que privé, il ne s'en trouve qu'un nombre infime en haut de la pyramide. Pour le secteur privé, 58 femmes Présidentes pour 4650 hommes, 77 femmes directrices générales pour 2974 directeurs, un P.D.G. seulement sur 100 est une femme.

Ce n'est guère mieux dans le secteur public. Elles représentent 8 % des énarques et encore sont-elles le plus souvent affectées dans les ministères dits sociaux, mais qui ne sont pas les grands ministères de décision.

Une femme préfet, deux femmes seulement à l'inspection des finances.

Une femme par promotion depuis 1973 dans le corps des Mines.



## Fusion... concours et champs de bataille.

### LES FILLES VICTIMES DE LA MIXITÉ A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

*La mixité*

*fatale*

*leur quasi-élimination*

*l'emporter  
33 contre 26*

*elles écrasent leurs adversaires  
à 32 contre 8*

*la défaite est moindre...*

*sévère*

*cette hécatombe*

La mixité des Ecoles normales supérieures de la rue d'Ulm et de Sèvres sera-t-elle fatale aux jeunes filles ? Les résultats du premier concours commun (Le Monde daté du 10 - 11 août) ont consacré leur quasi-élimination dans les matières scientifiques. (...)

Dans les matières littéraires, les filles se classent nettement mieux, sans toutefois l'emporter. Trente-trois contre quarante-six en L (lettres et six contre treize en S (sciences sociales). Une déception. (...)

Au concours Saint-Cloud-Fontenay, en revanche, elles écrasent leurs adversaires à trente-deux contre huit en langues et font bonne figure en lettres (dix-sept pour dix-huit) ainsi qu'en sciences humaines (dix-huit pour vingt).

Du côté scientifique, la défaite est moindre en sciences naturelles (douze contre dix-sept) et en physique (huit contre vingt-cinq), mais sévère en mathématiques (deux pour trente et un) (...)

Pour les maths et la physique, personne ne semble surpris. A Polytechnique aussi on compte une fille pour dix reçus. Les filles auraient-elles, moins que les garçons, la bosse des maths ? Cette hécatombe semble en fait le résultat d'une tradition culturelle, qui destine les filles aux lettres et les garçons aux sciences.

Le Monde  
12 août 1986

Une seule lueur : les secteurs d'activité modernes, peut-être parce qu'ils sont encore sans tradition (publicité, communication...).

Mais ces lueurs restent très diffuses et l'obscurité sied encore aux femmes.

Comme le montrent les réponses de Christiane Cellier, consultant-associé d'un cabinet de *chasseurs de têtes*, il est des secteurs entièrement réservés au pouvoir des hommes, - finances, certains secteurs industriels - dans lesquels il ne serait même pas imaginable qu'un dirigeant puisse être une femme.

Mais le bastion imprenable, voire même inattaquable, est celui du pouvoir politique.

Dans presque tous les états membres du Conseil de l'Europe, plus d'un électeur sur deux est une femme. Mais les parlements et les gouvernements sont, aujourd'hui, toujours composés d'une majorité écrasante d'hommes, réticents à l'entrée des femmes, même en nombre limité, dans ce qu'ils considèrent comme leur domaine exclusif.

Les pourcentages très timidement proposés à 30 % pour la constitution des listes électorales en France, ne sont que très rarement respectés. Et encore, les femmes admises à la dignité de figurer se retrouvent-elles la plupart du temps en position de non éligibles.

Il semble donc bien que les élites ont un sexe et que ce sexe est masculin. Pourquoi ?

Les différences psychologiques et les différences de métabolisme impliquent-elles un déterminisme des fonctions ? Le courage et la décision aux hommes, la sagesse et le fini de l'exécution aux femmes ?

Ce sont quelques unes des questions que pose l'article d'Yvonne Knibiehler.

Si aucune loi scientifique ne peut lier la fonction au sexe, il faut bien reconnaître que le corps social réagit comme s'il s'agissait d'une vérité d'évidence.

Le *Nouvel Economiste* l'a mis en évidence, avec humour, dans un sondage publié le 13 mars 1987 et qui montre bien que l'opinion n'est pas prête à accepter la féminisation d'emplois jusque là essentiellement masculins, ni à reconnaître aux femmes une place près du pouvoir.

Qui plus est, on observe que les femmes n'envahissent vraiment que les territoires abandonnés par les hommes, souvent parce que les conditions économiques inférieures ne pouvaient satisfaire les hommes.

Les hommes n'abandonnent vraiment que ce qui ne les intéresse plus et dans moments de marasme, les premières exclues de la communauté du travail sont encore les femmes.

# SONDAGE

**En période de chômage, diriez-vous du travail féminin qu'il est une bonne ou une mauvaise chose ?**

Réponses en pourcentages	Ensemble		Femmes		Moins de 35 ans et plus	
	Hommes	Actifs	Hommes	Inactifs	35 ans	et plus
Une bonne chose	64	60	68	61	70	61
Une mauvaise chose	23	26	20	28	17	25
Ne se prononcent pas	13	14	12	11	13	14

Chômage ou pas, les Français restent dans l'ensemble attachés au travail féminin. Mais sans excès. Les jeunes générations sont les plus enthousiastes. Une corrélation significative, l'hostilité croît fortement avec l'âge et l'inactivité.

**Dans votre esprit, quel serait le pourcentage idéal de femmes travaillant dans une entreprise ?**

%	E		F		A		I		+	
	H	F	H	F	A	I	—	+	—	+
Moins de 30 %	19	22	16	17	1	4	1	4	1	3
De 30 à 49 %	19	19	19	18	20	20	22	17	11	23
50 %	35	31	39	42	29	46	29	29	22	17
De 51 à 70 %	1	1	1	1	1	—	1	1	—	1
Plus de 70 %	1	1	—	1	1	—	1	2	—	—
Ne se prononcent pas	23	23	24	20	25	17	27	27	17	27
<b>POURCENTAGE MOYEN</b>	<b>36,8</b>	<b>34,9</b>	<b>38,7</b>	<b>38,9</b>	<b>34,6</b>	<b>44,3</b>	<b>34</b>	<b>34</b>	<b>44,3</b>	<b>34</b>

Ni parité ni majorité. L'idéal des Français se situe, en moyenne, en dessous de cette ligne de partage naturelle, moitié-moitié. Un seul groupe s'en rapproche, les moins de 35 ans habitués depuis les bancs de la maternelle à la mixité. Les plus réfractaires sont les retraités. Affaire de génération ?

**Dans votre travail et pour vous, les relations de travail sont-elles plus faciles avec une femme ou avec un homme ?**

AUX ACTIFS	E		H		F		+	
	E	F	H	F	—	+	—	+
Avec un homme	39	39	39	40	42	37	42	37
Avec une femme	21	20	20	23	22	20	22	20
C'est la même chose/NSP	40	41	41	37	36	43	36	43

On s'entend deux fois mieux avec les hommes qu'avec les femmes. C'est net et carré. Avec en prime une confirmation, les femmes elles-mêmes préfèrent les hommes... au bureau.

**Préférez-vous travailler sous les ordres d'un homme ou d'une femme ?**

	E		H		F		+	
	E	F	H	F	—	+	—	+
D'un homme	46	48	48	42	48	44	48	44
D'une femme	10	6	6	18	9	11	9	11
Ça m'est égal/NSP	44	46	46	40	43	45	43	45

L'autorité se conjugue toujours au masculin. Les femmes l'admettent, les jeunes en sont encore plus persuadés que leurs aînés. Mais l'indifférence bat des records.

900 PERSONNES CONSTITUANT UN ECHANTILLON NATIONAL REPRESENTATIF DE LA POPULATION AGE DE 19 ANS ET PLUS ONT ETE INTERROGÉES DU 19 AU 23 FÉVRIER 1987 (MÉTHODE DES QUOTAS) PAR IPSOS POUR « LE NOUVEL ÉCONOMISTE ».

Personnellement, préférez-vous que ce soit un homme ou une femme qui...	Le fémininisme au-quotidien a encore des progrès à faire.					
	E	H	F	A	I	+
<b>Conduise un TGV dans lequel vous voyagez :</b>						
Un homme	43	42	43	39	47	48
Une femme	7	6	8	7	6	5
Indifférent/NSP	50	52	49	54	47	47
<b>Pratique sur vous une intervention chirurgicale :</b>						
Un homme	41	37	45	37	45	44
Une femme	7	7	7	8	6	6
Indifférent/NSP	52	56	48	55	49	50
<b>Vous vendez une voiture :</b>						
Un homme	39	40	38	32	46	40
Une femme	9	8	10	13	5	6
Indifférent/NSP	52	52	52	55	49	54
<b>Gère votre patrimoine celui de votre famille :</b>						
Un homme	34	38	32	32	37	39
Une femme	16	15	17	18	15	14
Indifférent/NSP	50	47	51	50	48	47
<b>Administrez votre commune :</b>						
Un homme	31	31	31	23	39	36
Une femme	15	12	18	19	11	12
Indifférent/NSP	54	57	51	58	50	52
<b>AUX ACTIFS : Vous représentez syndicalement :</b>						
Un homme	24	28	18	—	—	23
Une femme	15	8	26	—	—	11
Indifférent/NSP	61	64	56	—	—	66

Le féminisme au-quotidien a encore des progrès à faire.  
 La conductrice de TGV, la chirurgienne, la vendeuse d'automobiles ne font pas recette. La gestionnaire de fortunes ou Mme le Maire s'en sortent mieux. Hypocrisie ou indifférence, la moitié des personnes interrogées s'en moquent. Une manière polie de signifier que le statu quo leur va parfaitement ? Mais peut-être s'agit-il aussi de la part des femmes d'une réaction de défense. Beaucoup de métiers cités dans cette question sont très prenants et conduisent à sacrifier au moins partiellement la vie familiale. Un conducteur de train ne dort pas tous les jours chez lui, un chirurgien doit être disponible à toute heure du jour ou de la nuit. Un élu local est à la disposition de ses administrés. Les femmes, qui penchent en général pour un meilleur équilibre de vie professionnelle, préfèrent peut-être aussi pour cette raison respecter ces grands monopoles masculins.

Pourtant on leur reconnaît beaucoup de qualités. Aux termes de plusieurs enquêtes, elles seraient :

plus tenaces  
plus souples  
plus souriantes  
plus flexibles  
plus réalistes  
plus concrètes  
plus courageuses  
plus dévouées, plus consciencieuses  
plus aptes aux relations humaines...

et aussi... moins chères  
moins syndiquées  
moins agressives

Alors elles ont toutes les qualités pour créer, construire, commander... oui.. mais ce ne sont que des femmes et le sexe féminin n'est pas encore le sexe des élites.

Marie-Laure Poletti

## TOUT CE QUE LES DICTIONNAIRES NE NOUS DISENT PAS ...

sexe : mot masculin

élite : mot féminin

Le genre n'est-il qu'une catégorie grammaticale ? ou bien est-il lié à notre perception et à notre expérience de la réalité ? le SEXE ne serait alors que masculin et l'ÉLITE que féminine ! Paradoxe que la réalité n'illustre guère. Que disent donc les dictionnaires ?

Si l'on cherche d'abord à cerner le sens du mot *élite* par ressemblance et opposition, on découvre une répartition de ce type :

ANTONYMES	SYNONYMES
<b>«ÉLITE»</b>	
masse vulgaire déchet, écume, lie, rebut fond du panier	fleur, crème gratin choix dessus-du-panier
<b>«d'élite»</b>	
médiocre	excellent

Cette *élite* évidemment affectée d'une valeur positive et laudative très forte, qui en fait partie ?

Prudence dans les dictionnaires... de l'expression la plus déshumanisée :

*ce qui dans un ensemble de personnes est le meilleur (Grand Robert)*

*ce qu'il y a de mieux ... (Quillet)*

*ce qu'il y a de choisi, de distingué... (Petit Littré)*

à des formulations plus précises :

*petit groupe considéré comme... (Quillet, Lexis)*

*l'ensemble des personnes les plus remarquables d'un groupe (micro Robert)*

le flou reste de rigueur : un groupe certes, dont la taille reste très limitée. Faire partie d'une élite, c'est donc **être reconnu** comme appartenant à un groupe, en faire partie parce qu'on **est choisi** (élite = ancien participe passé féminin de élire), parce qu'on est **digne d'être choisi**.

Veut-on savoir QUI opère ce choix ? de nouveau le flou, l'imprécision : merveilleux passif incomplet qui oublie de mentionner son complément d'agent,

*petit groupe **considéré** comme...*

tournures pronominales tout aussi imprécises et commodes :

*c'est parmi ces jeunes étudiants que se recrutera l'élite de la société de demain.*  
(Dictionnaire du vocabulaire actif, Le Sablier).

présents qui transpirent l'évidence, ceux-là mêmes que certaines grammaires baptisaient de *présents de vérité générale*.

*ce qu'il y a de choisi, de meilleur...*

Prudence encore quand il s'agit de définir le rôle que jouent ces élites et les critères qui président au choix. De *grandes qualités* sont nécessaires (dictionnaire du français contemporain), il faut se montrer *le meilleur* ; les personnes qui constituent l'élite se considèrent comme *les classes supérieures* (nouveau Larousse des débutants) et occupent le premier rang (Lexis).

Jamais n'apparaît le terme de pouvoir. L'élite EST, émanation quasi divine d'un choix suprême : *choix n'implique pas une idée de perfection unique, qu'il y a dans élite* (dictionnaire des synonymes, Hachette).

Seuls les exemples, quelquefois, laissent filtrer le réel et éclairent l'implicite : *On a dit souvent que les peuples valent ce que valent leurs élites. C'est vrai. Encore faut-il s'entendre sur le sens de ce mot. Trop longtemps l'élite a été définie comme une classe pourvue d'un droit. Elle le tint d'abord de la naissance... Elle le tint ensuite de la richesse... Ou enfin elle le tint de l'intelligence... Si nous assistons aujourd'hui à la disparition de ces anciennes élites, ce dont il est de bon ton de se désoler, c'est parce qu'elles avaient cessé d'assumer le rôle qui doit être celui d'une aristocratie véritable ; de provoquer la marche en avant de la société tout entière.* (Daniel Rops, ce qui meurt et ce qui naît, I, p. 28, in Grand Robert, p. 424).

Elite, mot sur le fil du rasoir et du sens dont les dictionnaires signalent aussi les dérives, *élitaire*, adjectif apparu autour de 1968, *quand le groupe devient clan ; ou élitiste, système d'enseignement, de gestion...*) *qui favorise une élite mais néglige la masse* : définition qui nous rappelle au passage que *l'élitisme est une vieille tradition française*, (Dictionnaire des mots nouveaux) ce qu'attesteraient les dates citées pour l'apparition du mot : 1180 dans son sens classique.

La notion d'élite, si on se réfère aux définitions proposées par les dictionnaires, est donc à la fois suspecte et magique.

Magique, parce que le mot évoque la durée, la perpétuation de valeurs transmises de génération en génération, la reconnaissance d'une valeur. Notion rassurante en période de crise par ce qu'elle évoque de continuité, de stabilité, de reconnaissance des mérites et des capacités.

Suspecte, parce qu'elle donne du pouvoir, parce qu'elle semble fonctionner sur des critères implicites de légitimité interne et encourage ainsi la reproduction de ce pouvoir et l'exclusion d'un certain nombre d'individus.

Marie-Laure Poletti

***COMMENT FUT CREE L'ENSEIGNEMENT***

***SECONDAIRE DE JEUNES FILLES ?***

*Historique et objectifs ...*



*Venons maintenant au détail des choses dont une femme doit être instruite. Quels sont ses emplois ?*

*Elle est chargée de l'éducation de ses enfants, des garçons jusqu'à un certain âge, des filles jusqu'à ce qu'elles se marient, ou se fassent religieuses, de la conduite des domestiques, de leurs mœurs, de leur service, du détail de la dépense, des moyens de faire tout avec économie et honorablement.*

*La science des femmes comme celle des hommes doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions.*

*La différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études. Il faut donc borner l'instruction des femmes aux choses que nous venons de dire.*

*Fénélon : De l'éducation des filles (ch. XI)*

\*

*Toute l'éducation des femmes doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utile, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes les soigner grands, les conseiller, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce.*

*Voilà les devoirs des femmes de tous les temps et ce qu'on doit leur apprendre dès leur enfance.*

*La femme est faite pour céder à l'homme et supporter même ses injustices.*

*ROUSSEAU*

\*

*La plus utile et honorable science et occupation à une femme, c'est la science du ménage... c'est sa maîtresse qualité que l'on doit chercher avant tout autre.*

*MONTAIGNE, Essais Livre III chapitre IX*

## COMMENT FUT CRÉÉ L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE DE JEUNES FILLES



*Promulguée le 21 décembre 1881, la loi Camille Sée institua l'enseignement secondaire de jeunes filles.*

*Les principales péripéties idéologiques, politiques et pédagogiques de cet événement apparaissent dans la **Revue de l'enseignement secondaire des jeunes filles** qui vit le jour en 1881 pour ne s'éteindre qu'en 1939. Le Centre international d'études pédagogiques de Sèvres en conserve la collection à peu près complète, héritée de l'Ecole normale supérieure à laquelle il a succédé dans les anciens bâtiments de la Manufacture nationale de porcelaine.*

*Monsieur VIALA fait ici revivre cette aventure archaïque à travers les paroles et les écrits de ceux qui l'ont, parfois très passionnément, lancée ou subie, vécue ou commentée (1).*

### L'ÉDUCATION DES FILLES, DU XVII<sup>e</sup> SIÈCLE A LA LOI CAMILLE SÉE

*VIRGINES FUTURAS VIRORUM MATRES RESPUBLICA DOCET* : telle est la devise gravée sur la médaille commémorative de la loi Camille Sée qui instituait l'enseignement secondaire des jeunes filles. L'analyse de cette devise fait déjà percevoir les principales intentions du législateur. Si l'on instruit les jeunes filles (dont la virginité n'est alors pas mise en doute), c'est parce qu'elles sont naturellement destinées à devenir des mères de famille ; non point les mères d'autres jeunes filles (une telle parthénogénèse serait sans intérêt), mais les mères d'enfants mâles qui deviendront plus tard des hommes, au sens viril du terme, et qu'elles sauront élever comme doivent l'être de bons citoyens. Car c'est l'Etat républicain qui désormais se propose d'assumer l'instruction *secondaire* d'une catégorie sociale définie à la fois par la classe et le sexe, dont l'éducation se faisait jusqu'alors quasi exclusivement dans les pensionnats et externats religieux, et était donc entre les mains de ce cléricalisme honni par les *républicains* des années 1880.

C'est en effet le 21 décembre 1880 que fut promulguée cette loi, dont la proposition avait été déposée par Camille Sée le 28 octobre 1878, et qui mit donc deux ans à franchir les obstacles parlementaires, sans parler des controverses qui marqueront son application, notamment entre le pouvoir politique et le Conseil supérieur de l'Instruction publique lors de l'établissement des programmes et des diplômes.

Au préalable, il serait intéressant de dresser une rapide rétrospective de l'édu-

(1) Cet article est extrait d'une étude à paraître dans les **Dossiers de Sèvres** - C.I.E.P.

cation des filles d'après un des rédacteurs de la **Revue**. Ne remontons pas au-delà du XVII<sup>e</sup> siècle, car c'est à cette époque qu'apparaissent le mieux les théories et les pratiques dans ce domaine. Qui a dénoncé les couvents comme étant la *caverne profonde où l'on tenait comme ensevelie la jeunesse des filles* ? Ni Gambetta ni le *petit père* Combes, mais un prince de l'Eglise, Fénelon. Le couvent, en effet, c'est à cette époque un lieu de méditation, d'oraison et de mortification, où l'on apprend à combattre les inclinations naturelles, considérées comme perverses. La sœur de Pascal, Jacqueline, religieuse à Port-Royal sous le nom de sœur Sainte-Euphémie, cite, entre autres pratiques de cette éducation des filles, le fait de *s'accoutumer à donner le moins de temps que l'on peut pour orner un corps qui doit servir de pâture aux vers*, et l'idée que *le travail qu'elles font plaira d'autant plus à Dieu qu'il leur plaira moins, et qu'ainsi elles doivent s'accoutumer à travailler avec un esprit de pénitence*. Mais il convient de mettre en lumière, en contre-partie, les idées progressistes de Fénelon, pour qui il ne s'agit plus seulement *d'apprendre le catéchisme, la couture, et de savoir danser et s'habiller à la mode*, et qui préconise un programme plus substantiel : exercices de gouvernement domestique, connaissance empirique de la bonne langue, les quatre règles de l'arithmétique, et, pour les milieux de la ville et de la cour, littérature, histoire, latin, arts. Madame de Maintenon a-t-elle mis en pratique ces idées progressistes dans son institut de Saint-Cyr, en rendant l'éducation de ses pensionnaires plus attrayante que celle des couvents ? L'historien rédacteur de la **Revue** le pense, mais Camille Sée lui-même s'est refusé à voir en Mme de Maintenon une émancipatrice et une moderniste.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle ce sont les philosophes qui combattent l'éducation contraignante des couvents, toujours aussi prédominante. *Est-il possible d'admettre*, peut-on lire dans l'article «Femmes» de l'Encyclopédie, *que des femmes qui ont renoncé au monde avant que de le connaître soient chargées de donner des principes à celles qui doivent y vivre ?* Et l'on voit apparaître des projets de programmes scientifiques très novateurs, tel celui de l'abbé de Saint-Pierre : *un peu d'astronomie, pour pouvoir faire usage de l'almanach, pour savoir comment se font les éclipses, ce que peut être que les comètes, les impostures des diseurs et des diseuses de bonne aventure; un peu de connaissance de la machine du corps des animaux, de la nutrition et de l'économie de cette machine pour admirer la grande sagesse et la grande puissance de l'Etre bienfaisant qui l'a composée ; quelque chose sur les causes de plusieurs effets naturels, comme de la pluie, de la grêle, de la neige, du tonnerre, des songes, des impostures des prétendus sorciers et magiciens*. Cette tendance aboutit même à des tentatives extrêmes d'enseignement encyclopédique, comme celui de Madame de Genlis, avant que les Maisons de la Légion d'honneur, créées par Napoléon, en viennent à des programmes substantiels, mais mesurés et équilibrés. Ne croyons pas cependant que l'esprit nouveau du XVIII<sup>e</sup> siècle souffle également chez tous les grands intellectuels ou plutôt ne nous étonnons pas que Rousseau, sans doute encore plus misogyne que misanthrope, y fasse exception : *Toute fille lettrée, dit-il, restera fille lorsque les hommes seront sensés ;* car, selon la formule de Michelet, pour l'auteur de l'Emile, *le mari crée la femme*. Et au théologien protestant Poullain de la Barre, qui revendiquait déjà à l'époque des Femmes savantes de Molière l'égalisation absolue de l'éducation pour les deux sexes et n'hésitait pas à voir une femme *remplir les dignités ecclésiastiques, être générale d'armée, exercer les charges de judicature*, Joseph de Maistre répond cent ans plus tard par ce trait

*ironique : Si vous commandiez une armée, l'ennemi se jetterait à vos genoux, personne n'oserait tirer, et vous entreriez dans la capitale ennemie au son des violons et des tambourins.*

On voit donc que l'évolution des mentalités dans ce domaine n'a pas été en progression uniforme, et que n'ont cessé de s'affronter, de Chrysale à Joseph de Maistre et de Philaminte à Mme de Genlis, deux conceptions opposées. On les retrouverait, encore plus marquées, dans les pays étrangers : d'un côté Schopenhauer affirme qu'*il ne peut y avoir sur la terre que des femmes d'intérieur appliquées au ménage, et des jeunes filles élevées pour devenir telles, à leur tour, dans le travail et la sujétion* ; de l'autre Stuart Mill réfute les prétendues raisons philosophiques et intellectuelles qui ont fait maintenir la femme dans un rôle d'*odalisque ou de suivante*, et revendique pour elle une égalité absolue qui accroîtrait le fonds général de la pensée, de l'énergie et de la moralité publique.

Entre ces deux extrêmes se placent les pédagogues et les philosophes qui repoussent également une assimilation chimérique et une injuste subordination, et réclament pour la femme une éducation qui lui permette de s'adapter pleinement à son rôle familial et social. *La femme la plus digne du titre de femme de mérite est celle qui, si ses enfants viennent à perdre leur père, serait capable de le remplacer* (Goethe).

## **DES CARRIÈRES POUR LES FEMMES ?**

Revenons à l'époque où fut discutée la loi Camille Sée, et essayons de caractériser le *féminisme* qui a inspiré ses promoteurs et ses thuriféraires, en commençant par citer ces propos significatifs de Camille Sée lui-même : *Nous formerons des jeunes filles simples, instruites ; nous les préparerons à leur rôle de maîtresse de maison ; nous ferons de bonnes épouses, de bonnes mères de famille, et nous éviterons de peupler nos maisons de pédantes qui n'auraient plus la grâce de la femme, et qui auraient toutes les prétentions des hommes sans en avoir la force.*

Mais fallait-il seulement des épouses et des mères accomplies ou bien ouvrir aux femmes le plus possible de carrières professionnelles conformes à leurs aptitudes ? Un des principaux représentants du féminisme *bien tempéré* de l'époque, l'académicien Ernest Legouvé, a posé le problème en des termes très caractéristiques tant par leur contenu que par leur style : *Il ne s'agit pas, en découvrant à l'intelligence féminine les lois de la nature, de faire de toutes nos filles des astronomes et des physiciennes. Il s'agit de tremper vigoureusement leur pensée par une instruction forte pour les préparer à entrer en partage de toutes les idées de leurs maris, de toutes les études de leurs enfants. L'instruction est un lien entre les époux, l'ignorance est une barrière. L'ignorance amène mille égarements pour l'époux. Pourquoi telle femme est-elle dévorée d'ennui ? Parce qu'elle ne sait rien. Pourquoi dépense-t-elle afin d'acheter un bijou le prix d'un mois de travail de son mari ? Parce qu'elle ne sait rien. Pourquoi le soir l'entraîne-t-elle fatigué ou malade dans des fêtes qui lui pèsent ? Parce qu'on ne lui a donné aucune idée sérieuse qui pût la nourrir, parce que le monde de l'intelligence est fermé devant ses pas.* Legouvé ajoute à cette argumentation un peu étroite que d'une part la perspective du veuvage devrait inci-

ter à rendre la femme capable de gérer ses biens et d'élever ses enfants, et que d'autre part il y aurait avantage à confier aux femmes certaines professions : administration, enseignement, hôpitaux, carrière des lettres. *A elles d'être les poètes et les moralistes du foyer domestique, comme elles en sont déjà les bons anges !* Mais il ne se dissimule pas les obstacles qui se dressent devant ces harmonieuses perspectives : *L'instruction chez les femmes fait peur aux hommes. Si les pères s'accommodent de jeunes filles distinguées, les mères s'en défient et les jeunes gens s'en moquent.* Il est vrai que certains féministes retournent l'argument : *La jeune fille plus instruite, c'est le futur époux qui veut lui plaire contraint de montrer plus de fonds, plus de connaissances, plus de goût, et de ne pas compter seulement sur les ressources d'une frivole galanterie. Plus les femmes seront éclairées, plus les hommes seront heureux. L'instruction insuffisante ne leur prépare que des compagnes insipides. En souhaitant les femmes non instruites, c'est-à-dire désarmées, ils laissent voir qu'à armes égales ils se croiraient battus d'avance.* Fine et piquante observation, que corroboreront les examinateurs de l'Ecole normale supérieure de Sèvres quand ils déclareront *effrayés* (sic) par les remarquables résultats des candidates en mathématiques. Il reste que *le diplôme de fin d'études n'est pas la véritable cause finale de l'éducation des filles ; le vrai diplôme supérieur, c'est le contrat de mariage.* Et l'on ne sait si c'est être féministe ou antiféministe que d'évoquer le jour où, par un déplorable progrès de l'égalité, les femmes seraient autant que les hommes soumises à la loi de la concurrence vitale, obligées de gagner leur pain et de s'ouvrir une carrière indépendante et lucrative.

## ÉDUCUER, OUI... MAIS...

Quant à faire partager aux femmes des responsabilités politiques, écoutons ce que disait Camille Sée lui-même, dans un discours où, après avoir stigmatisé les dispositions *honteuses* qui limitent dans le Code civil la capacité juridique de la femme, il s'écrie : *Donner à la femme des droits politiques ! lui donner le droit d'élire et d'être élue ! Eh bien ! Mesdames, je vous le demande, voyez-vous une femme, épouse, mère de famille, siégeant au Parlement, mêlée à ces luttes quotidiennes où s'effeuillent toutes les illusions, laissant aux ronces de la politique ce qu'elle a de charme, ce qu'elle a de grâce, perdant en un mot les caractéristiques de la femme ? Non ! non ! Mesdames, votre place est au foyer domestique, que vous ne pouvez désertier sans cesser d'être femmes... Et si la femme, dans l'état d'ignorance où on a eu soin de la maintenir, obéissante comme elle l'est au mot d'ordre donné derrière le guichet du confessionnal, pouvait demain, par son bulletin de vote, disposer des destinées de la France ? Je dis qu'il y aurait là un grand danger pour la patrie.* Comme quoi l'anticléricalisme était à cette époque un puissant antidote du féminisme... Et écoutons encore comment un militant socialiste de base faisait écho dans son langage à l'éloquence parlementaire : *Veut-on les laisser aller aux réunions publiques ? Pendant qu'elles y seraient, elles ne recommanderaient pas nos culottes, et nous ne porterions bientôt que des haillons...* Mais concluons plutôt ce florilège sur cette profession de foi où la métaphore vient exalter le féminisme : *Pour des esprits timorés, la femme, dans la mer agitée de la vie, ne saurait se sauver qu'en se cramponnant à la bouée de l'ignorance. Comme si cette entrave trop pesante n'était pas beaucoup plus propre à la faire tomber au fond et à la jeter dans la fange !*

## LE BACCALAURÉAT... COMME DES GARÇONS ?

Où en sommes-nous à l'aube du XX<sup>e</sup> siècle ? En 1904 les lycées de jeunes filles sont au nombre de 41, les collèges de 30, alors que l'on compte 112 lycées et 234 collèges de garçons. Cette comparaison peut justifier la réflexion pessimiste de Camille Sée : *En me reportant de vingt-quatre ans en arrière, je ne puis me soustraire à un sentiment de tristesse.* Mais sans doute aura-t-il été revigoré par les lois laïques du ministère Combes qui portent un rude coup à la concurrence des établissements congréganistes.

Vingt-cinq ans après sa création, la question qui domine l'enseignement secondaire de jeunes filles, comme en témoigne sa **Revue**, toujours dirigée par Camille Sée, est celle, comme on ne disait pas encore, de ses finalités. Nous l'avons déjà évoquée, mais elle va à partir de 1905 donner lieu à des controverses répétitives et à des propositions contradictoires, et la guerre de 1914 surviendra avant que l'on soit arrivé à une solution définitive. La finalité originelle était manifestement de munir les jeunes filles d'une culture *féminisée* sans objectif professionnel, que sanctionnait un diplôme délivré par les professeurs à l'intérieur de chaque établissement. *C'est ce diplôme*, écrivait Gustave Lanson en 1906, *qui a préservé l'enseignement féminin secondaire de certains défauts dont nous n'arrivons pas à libérer notre vieux système de l'instruction des garçons, qui a permis à l'enseignement des lycées de jeunes filles d'être un enseignement moderne, frais et vivant, par là salubre et pénétrant.* Ce diplôme était attribué au terme de cinq années d'études secondaires, puisque le législateur avait à l'origine accordé (ou imposé ?) aux jeunes filles deux ans de moins qu'aux garçons, pour des raisons que vingt-cinq ans après un critique acerbe du système expose dans les termes suivants : *Nous avons tous entendu dire qu'avant l'époque de son mariage il faut qu'une jeune fille passe quelques années à fréquenter assidûment les bals, les théâtres, à faire des visites, à entendre bavarder et médire, à bavarder et médire elle-même. Nous savons que dès 17 ans, 18 ans au plus tard, il est urgent pour elle de quitter le lycée pour se préparer à être épouse dans une banale oisiveté et une frivole dissipation. L'on conçoit que le Conseil supérieur et l'Administration ne pouvaient accorder à la jeune fille qu'un maximum de cinq ans pour faire des études secondaires, et s'esquiver rapidement ensuite vers le chaos de conventions, de préjugés et de sottises qu'on nomme communément la vie.* Au demeurant la réforme de 1897 avait allégé les programmes et les horaires, ce qui accentuait encore la différence de formation entre garçons et filles. Et surtout le diplôme ne donnait accès qu'aux carrières de l'enseignement secondaire, ce qui interdisait à la majorité des postulantes toute vie professionnelle.

Or le public des lycées et collèges n'était plus ce qu'il était à l'origine : d'une part les bourses, même parcimonieusement accordées, l'ouvraient à des filles du peuple désireuses d'obtenir des emplois rémunérés, d'autre part les filles de la bourgeoisie aspiraient de plus en plus aux carrières libérales, droit et médecine notamment. Les premières avaient besoin des brevets d'enseignement primaire, les secondes du baccalauréat de l'enseignement secondaire.

Un premier pas est fait lorsque le Ministre approuve un avis du Conseil supérieur en date du 27 octobre 1906 en faveur de la création d'années supplémentaires

res de préparation au baccalauréat, mais à titre d'essai dans un certain nombre d'établissements seulement.

Camille Sée va exprimer sa méfiance persistante à l'égard de ce baccalauréat dont il avait refusé d'hypothéquer l'enseignement secondaire féminin : *Croit-on que le savoir acquis en pleine floraison des qualités de l'esprit toujours en éveil et contrôlé chaque année par les professeurs du lycée soit inférieur au savoir qu'a seule alimenté là mémoire fièvreusement bourrée en vue du baccalauréat ?* Et le recteur Liard vient à la rescousse : *Gardez-vous de certaines assimilations avec l'enseignement secondaire des garçons. Pour les proposer et les défendre, on invoque l'égalité des sexes, et le droit de la femme à prétendre aux mêmes situations que l'homme si elle en est capable. Il serait plus sage de réclamer la restitution à la femme de certaines occupations qui semblent faites surtout pour elles, et que l'homme, être égoïste et envahisseur, s'est appropriées. Il y aurait péril pour nos lycées de jeunes filles à devenir des colonies de compartiments en chacun desquels se ferait la préparation à une profession déterminée.* En 1911, malgré un vœu du Conseil supérieur en vue d'une équivalence entre le diplôme d'études secondaires et le brevet supérieur, la situation n'a guère évolué : *Le diplôme d'études secondaires confère peu de droits. L'assimilation au brevet supérieur fausserait l'enseignement secondaire. L'assimilation au baccalauréat paraîtrait comme une faveur et un privilège.*

Il convient d'ailleurs de faire la distinction entre les termes *équivalence* et *assimilation*, employés parfois à tort l'un pour l'autre. L'assimilation impliquerait de calquer le diplôme sur le brevet supérieur ou le baccalauréat, donc de détruire la spécificité de l'enseignement féminin. L'équivalence conserverait cette spécificité (moyennant certains aménagements du programme et un allongement du cursus). Cette distinction n'est donc pas byzantine, et la controverse sur ce point va se prolonger encore.

## **LES SACRIFICES DE LA GUERRE ET LES ATTENTES DE LA PAIX. QUELS CHAMPS DE BATAILLE POUR LES FEMMES ?**

Les quatre années de la guerre 14-18 se caractérisent par un singulier contraste entre d'une part les lycéennes et les collégiennes affrontées aux contraintes du présent et d'autre part les autorités ministérielles et parlementaires préoccupées de leur préparer l'avenir. Le présent, ce sont les établissements en partie transformés en hôpitaux militaires, c'est le devoir de solidarité patriotique avec les combattants, les blessés, les réfugiés, les prisonniers, les orphelins, c'est l'acceptation des contraintes et le renoncement à la vie relativement facile d'autrefois. L'avenir, c'est le pressentiment que la guerre va précipiter l'évolution économique et sociale de la condition féminine, et le souci de ne pas attendre la paix pour adapter l'enseignement féminin à cette évolution.

Le 29 juin 1916, le Conseil supérieur de l'Instruction publique se prononce pour une préparation régulière au baccalauréat parallèlement à la préparation au diplôme d'études secondaires. Et devant ce même Conseil supérieur, à la fin de 1916, le ministre Viviani pose officiellement la question de l'équivalence des sanctions : *La question qui vous est posée est de savoir si le diplôme qui couronne les*

*études des jeunes filles dans l'enseignement secondaire ne sera pas, après avoir été complété par un examen portant sur les sciences et le latin, assimilé à la première partie du baccalauréat. Il ne s'agit pas seulement de compléter des études parfaites en elles-mêmes, de constituer une nouvelle forme d'examen ; il s'agit de la direction nouvelle que, sur la route de la vie, pourra prendre une partie de la jeunesse. En même temps, à la question de savoir si une nouvelle délibération du Parlement est nécessaire, ce que niait Camille Sée, il répond par l'affirmative : C'est une question nationale, et je ne saurais agir, pour la régler, par simple décret. Je constituerai une commission d'enquête extraparlementaire. Et ses conclusions une fois débattues au Parlement, le ministre agira.*

La Commission commence par faire le point de la situation. Elle prend acte de l'évolution sociologique que n'avaient pas prévue les promoteurs de l'enseignement secondaire féminin : *L'attitude des familles les plus riches et les plus attachées aux traditions d'autrefois est restée défiante, sinon hostile. Le recrutement principal s'est fait dans les classes moyennes, parmi les familles les plus soucieuses d'assurer à leurs filles des moyens d'existence. La conquête de la femme française aux idées libérales, la recherche désintéressée d'une culture plus large ont fait place à des préoccupations plus utilitaires. Les variations de la fortune mobilière, les crises économiques, ont répandu le souci du lendemain. La guerre, avec son effroyable consommation d'hommes qui rend le mariage plus problématique, qui met tant de veuves et d'orphelins dans la nécessité de gagner leur vie, a achevé de ruiner dans l'opinion publique le prestige de tout enseignement avant tout désintéressé. Puis vient la constatation d'une concurrence maladroitement soutenue : L'enseignement privé, dans des conditions de légalité plus que douteuses, forme de nombreuses bachelières. Il a ainsi assuré à ses élèves un avantage pratique et créé, dans la partie de la société qui lui reste fidèle, une mode très recherchée. L'enseignement secondaire de l'Etat a dû suivre cet exemple. Mais la préparation au baccalauréat n'est qu'un complément inorganique des études réglementaires et, à vrai dire, une sorte de chaos. Enfin la Commission manifeste son refus des mesures extrêmes : Une assimilation complète des enseignements masculin et féminin serait en contradiction avec la nature même. Elle supposerait un développement physique et intellectuel tout à fait identique. En poussant toutes les jeunes filles au baccalauréat, elle créerait un prolétariat intellectuel féminin.*

La Commission établit un questionnaire destiné à orienter ses délibérations. Retenons-en les principaux points : *Quels sont les besoins créés par l'état social actuel ? Quelles seront les conséquences de la guerre sur l'enseignement secondaire des jeunes filles ? Quelle part faut-il faire désormais aux études désintéressées et aux études pratiques dans cet enseignement ? L'enseignement secondaire des jeunes filles doit-il devenir identique à celui des garçons ? Doit-il être remplacé par un enseignement mixte ? L'examen pour l'obtention du diplôme doit-il être conservé ? Peut-il devenir public ? Quelles sanctions lui donner ? Le baccalauréat doit-il devenir la sanction unique ? Convient-il de prononcer l'équivalence du diplôme et de la première partie du baccalauréat ?* Les principaux intéressés (enseignants et parents d'élèves) ont été assez généralement d'accord sur les propositions à formuler : nouveaux besoins socio-économiques à satisfaire, maintien de la double finalité de l'enseignement féminin, refus de l'assimilation complète avec l'enseignement



masculin et de coéducation, adaptation du diplôme afin qu'il puisse équivaloir au baccalauréat. Les associations de parents d'élèves insistent davantage sur la spécificité de l'enseignement féminin : importance d'une éducation physique adaptée, de connaissances pratiques, *savoir moins, mais savoir mieux*, et pour cela alléger les programmes, augmenter les années d'études, allonger l'année scolaire.

La séance de clôture de la Commission a lieu le 18 janvier 1919. Camille Sée meurt le 21. A cette date l'enseignement qu'il a fondé compte 56 lycées, 86 collèges et 53 cours secondaires publics, groupant en tout 39 000 élèves. Un numéro entier de la **Revue** fut évidemment consacré aux éloges funèbres de son fondateur. Citons seulement quelques paroles du ministre Lafferre : *Grand et noble esprit qui a si bien compris durant toute son existence que le meilleur moyen de sauver son œuvre c'était de la plier intelligemment aux besoins toujours nouveaux d'une démocratie en marche vers l'avenir.* Il est évident toutefois, comme le remarquent à mots couverts certains commentateurs, qu'en quarante ans le monde avait plus évolué que lui. Les uns pouvaient estimer que le dangereux novateur de 1880 était devenu un prudent mainteneur, les autres que l'audacieux précurseur s'était mué en fâcheux retardataire. En fait, fidèle à son principe de *l'égalité dans la différence*, il refusa jusqu'au bout de considérer comme un progrès l'indifférenciation des fonctions économiques et sociales, et par conséquent celle de l'enseignement et de l'éducation. Au demeurant tout est relatif : vouloir ajouter l'e du féminin au mot *député* pouvait paraître à cette époque aussi choquant que de nos jours vouloir l'ôter au mot *enceinte*...

Pour compléter les hommages du verbe et de la plume, on fit ériger à l'École de Sèvres un buste de Camille Sée, et chaque lycée devait en recevoir une réplique. Or, le 26 juin 1920, lors de l'inauguration de cette réplique, la directrice du lycée d'Annecy constatait, pour le déplorer, que le diplôme de fin d'études secondaires *n'ouvrait toujours que la seule carrière de l'enseignement.*

Alors ?...

## **ÉGALE ENFIN ! ... ET MÊME SUPÉRIEURE ?**

On comprend qu'il ait fallu quelques mois aux négociateurs du traité de Versailles pour bouleverser les frontières politiques de l'Europe et satisfaire les aspirations des peuples. On comprend moins qu'il ait fallu plusieurs années aux locataires successifs de la rue de Grenelle pour satisfaire les aspirations des lycéennes en remodelant les structures lézardées de leur enseignement. De la dernière réunion de la commission *ad hoc* à la publication du décret gouvernemental, il s'écoulera plus de cinq années, au cours desquelles les conclusions de la Commission auront eu le temps de tomber aux oubliettes, à la faveur sans doute des fréquents changements de ministre, et auront été occultées par d'autres controverses et d'autres propositions.

On a déjà vu que le baccalauréat, de plus en plus convoité par les lycéennes, était déjà préparé *illégalement* dans des établissements privés et, par autorisation de moins en moins exceptionnelle, dans certains établissements publics. Une des diffi-

cultés de cette préparation était l'existence des épreuves de philosophie et de langues anciennes, qui contraignait à recourir aux professeurs des lycées de garçons. Aussi le ministre André Honnorat décide-t-il en mars 1920 d'autoriser l'admission des étudiantes aux agrégations masculines de philosophie et de grammaire : *On ne comprendrait pas, dit sa circulaire, que les lycées de jeunes filles pussent être autorisés à préparer au baccalauréat et ne pussent trouver dans leur propre personnel les professeurs de philosophie et de grammaire nécessaires à cette préparation. Il ne saurait être question de priver les élèves de nos lycées de jeunes filles des facilités qu'elles trouvent aujourd'hui lorsqu'elles veulent ajouter le diplôme de bachelière à leur diplôme de fin d'études.* Il est piquant au demeurant de constater que les mesures les plus hardies d'assimilation ont été prises à cette époque d'une part à Strasbourg, parce que l'administration allemande avait déjà autorisé l'admission des jeunes filles dans les classes de philosophie des lycées de garçons, et d'autre part à Tunis, seule ville française où avait été réalisée la complète identité des préparations au baccalauréat pour les garçons et les filles.

Enfin la solution se profile à l'horizon lorsque le 22 janvier 1924 le ministre Léon Bérard présente devant le Conseil supérieur de l'Instruction publique le projet de réforme : *Les jeunes filles qui voudront se présenter au baccalauréat suivront désormais les programmes en vigueur dans les lycées et collèges de garçons, au lieu de se préparer à cet examen comme maintenant, suivant un régime scolaire innommé et empirique, qui ne relève ni de l'enseignement masculin ni de l'enseignement féminin. Les autres continueront de recevoir la culture que le législateur leur a destinée, tout en bénéficiant, pour les matières communes, des programmes qui viennent d'être établis pour l'enseignement secondaire.* Le 25 mars 1924 paraît enfin le décret destiné à régulariser l'institution d'une section d'enseignement secondaire masculin dans tous les lycées et collèges de jeunes filles. Il n'est donc plus question d'équivalence entre le *diplôme* et le baccalauréat. Les élèves suivront pendant six ans d'une part des cours communs de français, histoire, géographie, langue vivante, mathématiques, sciences naturelles, dessin, couture, musique, d'autre part des cours spéciaux en *section baccalauréat* (latin-grec ou mathématiques - sciences physiques) ou en *section diplôme* (morale et psychologie, économie domestique, droit usuel, littératures anciennes, langue vivante complémentaire). Le diplôme obtient l'équivalence avec le brevet supérieur pour l'accès à certaines carrières. Quant à la septième année d'enseignement, elle n'est consacrée pour l'instant qu'à la préparation de la deuxième partie du baccalauréat, et il faudra attendre le décret du 13 mars 1928, pris à l'initiative du ministre Edouard Herriot, pour que soit instituée, pour celles de nos élèves qu'effraie la préparation au baccalauréat, une *section diplôme* à programme allégé et différencié. *Parce que ni au point de vue de l'intérêt social, ni au point de vue des élèves elles-mêmes, il ne paraît bon d'orienter toutes nos jeunes filles vers le baccalauréat, selon l'esprit si juste et si sage des fondateurs de notre enseignement secondaire de jeunes filles, on doit continuer à concevoir un enseignement qui se propose, à côté de la culture proprement intellectuelle, de développer surtout des aptitudes qu'une femme doit utiliser à son foyer et qui lui permettent d'y exercer une influence éducative plus éclairée et plus diverse, soit en y introduisant avec quelques talents personnels, le goût des choses de l'art, soit en y dirigeant ses filles au milieu des occupations domestiques.*

Mais dès 1924, le préfet du Haut-Rhin pouvait déclarer à la distribution des prix du lycée Camille Sée de Colmar : *Un régime prend fin, qu'un ministre nommait empirique, sans pouvoir le rattacher à l'enseignement des filles ni à celui des garçons. On allait à l'aventure et au pas de course vers le baccalauréat, en se hâtant par les chemins de traverse qui brusquement débouchaient face à l'examen. Désormais vous suivrez plus tôt des voies mieux jalonnées aux carrefours plus nettement tracés.* Et, flatteur, le préfet ajoutait : *Aux garçons vous avez pris naturellement, Mesdemoiselles, le programme et le rythme de leurs travaux. Votre conquête, une signature du Ministre n'a eu qu'à la sanctionner.* Et les flatteries se poursuivent pour décrire l'atmosphère d'intimité souriante des classes de jeunes filles : *La chaire, pardon : la chaise de la maîtresse, n'est séparée des bancs d'élèves que par la frontière d'une déférence affectueuse. Une nuance de familiarité confiante donne le ton ; l'élan affectueux des élèves sait rester discret. Il s'exprime par l'acceptation allègre de la tâche scolaire : on travaille, pour le travail et pour la maîtresse, avec un enjouement voisin de l'exubérance.* Et l'orateur, souhaitant que restent nombreuses les vraies disciples de Camille Sée, que satisfait le diplôme de fin d'études, orientées vers leur rôle et leurs devoirs de femmes, se plaît à imaginer, dans ce lycée qui porte son nom, que *peut-être eût-il eu de la prédilection pour les disciples infidèles dont l'apparente infidélité était un retour à la pensée première du maître.*

Même l'admission des jeunes filles au Concours général, décidée en 1929, soulève les objections de la représentante de l'enseignement féminin au Conseil supérieur de l'Instruction publique : *Cet honneur n'est pas sans paraître redoutable : tous les concours sont des causes, non seulement de fatigue, mais de presque déséquilibre. La conquête de prix et distinctions ne nous a jamais paru avoir d'autre effet que d'exaspérer les amours propres.*

On voit croître en effet la crainte que l'assimilation provoque chez les jeunes filles un surmenage préjudiciable de leur santé : *La construction des sexes est le rêve puéril de théoriciens ou de politiciens qui ne savent pas ce que c'est qu'une classe. L'assimilation des programmes est une expérience dangereuse qui risque de compromettre la vitalité de la race française. Condamner les jeunes filles aux travaux forcés des garçons, dit le Recteur de Poitiers en 1929, c'est inévitablement faire leur malheur et celui de la société. Le malheur de la société, puisqu'on risque de les détourner de leur but naturel. Leur malheur à elles, parce que, si malgré tout elles aspirent à ce but, qui est l'éducation de l'enfant, elles ne l'atteindront que dans les pires conditions.*

Pour en revenir aux faits, signalons que l'unification catégorielle des agrégés des deux sexes intervient en 1927, et observons enfin qu'en 1920 un projet visait à faire siéger au Conseil supérieur de l'Instruction publique trois professeurs femmes, mais qu'il faudra attendre 1928 pour que l'on y en admette une.

Quoi qu'il en soit, la décennie des années 20 a marqué une évolution capitale dans la situation scolaire de la jeune fille, qui lui permet désormais, par deux voies parallèles, de réussir une carrière professionnelle ou de faire une parfaite maîtresse de maison. Mais les deux vocations sont-elles incompatibles ? Sans doute beaucoup de femmes souhaiteraient les réaliser ensemble. C'est ce que devaient penser les

fondateurs d'une nouvelle revue qui voit le jour à l'aube des années 30, et dont la publicité, parue dans la *Revue* dont nous faisons ici la chronique, déclare : **L'Organisation ménagère** est une revue indispensable aux Membres de l'Enseignement, car elle donne le moyen de vivre avec hygiène, avec économie, d'effectuer tout le travail ménager avec le minimum de main-d'œuvre, le minimum de fatigue, le minimum de temps. Elle signale les appareils qui, après étude détaillée, scientifique et pratique, sont jugés capables de rendre de réels services dans le ménage et d'amortir à brève échéance leur prix d'achat par l'économie qu'ils font réaliser. Le premier du genre est un presse-purée ultra-perfectionné, qui confectionne aussi bien des soupes, des gelées et des compotes, outil incomparable pour les professeurs pressés et auxquels une cuisine soignée est nécessaire.

Allons ! Nous voici vraiment à l'aube des temps modernes...

## L'EFFACEMENT DES DERNIÈRES DIFFÉRENCES

Vers la fin des années 20, la *Revue de l'Enseignement secondaire de jeunes filles* a fait disparaître de son frontispice la reproduction de la médaille commémorative et de la devise qui y était gravée. Sans doute ne convenait-elle plus à des jeunes filles qui n'aspiraient plus seulement à devenir les mères de futurs citoyens, mais peut-être de futures citoyennes elles-mêmes. D'autre part on observe que désormais la *Revue* est dotée d'un comité d'honneur de 27 hommes et 8 femmes, et que son comité de rédaction compte 12 hommes et 3 femmes. La prédominance masculine a la vie dure. On a, pourtant la satisfaction de constater que Mlle Guénot, sa plus active collaboratrice, est désormais *secrétaire générale de la rédaction*, autrement dit qu'elle n'a peut-être pas, de même que beaucoup de ses collègues, l'honneur de la façade, mais la charge de l'édifice.

Après juillet 1940, nous perdons la trace de la *Revue*. Nous ignorons si elle a subsisté, et combien de temps. En tout état de cause, pendant les quatre années suivantes, c'est plutôt la libération de la France que la libération de la femme qui mobilisait les énergies. Par la suite, c'est plutôt la démocratisation que la féminisation ou la déféminisation de l'enseignement qui fut à l'ordre du jour, ce qui entraînera la suppression des classes primaires des lycées et collèges, l'ouverture à tous des portes de la sixième, une nouvelle organisation de l'enseignement secondaire où les collèges et les lycées ne sont plus deux voies parallèles d'égale durée mais d'inégal prestige et deviendront deux cycles successifs séparés par un carrefour propice aux embouteillages. Le *diplôme* féminin dut disparaître comme une branche morte, et désormais l'assimilation fut complète, tant chez les élèves que chez les professeurs. Il ne restait plus qu'à la concrétiser par la mixité des établissements, à laquelle échappent encore quelques institutions privées où continuent d'être préservées et cultivées les vertus spécifiques de chaque sexe. Y échappent aussi les Maisons d'éducation de la Légion d'honneur, où les tenues et insignes vestimentaires maintiennent et symbolisent, par-delà les modes passagères, une certaine idée de la féminité. Y ont échappé enfin - jusqu'à une date toute récente - les prestigieuses Ecoles normales supérieures : serait-ce que la perte de l'identité de Sévrienne symboliserait l'effacement d'une des plus prestigieuses conquêtes de la Femme ?

## 1880 : QUELS PROGRAMMES POUR LES FILLES ?



Le Ministère fut évidemment chargé d'élaborer des programmes pour la mise en œuvre pédagogique de la loi, parallèlement à sa mise en œuvre administrative. Puisque ses promoteurs se voulaient féministes, progressistes et élitistes, il convient d'examiner comment ces positions de principe se sont traduites dans la pratique même de l'enseignement.

Etre féministe en ce domaine, ce n'était nullement calquer l'enseignement féminin sur l'enseignement masculin, mais lui donner au contraire une spécificité propre. *Les femmes*, disait Ernest Legouvé, *ne valent autant que nous que parce qu'elles sont autre chose que nous*. Une première mesure a consisté à lever la lourde hypothèque du baccalauréat, pour y substituer un diplôme de fin d'études donné après toute une série d'examens annuels, ce qui permettrait un allègement des programmes plus conforme à la fragilité du sexe *faible* ainsi qu'aux objectifs plus désintéressés de la scolarité féminine. Ce sont ces mêmes considérations qui ont conduit à créer seulement deux agrégations féminines (lettres et sciences), moins spécifiques et mieux adaptées à une culture générale. (On introduira peu après deux options différentes dans chacune). Allégé essentiellement des langues anciennes (appelées alors langues mortes), qui étaient considérées comme une *masse énorme et gênante* et constituaient la colonne forte de l'enseignement masculin, le programme comportait les matières suivantes : Morale, Langue française, Lecture à haute voix, Langue vivante, Littérature ancienne et moderne, Géographie et Cosmographie, Histoire nationale et générale, Arithmétique, Géométrie, Chimie, Physique, Histoire naturelle, Hygiène, Economie domestique, Travaux à l'aiguille, Droit usuel, Dessin et modelage, Musique, Gymnastique. Et l'on assista dès le début à une controverse entre le législateur et le Conseil supérieur de l'Instruction publique, lequel tendait à déformer les intentions et les principes de la loi en alourdissant le contenu de ces diverses matières. Avant de donner plus loin quelques exemples de cette controverse, qui eut plusieurs rebondissements, on peut noter ce qui dans les instructions officielles tendait à différencier la pédagogie des lycées de jeunes filles dans le sens d'un allègement, mais aussi d'une élévation de la valeur culturelle de l'enseignement (que l'on pourrait juger à la fois élitiste et moderniste) : plus de pratique que de théorie, plus d'explication que de mémorisation, plus de raisonnement que de mécanismes, plus d'observations que de nomenclatures, plus de lectures littéraires que de figures de rhétorique. *Les connaissances à acquérir*, écrivait un universitaire allemand enquêtant sur cet enseignement, *n'y sont pas un but, mais un moyen. C'est donc une rupture avec les traditions pédagogiques de l'enseignement français depuis Napoléon. Le savoir*, écrit encore un laudateur de ces innovations, *si l'on n'est préoccupé que de lui, ne fortifie pas la personnalité. Si la nature produit beaucoup de médiocrités, l'instruction a fait beaucoup de sots*.

Ajoutons, pour le pittoresque, quelques commentaires de contemporains sur les caractères spécifiquement féminins de certaines disciplines :

Hygiène de la première enfance : *Il ne s'agit pas de trop ouvrir les yeux et les oreilles de nos modernes Agnès, mais il convient aussi que leur ignorance ne soit tellement absolue qu'elles ne puissent savoir par avance les préceptes élémentaires de l'élevage de la première enfance.*

Economie domestique : *Le pot-au-feu n'est pas mis à l'index dans nos collèges et nos lycées, on y sème une bonne et franche graine de ménagères ; en sortant de là elles savent cuisiner, coudre et filer. Mais peut-être serait-il préférable de substituer à la cuisine le laboratoire de cuisine. On éviterait ainsi le contact des jeunes filles avec les domestiques.*

Gymnastique : *Les travaux intellectuels poussés trop loin donneront aux physionomies des jeunes filles une allure masculine si un énergique contrepois musculaire ne vient en quelque sorte déridier le visage. Et encore : Tout le monde convient que les jeunes filles doivent se bien tenir, se tenir droites, et se tenir droites équivaut dans l'esprit d'un grand nombre à se tenir cambrées. Rien n'est plus détestable en cette matière. Cette cambrure passe pour le suprême de l'élégance. Les mères de famille croient faire valoir leurs filles au théâtre et dans le monde en leur recommandant cette attitude de pigeon rengorgé que jamais aucun statuaire, aucun artiste que ceux qui dessinent pour les journaux de mode n'aurait osé reproduire.*

## **CLÉRICALISME ET LAÏCISME : UNE BATAILLE IDÉOLOGIQUE**

Les lycées et collèges publics se développant nécessairement en concurrence avec les pensionnats et externats religieux, cette concurrence paraît, au bout d'une dizaine d'années, engendrer deux phénomènes différents : d'une part des tentatives pour hausser le niveau scientifique et pédagogique de l'enseignement des couvents, d'autre part des campagnes pour infléchir l'enseignement des lycées dans un sens à la fois plus élitiste, moins utilitaire et moins marqué de laïcisme.

On voit en effet à cette époque Ernest Legouvé déplorer que les lycées recrutent peu d'élèves dans les classes les plus élevées de la société, et il demande que l'enseignement y soit mieux adapté à cette clientèle : *il faut cesser d'enseigner un tas de choses dont nos filles n'ont que faire, tout ce qui ne s'apprend que pour s'oublier au bout de six mois ou de six jours, instruire moins et élever plus, développer le goût plutôt que les connaissances, faire plus de littérature et moins d'histoire littéraire, enseigner l'histoire qui émeut, renoncer à casser ces têtes délicates et frêles en y faisant entrer de force les mathématiques, bref consentir à ignorer.* Ces propositions sont d'ailleurs fortement contestées par ceux qui veulent maintenir la ligne initiale, et qui refusent un enseignement destiné seulement aux *jeunes filles dont la dot est tout prête et la vie toute faite*, donné dans les *conférences où les élèves viendraient accompagnées de leurs mères et de leurs gouvernantes*, au lieu de les armer pour la lutte de la vie.

D'autre part, sur le plan idéologique, Camille Sée critique en 1893 la place excessive prise dans les programmes par Bossuet, *non seulement comme orateur, mais comme prédicateur*, et s'indigne de voir mettre au programme de l'agrégation Mme de Maintenon, présentée parfois comme une éducatrice progressiste, mais

considérée par les laïques comme une fanatique autoritaire et obscurantiste, *sombre égérie d'une cour hypocrite et morose*, inspiratrice de la révocation de l'Edit de Nantes, soumettant les demoiselles de Saint-Cyr à une *incroyable et systématique oppression* en vue de les détourner du monde pour les orienter vers le cloître. *On cherche à expliquer ces tendances*, écrit Camille Sée, *en disant qu'elles sont inspirées par la pensée d'attirer dans nos lycées une partie de la clientèle des couvents. En fait, celle-ci est irréductible, à moins que les familles qui se rattachent à l'ancien régime par liens les plus respectables, en présence de l'envahissement des couvents par une noblesse nouvelle, plus rigide, plus intransigeante, plus inflexible sur les principes que l'ancienne, ne viennent à nous et fassent asseoir leurs enfants à côté de jeunes filles appartenant au monde des lettres, des sciences, des arts, du commerce, de l'industrie, etc... dont les parents ont su rester fidèles à la Révolution française qui leur a permis de prendre dans la société la place qu'ils occupent.* On peut voir là une tentative de réaliser une réconciliation nationale, ou (au choix) une récupération politique, en marginalisant et en réduisant la clientèle traditionnelle des couvents.

En 1897, Paul Souday poursuit la bataille idéologique à propos de la modification des programmes dont il sera question plus loin. Certains avaient proposé la suppression de l'enseignement de la morale en vertu du principe selon lequel la morale ne saurait être indépendante de la religion, laquelle faisait l'objet d'un enseignement facultatif donné par les ministres des cultes. *Ce serait, écrit-il, se déclarer impropre au rôle d'éducateur. Contester ce droit à l'Etat, c'est refuser aux citoyens le droit de lui déléguer leurs pouvoirs, c'est empiéter arbitrairement sur cette liberté des individus dont on prétend prendre la défense.* La morale ne fut pas supprimée, mais le même Paul Souday, observant que dans le programme de cet enseignement la formule *Devoirs religieux et droits correspondants* avait été amputée de son deuxième élément, et la formule *Liberté des cultes* remplacée par *La tolérance*, lance ce cri d'alarme : *Est-ce que la liberté des cultes ne serait plus un droit ? Est-ce que les confessions dissidentes devraient se contenter d'une tolérance bénévolement octroyée par la religion dominante ? Veut-on nous ramener au système de la religion d'Etat ?*

La vigilance sourcilieuse des défenseurs de l'enseignement public s'exerce aussi à propos de la réduction envisagée des horaires hebdomadaires, et, dénonçant plus généralement tout allègement des programmes, il lance cette flèche empoisonnée : *à l'instant précis où les cléricaux proclamant le droit de la femme à la haute culture, des universitaires ne songent qu'à gémir sur un prétendu fermage et rééditeraient, s'ils l'osaient, les vieilles plaisanteries de Chrysale.*

Avons-nous bien lu ? Les cléricaux devenus les héritiers de Philaminte ? Ce n'est pas si simple, mais il était inévitable que la concurrence des lycées conduisit les autorités religieuses à s'interroger sur les faiblesses de leurs établissements en matière non d'éducation, mais d'instruction. Déjà auparavant Mgr Dupanloup se plaignait de l'ignorance et de la frivolité qui caractérisaient selon lui l'enseignement des couvents, où l'on se préoccupait moins de former des femmes de haute culture que les maîtresses de maison de la société mondaine. Et un prélat dont ses adversaires se plaisaient à reconnaître l'ouverture d'esprit, Mgr d'Hulst, sentait bien que

l'élévation du niveau intellectuel de la femme avait pris un caractère irréversible, et comprenait que la création des lycées risquait d'être funeste à l'enseignement des congrégations. *Les catholiques, écrit-il, ont bien vu le péril, mais ils ont cru le conjurer par l'abstention. Le résultat a été pour beaucoup de femmes chrétiennes un état d'infériorité, et, pour toutes celles qui ont voulu en sortir, la nécessité d'aller chercher dans un milieu neutre ou hostile ce qu'elles ne trouvaient pas dans un milieu chrétien.* Et en 1898 parut un ouvrage intitulé **Les religieuses enseignantes et les nécessités de l'apostolat** et écrit par une de ces religieuses, Mère (ou, pour parler comme les laïques, Madame) Marie du Sacré-Cœur, qui cherchait à attirer l'attention sur le danger de l'immobilisme public des jeunes filles : *Les religieuses ressemblent à ces pendules oubliées dans les vieux châteaux, qui marquent toujours la même heure. Or, poursuit-elle, nous sommes dans un pays où le nivellement des classes s'accroît rapidement ; demain peut-être il n'y aura d'autre hiérarchie que celle des intelligences. Alors le vide se fera autour de nous, nos élèves nous quitteront, et, plus pauvres, nous serons de moins en moins capables de nous relever... Les ordres religieux enseignants sont destinés à disparaître s'ils ne se mettent en mesure de soutenir la concurrence.* Ces sombres prédictions ont pour objectif de susciter des réactions salvatrices : *Prenons chez nos adversaires ce qui peut nous servir, en particulier en fondant un institut de formation qui prenne modèle sur l'École de Sèvres. Vous jetez la science comme hameçon pour prendre les âmes : nous en jetterons plus que vous.* Ces vigoureuses formules jetèrent le trouble à la fois chez les autorités religieuses et chez les tenants de la laïcité. Certes, parmi les ecclésiastiques, les critiques et les propositions de Mère Marie du Sacré-Cœur suscitèrent quelques approbations : *Nous ne sommes pas à la hauteur voulue dans le personnel enseignant de nos congrégations, écrivait l'évêque du Puy, pour suffire aux exigences du temps et des circonstances, pour vraiment réaliser la mission d'instruction et d'éducation que nous tenons de la Sainte Eglise et de la confiance des familles.* Mais d'autres s'effrayaient des conséquences d'une ouverture inconsidérée à certains aspects de la culture : *Peu d'esprits féminins sont assez trempés pour aborder sans danger l'étude des littérateurs et des philosophes rationalistes.* Les plus rétrogrades traitèrent même l'auteur d'*agitée* et mirent en doute son identité de religieuse. Le pape Léon XIII intervint pour faire cesser la polémique et sembla un temps prendre parti pour la réforme de l'enseignement des couvents. Mais la Sacrée Congrégation vaticane des évêques finit par obtenir de lui la mise à l'index de l'ouvrage en question.

Cependant on s'alarmait aussi dans l'autre camp devant cette *contre-réformation*. *Ce n'est pas le moment, écrit Paul Souday, de nous désarmer par des mesures inconsidérées, d'abaisser le niveau de notre enseignement, alors que nos adversaires veulent s'approprier les méthodes auxquelles nous avons jusqu'ici dû la victoire.* Et comme les *contre-réformateurs* pensent pouvoir compter sur l'appui de certains universitaires, il conclut : *Si Madame Marie du Sacré Cœur a des amis dans la place, c'est tant mieux pour elle ; mais il faudrait pourtant veiller à ce qu'ils ne la démantèlent pas pour la lui livrer.*

La guerre idéologique se poursuit donc de plus belle, et dans un style qui traduit l'excès de sa véhémence : *Pour faire tomber l'homme, l'Esprit du mal séduisit la femme. Il ne faut pas s'étonner de voir aujourd'hui ce procédé par ses adeptes et*



*ses continuateurs* (Gabriel Alix, professeur à l'Institut catholique de Paris). *Puisque le cléricalisme emploie toujours contre ses adversaires les arguments qui ont allumé les bûchers du Moyen âge, nous sommes obligés de supposer que l'extinction des autodafés a laissé des regrets* (Paul Souday).

## LA QUERELLE DU SURMENAGE

Nous avons vu qu'à l'origine le Conseil supérieur de l'Instruction publique avait eu tendance à alourdir le contenu des matières inscrites par la loi elle-même au programme de l'enseignement. Et si le législateur avait pris la précaution de leur donner ainsi *force de loi*, c'est parce qu'il avait craint au contraire que, selon les mots d'un commentateur de l'époque, fût fabriqué *un petit programme incolore et superficiel modelé sur les conférences pour jeunes filles qui ont quelques minutes à dépenser avant le tour de valse de cinq heures*. Mais l'enseignement secondaire féminin étant réduit à cinq ans au lieu des sept années de l'enseignement masculin, et chaque spécialité tendant à se tailler une place importante, on aboutit à alourdir à l'excès les programmes, ce qui entraîne une révision en baisse en 1897.

Écoutons ce témoignage d'une élève : *Quand j'ai sauté, entre 9 et 10, du corrigé du thème allemand aux institutions parlementaires anglaises, entre 10 et 11 des institutions parlementaires anglaises au théâtre de Calderon, entre midi et 2 heures (en escamotant le déjeuner et un bout de leçon de piano) de Calderon aux dérivés du calcium, et qu'enfin j'achève le tout par la composition ornementale d'un coin de taie d'oreiller, où il entre des feuilles de fraisier et des épis d'avoine, j'ai un moulin à vent, un cinématographe, n'importe quoi qui danse dans ma tête. Je m'imagine que les gros messieurs qui ont fabriqué nos programmes d'études y ont mis beaucoup de choses qu'ils ne savaient pas quand ils sont sortis de classe, et qu'ils ont apprises plus tard, au petit bonheur, dans les journaux, dans la conversation et dans la vie. Et encore cette lettre d'une ancienne élève à son ancien professeur : Ne croyez-vous pas qu'il faudra un jour ou l'autre attirer l'attention sur cette sorte de contradiction qui consiste à donner à de jeunes femmes 16 ou 17 heures de classe par semaine alors que les hommes en ont rarement plus de 14 ou 15, et à leur imposer en même temps des programmes d'études avec des salaires non équivalents à l'effort supposé ? Les maîtresses d'autrefois [il s'agit évidemment des institutrices primaires] faisaient, il est vrai, 5 ou 6 heures de classe par jour ; mais ces classes étaient des études, étaient tout ce qu'on voulait ; les élèves y copiaient des modèles d'écriture, y annonçaient leurs leçons, tandis que maîtresse tricotait paisiblement, et par instant entr'ouvrait sa porte ou même quittait son estrade, pour aller voir bouillir son pot-au-feu. Et enfin cette doléance d'une enseignante : Je ne sais pas au juste ce que c'est que la faim ni même le froid, mais j'ai connu la lutte contre le sommeil entre 1 h et 2, c'est affreux ; qu'on nous épargne l'occasion de l'infliger à nos élèves. A quoi Paul Souday rétorque sévèrement : J'ai refusé de mettre le droit à la paresse au nombre des droits des fonctionnaires. Comment ne comprennent-ils pas qu'ils desservent leur propre intérêt en trahissant l'institution qui les fait vivre ? Et il ne croit pas plus au surmenage des élèves qu'à celui des professeurs, il combat une orientation plus littéraire des programmes qui sacrifierait les salutaires efforts exigés par les disciplines scientifiques : *Quiconque n'a pas résolu plusieurs douzaines d'équations ne saura jamais l'algèbre ; mais à écouter les mains**

*dans les poches - pardon ! dans son manchon -, et sans prendre de notes, une série de conférences sur la Renaissance ou sur la poésie romantique, on a encore des chances d'en retenir quelques bribes qui pourront resservir en conversation. Et, revenant à la charge contre les partisans des cours, il les accuse d'être opposés au relèvement intellectuel de la femme. Ils consentent qu'on l'amuse, mais la veulent toujours ignorante. Ce sont, si l'on peut dire, des Chrysales boulevardiers. Celui de Molière réclamait une ménagère ; il leur faut des poupées.*

Quoi qu'il en soit, les programmes furent effectivement allégés et les horaires réduits, ce qui évidemment ne satisfait pas les partisans obstinés et fidèles d'un enseignement féminin solide et de haut niveau. L'un d'eux, établissant en 1903 le bilan de ces modifications, y voit un désastreux retour en arrière : *Au moment où, sous l'influence de puissantes transformations économiques et sociales, l'homme du monde tend à disparaître, faut-il que les lycées de jeunes filles continuent à vouloir former ce phénomène voué lui aussi à une prochaine disparition, et qu'on appelle la femme du monde ? Et encore : Le jour où de trop prudentes commissions universitaires auront enlevé à nos lycées féminins toute valeur éducative, on aura fait de M. Camille Sée le créateur d'une nouvelle catégorie de couvents nationaux. Et cette fois, du haut du ciel... académique, sa dernière demeure, Mme de Maintenon sera contente.*

Les seules modifications que ce censeur juge positives concernent le programme de psychologie. Au lieu d'en faire seulement une *étude de la vie de l'âme en vue de la morale et de l'éducation*, on lui donne comme objectif *de donner aux femmes la connaissance d'elles-mêmes, au lieu de les abandonner aux caprices de leurs observations personnelles ou encore aux flatteries ou aux calomnies du prétendu roman psychologique*. Ainsi cet enseignement se trouve-t-il heureusement féminisé, et propre à éclairer la jeune-fille sur les inclinations et les caractères de son sexe, ainsi que sur le rôle familial et social de la femme, à la lumière de la raison, *non certes cette raison froide, pédantesque et ratiocinante qui révolte Chrysale, mais cette raison pensive et maîtresse d'elle-même, tournée vers le bien et le beau, cette raison source de justice, de sagesse souriante, qui rayonnait douce et pure au fond du Parthénon, et que Michelet nommait la Vierge d'Athènes.*

## **LES ANNÉES 30 : LA QUERELLE DES CLASSIQUES ET DES MODERNES**

Celle-ci a été motivée par le fait que l'époque de l'assimilation des programmes avait été aussi, sous l'impulsion de Léon Bérard, celle de la prééminence réaffirmée des humanités classiques dans l'enseignement secondaire masculin. Or on se souvient qu'à l'origine l'enseignement secondaire féminin avait été allégé des langues anciennes puisqu'il n'était pas conçu pour ouvrir la voie royale de l'époque. L'alignement sur les programmes des lycées de garçons fut paradoxalement ressenti, dans ce domaine, comme une atteinte fâcheuse à une heureuse spécificité de l'enseignement féminin, dans la mesure où les études antérieures des jeunes filles étaient perçues comme leur donnant une solide culture (où figuraient d'ailleurs les littératures anciennes en traductions). C'est ce qui fait écrire à Mlle Guénot : *Cette année 1931, où se célébrera le cinquantenaire de l'enseignement secondaire fémi-*

*nin, verra donc les humanités modernes prendre la position qu'elles avaient occupée avant même qu'on leur attribuât ce nom. Les non-latinistes se proposant elles-mêmes d'enseigner ne pourront jamais être professeurs de lettres : les langues anciennes, désormais, ouvrent la seule porte par laquelle on accède à l'enseignement du français. N'eût-il pas été intéressant de tenter l'expérience d'une agrégation littéraire (et d'examens antérieurs) où le grec et le latin se trouveraient remplacés par l'étude du français moderne, des littératures anciennes et étrangères, de deux langues vivantes (ou au choix d'une langue vivante et du latin) ? Et l'auteur de cette suggestion s'autorise du témoignage d'un professeur de l'enseignement supérieur, Félix Gaiffe, formé lui-même évidemment par les humanités classiques (je leur ai dû quelques-unes des joies les plus sereines et les plus élevées que j'aie ressenties), mais qui conteste leur généralisation abusive à une époque où l'enseignement secondaire est passé de 25 000 élèves en 1809 à 155 000 cent-vingt ans plus tard. Au lieu d'entasser de force, écrit-il, une foule énorme dans une seule demeure, ornée de précieux objets d'art, mais étroite et fragile, et de détruire les autres ou de les reléguer à l'usage d'une plèbe dédaignée, ne vaut-il pas mieux donner à toutes le meilleur aménagement possible ? Un professeur de lycée de garçons abonde dans le même sens : Il est de fait que les élèves de B sont moins occupées que leurs compagnes de A. Faut-il vraiment le regretter ? Si, au lieu de pâlir sur une version latine qui refuse de leur livrer ses secrets, nos jeunes filles ont du temps à consacrer à la couture, aux travaux d'agrément, à la musique, voire aux occupations ménagères, est-ce vraiment si déplorable que cela ? Et un de ses collègues encore : Il faut que l'égalité reconnue entre les divers moyens de culture ne soit point sans cesse remise en cause par une pratique qui continue à s'inspirer du préjugé quasi mystique de la supériorité du latin. On voit même, plus tardivement, accuser le latin d'une possible nocivité, dans la mesure où cette langue difficile, qui demande que l'on ressasse continuellement les mêmes règles élémentaires, dessèche l'esprit plus qu'elle ne le nourrit.*

*On sent bien, sous-jacent à ces critiques, le souci de maintenir une différenciation entre un enseignement masculin que l'on estimait plus préoccupé de savoir que de culture et un enseignement féminin que l'on voudrait plus orienté vers une formation générale et plus désintéressée. C'est ce que développe l'enseignante qui eut l'honneur de parler au nom de ses collègues, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, en présence du ministre Mario Roustan, lors des fêtes du cinquantenaire de l'enseignement secondaire féminin en mai 1931 : Pourquoi notre enseignement ne serait-il plus féminin ? Sommes-nous réduites à mettre l'accent, dans les études de textes, sur les mêmes preuves, les mêmes auteurs que chez les garçons ? Ne pouvons-nous au contraire, chez nos filles, lire plus discrètement Rabelais, Montaigne, Descartes, les penseurs qui annoncent la Révolution ; et au contraire nous arrêter plus complaisamment avec elles sur le dévouement fraternel et filial d'Antigone, l'obéissance et le sacrifice héroïque d'Iphigénie, la tendresse maternelle, la fidélité à l'époux par-delà la tombe, d'une Andromaque ? Le régime de nos lycées est assez libéral et assez souple pour que nos filles y trouvent la culture et l'éducation qui conviennent à leur destinée, quelle qu'elle puisse être. Nous ne voyons pas que nos élèves soient condamnées à devenir, à rester d'après célibataires incapables de se consacrer aux occupations domestiques, soit qu'elles en professent sottement le dédain, soit qu'elles reculent devant les dévouements que sollicite la vie familiale,*

dévouements qui seuls créent le bonheur profond et vrai. Lors de la même cérémonie, une avocate témoigne fièrement des bienfaits de la promotion féminine. Si les hommes ont quelque résistance, s'ils craignent encore quelque chose, c'est la concurrence, et cette idée, qu'ils cherchent à dissimuler, est la base réelle de leur dernière résistance. Mais la participation de la femme à la vie active extérieure est devenue une chose nécessaire contre laquelle il ne sert de rien de s'insurger. A cette évolution inévitable tout était à gagner, rien à perdre. Et les hommes ont compris que leur bonheur n'était pas perdu. A l'épouse au front candide, mais à l'esprit vide, avec laquelle aucune intimité d'esprit, aucune camaraderie n'était possible, a succédé la compagne intelligente, l'amie. Et le ministre lui-même, dépouillant tout vestige de l'ancienne et tenace misogynie, proclame : *Vous avez atteint les professeurs hommes dont tant de distance vous séparait. La loi, demain, établira entre vous et eux l'unité de recrutement. Vous l'avez appelée de vos vœux, vous l'avez méritée, Vous avez poussé jusqu'à ses dernières conséquences une expérience dont ceux qui l'ont instituée ne mesuraient pas d'abord la hardiesse et dont les malheurs de la Patrie n'ont que trop démontré la nécessité. Dans le monde actuel qui n'est pas un paradis, l'Eve nouvelle a trouvé des moyens nouveaux de vivre, et le vieil Adam, jusqu'ici l'incorrigible Adam, s'habitue à la considérer comme une rivale avec laquelle, mais sur laquelle aussi, il faut compter.* Notons qu'en cette même année 1931 l'alignement du maximum de service des agrégées sur celui des agrégés a été réalisé : il est vrai que pour faire aboutir cette ancienne revendication la Société des agrégées avait demandé à ses membres de *boycotter* (comme on ne disait pas encore) les fêtes du cinquantenaire. Un tel scandale fut heureusement évité, mais on voit par cet exemple que la contestation et la revendication féminine savent se faire hardies...

## QUELLE ÉDUCATION MORALE ?

Une autre différence avait été supprimée lors de l'assimilation, c'est celle qui permettait jusqu'alors aux jeunes filles de recevoir une éducation morale spécifique incluse dans les programmes. Et l'on sent bien que cette suppression a créé un malaise dans le corps enseignant féminin, et sans doute aussi chez les parents, qui considéraient la formation morale comme une partie intégrante et essentielle de l'éducation des filles. Sans doute pouvait-on soutenir qu'une telle formation était la tâche de tous les personnels de l'enseignement (administrateurs, professeurs et surveillants), et non d'un spécialiste disposant d'un horaire et d'un programme officiels. Les instructions ministérielles affirmaient précisément : *Aucun de vos maîtres ne peut se désintéresser de l'enseignement moral, ils n'ont jamais cessé de compter comme une de leurs tâches essentielles la formation du caractère autant que la formation de l'esprit, l'éducation de la conscience autant que l'éducation du goût.* Cependant cet argument était loin de paraître convaincant à tout le monde. C'est ce qui ressort par exemple de cet article d'une enseignante du collège de Fécamp en 1930 : *Chaque professeur peut, si elle veut, travailler à la formation morale des élèves, mais le résultat final, c'est que les enfants ont l'impression très nette, fort injustifiée, j'en conviens, que leur personnalité morale ne compte pas dans l'appréciation de leur valeur, et surtout, comme je les ai entendu dire, qu'on ne vient pas au collège pour être moralisées. On n'y vient pas pour apprendre aussi à se faire une conscience, plus délicate et plus scrupuleuse. Je sais un grand lycée où les élè-*

ves, très vivantes, très capables de réfléchir sur leur orientation morale, sont totalement inconnues de leurs professeurs, et, sans guide ni soutien, se tournent plutôt vers une très jeune surveillante d'internat, et c'est elle qui se trouve appelée à donner quelques conseils aux élèves ou à suggérer quelques aperçus. La même enseignante écrit encore l'année suivante : *La plupart d'entre nous doivent bien convenir qu'il n'y a pas adéquation entre le développement de l'intelligence et celui de la conscience, et nous connaissons toutes de ces **bonnes élèves** auxquelles nous n'avons jamais un reproche à adresser et qui sont de très médiocres consciences morales. C'est pour cela qu'à mon avis les cours de morale et le psychologie de l'ancien enseignement secondaire féminin étaient si utiles. Il nous faut chercher d'autres moyens, tels que création de ligues, de phalanges, qui soient capables de faire sortir les jeunes filles de cet état d'amoralité dans lequel elles passent les années qui comptent le plus dans une vie humaine pour le développement des habitudes morales.*

Et la *Revue* publie des passages d'un article du **Bulletin de la Ligue française d'éducation morale** où sont analysées les difficultés qui rendent d'autant plus nécessaire ce genre d'enseignement : *Représentez-vous, d'une façon concrète, ce qui se passe dans la société contemporaine. Voici un enfant qui entend une leçon de morale. Le professeur, avec sérieux, avec tact, avec émotion, a parlé de la probité, ou de la conscience professionnelle, ou de la décence. La classe est gagnée; elle le prouve au professeur par un de ces silences tout chargés de promesses qui ont plus de prix que les manifestations bruyantes. Les élèves sortent. Tout au long des rues, quand il rentrent chez eux, ils lisent, ils regardent des affiches annonciatrices de spectacles ! Que restera-t-il des paroles du maître sur la pudeur ? Les enfants arrivent dans leur famille : il arrive que cette famille soit ravagée ou minée. Les parents ne s'entendent pas, c'est l'enfant qui en pâtit. Ou bien le fils entendra, avec stupeur, vanter des opérations commerciales dont on vient de lui dire qu'elles étaient malhonnêtes. S'il en fait timidement l'observation, on lui répond avec un gros rire qu'il faut gagner de l'argent, le plus possible d'argent. Le philosophe René Le Senne, dans ce même **Bulletin**, suggère de confier aux répétiteurs, auxquels le nom d'éducateurs conviendrait alors bien mieux, cette œuvre délicate et continue de favoriser la culture morale des élèves par tous les moyens autres que ceux de l'enseignement. On peut prévoir un temps où, sous la direction du Proviseur, qui ne serait plus à la tête d'un établissement d'instruction, mais d'une maison d'éducation, à côté du Censeur des Etudes, qui ne s'occuperait que de l'enseignement, un autre Censeur présiderait à la bonne harmonie entre éducateurs spécialisés. Le terme actuel de conseiller d'éducation a presque été prononcé avec cinquante ans d'avance, si tant est qu'il recouvre entièrement aujourd'hui la fonction suggérée à l'époque.*

Mais c'est le Ministère lui-même qui, symboliquement, va substituer à son appellation d'**Instruction publique** celle d'**Education nationale**. Un inspecteur général, s'adressant aux jeunes filles du lycée de Rouen, commente ainsi ce changement d'appellation : *Le mot **instruction** n'avait rien de féminin. Aux temps révolutionnaires et napoléoniens où on le consacra, les filles n'avaient aucun accès à l'enseignement public. Jusqu'en sa consonance rébarbative, le mot gardait quelque chose de séchement intellectuel, où survivait la rudesse du régent, pour ne pas*

*dire du sergent instructeur.* Il n'empêche que les inspecteurs généraux de l'Instruction publique attendront cinquante ans avant de voir leur appellation alignée sur celle de leur ministre !...

Une enseignante du lycée de Dijon élargit d'ailleurs le problème de l'éducation morale en dénonçant non plus la carence de l'enseignement, mais celle des parents. Elle interpelle en ces termes les mères de famille : *Votre fille, dites-vous, est pour vous comme une étrangère ; elle a dix-sept ans maintenant, n'en fait qu'à sa tête, ne vous consulte jamais, un jour vous dira qu'elle s'est fiancée et qu'elle vous prie de commander les billets de faire-part. Mais avez-vous vraiment essayé de vous faire l'amie de votre enfant ? N'avez-vous pas été souvent absente à l'heure où elle rentrait, retenue chez le coiffeur ou à une réunion mondaine ? Ne l'avez-vous pas souvent, le dimanche, emmenée danser ? Elle m'arrivait le lundi somnolente ou excitée, ne sachant pas ses leçons, mais ayant appris en revanche toutes sortes de choses qui ne manquaient pas à son éducation ! Vous avez toujours cédé à ses caprices, à ses colères d'enfant, à ses bouderies de jeune fille. En revanche vous la malmeniez quand elle n'arrivait pas au premier rang à la composition, quand le grec n'entraînait pas, quand d'autres réussissaient mieux qu'elle. A ce système de douche écossaise, elle s'est fait une cuirasse de parfaite indifférente et s'habitue à laisser passer les orages. Votre mère n'osait pas dire devant vous que votre petite sœur ne fut pas apportée par une cigogne, mais vous, vous racontez devant vos enfants tous les potins de la ville, vous mettez à vos phonographes n'importe quel disque, vous emmenez votre fille au cinéma, au café. Elle apprend que le bonheur réside dans le bien-être matériel, que l'intelligence consiste à prendre la place des autres, voire qu'une malhonnêteté qui réussit est un signe de capacité.*

Notons, pour les amateurs de paradoxes ou d'anticipations, l'opinion d'un professeur (homme) de mathématiques qui conçoit une éducation morale fondée non plus sur l'enseignement des devoirs, mais sur celui des droits : *les droits des enfants sur leurs parents, les droits des enfants sur les maîtres, les droits des individus sur la société.* Un peu effrayée. Mlle Guénot fait part de ses inquiétudes : *Ne voit-on pas le danger qu'on va faire courir à ces générations de lionceaux armés pour défendre ces droits qu'ils n'auront que trop tendance à multiplier ? Ne risque-t-on pas - croyant les rendre plus heureux - de les fermer à toutes sortes de joies infiniment plus précieuses que celles d'exercer victorieusement ses droits ?* Mai 68 ne viendra que 32 ans plus tard...

Citons enfin, pour rester dans une plus sage orthodoxie, quelques extraits d'un rapport présenté par un groupe de professeurs du lycée de Sèvres. Il contient à la fois des constatations pessimistes et des propositions d'avenir : *Pendant l'heure de classe, si courte pour nos projets ambitieux, et si longue parfois pour l'attention de l'auditoire, pouvons-nous toujours créer, maintenir une atmosphère de confiance nous permettant de nous mêler de nos quarante, cinquante élèves, de leur parler cœur à cœur, à elles qui attendent de nous, confusément, autre chose que la seule explication de la leçon à apprendre ? (...). Le lycée favorise le compagnonnage sans racine, la formation des petits clans, l'éclosion des sentimentalités jalouses et exclusives, mais que fait-il pour inspirer le sentiment profond de la camaraderie, et préparer à la vie en société qui exige toujours un certain renoncement à soi pour le*

*bien de tous ? L'absence de coordination entre les efforts des maîtres, d'union étroite entre élèves et professeurs, de solidarité entre lycéennes, de rapports réguliers, instructifs et cordiaux, entre les familles et les professeurs, s'aggrave encore du fait de la discipline souvent imposée du dehors et généralement non-consentie, et du système des notes, des compositions, du classement perpétuel, système mercantile qui sous-estime le don de soi au travail **gratuit**, et ne tient compte que de la valeur relative, non de l'effort réel accompli pour se dépasser soi-même. A ce régime, à ce régime, trop souvent répondent soit une passivité sans âme, soit une obéissance peureuse, soit un zèle de surface qu'éteindront les premiers échecs scolaires, soit un état de révolte latente. Mais la crainte, la vanité, le découragement ou l'aigreur, ce ne sont point là des sentiments qui épanouissent l'âme, des sentiments moraux. Alors, pour former des élèves saines, honnêtes, heureuses et capables d'enthousiasme, il ne suffit pas de professeurs de haute valeur intellectuelle et morale, il y faut une organisation de la communauté scolaire. Il n'est pas possible d'entrer dans le détail du projet d'organisation présenté, qui concerne à la fois l'emplacement et l'architecture des établissements, la configuration et le matériel des classes, le personnel éducateur, les horaires et emplois du temps, les diverses activités à valeur éducative, la discipline (avec pour objectif le *self-government*), les rapports entre le lycée et le milieu familial, social et culturel. Ce projet révèle une conception globaliste de l'éducation qui a été reprise de nos jours dans les notions de *vie scolaire* et de *communauté éducative*. Il est juste de reconnaître que le mérite en revient à des femmes.*

Robert Viala  
Inspecteur honoraire de l'Éducation Nationale

*1881 : La loi Camille Sée crée l'enseignement secondaire de jeunes filles.  
1986 : Fusion des deux Ecoles Normales Supérieures - Sèvres et Ulm.*



*En juin 1922, l'Association des anciennes élèves de l'Ecole de Sèvres propose un questionnaire sur l'assimilation : est-elle demandée au nom des intérêts corporatifs (égalité du traitement) ? ou au nom de l'identité intellectuelle et de l'égalité de résistance physique des deux sexes ? au nom de l'ouverture de nouvelles situations aux femmes ? au nom d'une grande valeur éducative attribuée aux programmes des lycées de garçons ? au nom des garanties offertes par l'examen public du baccalauréat ? par désir de faciliter l'élimination des élèves les moins aptes ? - En revanche, l'assimilation est-elle refusée au nom des différences intellectuelles et physiques entre les sexes ? au nom de la culture désintéressée ? au nom des différences de finalité qui doivent exister entre les deux enseignements, et notamment de la nécessité de préparer les jeunes filles à leur rôle d'épouses et de mères ? La préoccupation du rôle de maîtresse de maison est en effet toujours présente dans les esprits du temps. Un article du journal Excelsior en 1923 signale l'inconvénient qu'il y a à priver une future mère de famille du cours de couture ou de cuisine, comme c'est le cas dans un lycée parisien où 20 élèves sur 1300 suivent les cours de cuisine, dans lesquels est assignée, tous les quinze jours, la confection d'un menu complet, depuis le potage, jusqu'au dessert, en passant par l'entrée, les légumes et l'entremets. Un tel apprentissage est, à ses yeux, fâcheusement concurrencé par les heures supplémentaires de latin en vue du baccalauréat.*



## L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE : « FUSION » D'ULM ET DE SÈVRES



L'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm et l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles (l'E.N.S.J.F., ex- Sèvres) étaient, paraît-il, des établissements importants du système éducatif français. L'École de la rue d'Ulm fut créée en 1874, Sèvres en 1881 (1).

En 1936, l'École masculine était rattachée à l'Enseignement Supérieur, l'École féminine à l'Enseignement Secondaire. Ceci se traduisait par des différences très importantes de crédits, de créations de postes de personnel, etc... Des premières tentatives de réunion des deux Ecoles eurent lieu à cette époque, une solution intermédiaire fut prise : l'École féminine fut rattachée à l'Enseignement Supérieur, devint l'E.N.S.J.F. et les programmes des concours d'entrée des deux Ecoles furent identiques. Cette mesure qui mettait, sur le plan légal, les deux Ecoles au même niveau, interdit aux femmes de se présenter à *la rue d'Ulm*. En fait, peu d'entre elles étaient entrées : de 1930 à 1939, dernière année (la première candidature datant de 1909) où les femmes purent se présenter, il y eut 33 reçues (19 en lettres, 14 en sciences). La Guerre de 1939-1945 chassa l'E.N.S.J.F. de ses murs bien jolis de Sèvres et commença alors pour cette École une longue errance : de 1940 à 1949, rue de Chevreuse et Boulevard Raspail, les laboratoires étant rue Lhomond, dans ceux d'Ulm ; puis ouverture des bâtiments du Boulevard Jourdan en 1949 ; enfin, un campus entier fut construit à Montrouge mais il fut terminé en 1969. Ainsi en Juillet 1968, des laboratoires étaient prêts et avaient la propriété remarquable de ne pas être au quartier latin. Une Commission se réunit, hors de la présence de la Directrice de l'École, et décida d'attribuer ces bâtiments à une Faculté de Chirurgie Dentaire et à un Centre Expérimental d'Études Médicales en création. Qu'il me soit permis de raconter ce qu'un ami, membre de cette Commission, me rapporta ensuite ; une remarque faite par un ancien Normalien, fusa : *Les Sévriennes se promènent depuis 1940 ; elles peuvent bien continuer !*

Les deux Ecoles de 1940 à 1986 menèrent des vies parallèles et collaborèrent beaucoup, surtout du côté scientifique, en Physique, Chimie et en Biologie. Madame SAUNIER-SEITÉ, dès sa nomination comme Secrétaire d'État aux Universités, tint à reprendre le problème de la réunion des deux Ecoles mais en envisageant, en même temps, une réduction massive des effectifs. L'alerte fut rude mais, finalement, assez rapidement enrayée et c'est ainsi que l'École put fêter son Centenaire en Décembre 1981 dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne. Lors de ce Centenaire, la représentante de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale nous annonça que nous serions prochainement mixées. Hubert CURIEN, alors Président

(1) Lire du même auteur : Un instrument de promotion féminine : L'École Normale Supérieure de Jeunes Filles - in - *L'Université au féminin* Perspectives universitaires, la nouvelle revue de l'AUPELF - Vol. 3 n° 1 et 2 - 1986.

du C.N.E.S. qui était mon voisin de table me regarda avec un petit sourire et commença ainsi sa propre allocution : *Vous voyez, Jean-Pierre SERRE, le mari de Josiane SERRE, était mon camarade de promotion à Ulm ; ma femme était d'une promotion plus jeune qu'elle à Sèvres. Alors, vous savez, nous, la mixité, on connaît et cela ne nous fait pas peur !*

Pratiquement, l'étude plus complète de la réunion des deux Ecoles commença alors. Dès 1984, on essaya de rapprocher les concours littéraires (groupe L) qui étaient d'esprits assez différents, en demandant que les sujets d'épreuves de langues anciennes et de langues vivantes soient les mêmes. En 1985, toutes les épreuves du groupe L furent identiques dans les deux Ecoles et les examinateurs corrigèrent les copies sans savoir si elles provenaient de candidats ou de candidates. Le concours de 1986 put donc, sans heurt, être mixte. Du côté scientifique, les sujets étaient communs depuis de nombreuses années et même les jurys sauf au groupe A (dominante Mathématiques). Il n'y eut donc aucune difficulté réelle pour organiser le premier concours scientifique de la nouvelle Ecole en 1986. Quels furent les résultats de ces concours ? Du côté littéraire, 40 filles sont entrées à ce premier concours commun : 33 + 1 étrangère au groupe L sur 78 postes, 6 au groupe S sur 20 postes. Au groupe S, la proportion de filles reçues reflète bien celle des candidates mais la première fille était septième. Au groupe L, il y avait nettement plus de candidates que de candidats ; la première fille était aussi septième mais il y avait sensiblement plus de filles que de garçons entre 7ème et 40ème.

Du côté scientifique, trois filles furent reçues pour 45 postes au groupe A (dominante Mathématique) ; seule une est entrée, les deux autres ont démissionné pour l'Ecole Polytechnique. Au groupe B (dominante Physique ou Chimie), cinq filles sont entrées sur 25 postes, en groupe C (dominante Biologie), six filles sur 20 postes, au groupe D (recrutement sur l'Université en Biologie-Géologie ou en Médecine), une fille sur 5 postes. Les résultats des groupes B, C et D sont tout à fait normaux et les élèves filles n'ont aucune difficulté dans leurs études, cette année. Aux mauvais résultats des filles au Concours groupe A, correspond une augmentation très nette du nombre de filles reçues à l'Ecole Polytechnique : 35 au lieu de 26 en 1985. Existe-t-il encore un barrage d'ordre psychologique dans ce domaine ? On peut aussi se demander si les jeunes femmes n'atteignent pas leur maturité dans cette spécialité plus tard que les jeunes gens car, deux ans plus tard, elles passent l'agrégation sans problème. L'avenir le dira et, probablement, ce problème ira en s'estompant.

Ces premiers élèves reçus à un concours commun ont pu être logés à la rue d'Ulm qu'ils soient littéraires ou scientifiques, garçons ou filles. Leurs camarades garçons qui étaient logés l'année précédente à la rue d'Ulm ont donc dû, certains, venir habiter dans les internats de l'E.N.S.J.F. Il est amusant pour quelqu'un comme moi qui a travaillé de nombreuses années à Ulm de voir combien on rencontre de jeunes femmes dans les couloirs et combien elles ont l'air d'y être fort à l'aise. Il est évident qu'au niveau des élèves, *la fusion* est chose faite. Au niveau des enseignants, aussi : les cours sont communs et, sauf quelques exceptions, tout se passe bien. Il y a, bien entendu, encore quelques réactions frileuses mais relativement peu et elles s'estompent progressivement.

Mais cette fusion ne sera définitive que lorsque les travaux entamés seront terminés et qu'ainsi l'Ecole Normale Supérieure pourra fonctionner sur ses trois sites (rue d'Ulm et rue Lhomond, Boulevard Jourdan et à Montrouge). Une tranche importante de travaux est en train de se terminer ; elle a permis, entre autre, de rénover une partie de l'internat masculin qui était vétuste, de faire des transferts variés de laboratoire et d'installer correctement le service de Mathématique - Informatique venu de Montrouge. La seconde tranche permettra d'agrandir bibliothèque et restaurant et de créer une grande salle qui manque cruellement.

La rentrée 1987 devrait voir la nouvelle Ecole fonctionner suivant les décrets qui sont en préparation et avoir une équipe de Direction (Directeur et Directeurs Adjoints) qui lui sont propre. Alors, on pourra dire que la fusion est faite ! Je suis persuadée que les meilleurs éléments féminins sauront profiter de l'émulation intellectuelle donnée par leurs camarades masculins et qu'ainsi ils auront sûrement beaucoup gagné à cette réunion des deux Ecoles.

Josiane Serre

# éducation-filières

**Figure 66 : ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AGRICOLE**

Élèves de l'enseignement professionnel agricole selon l'option choisie

Classes terminales de BEPA (Brevet d'Études Professionnelles Agricoles)

Classes terminales du cycle long de l'enseignement technique agricole

Options	Nombre total d'élèves	% filles
Économie familiale et rurale	6 816	98,3
Ostréiculture-vannerie	14	85,7
Distribution et commercialisation des produits agricoles	539	80,0
Agent de laboratoire agricole	398	57,3
Animalier de laboratoire	21	57,1
Horticulture	3 188	30,5
Agriculture, élevage et activités annexes	121	24,7
Laiterie	69	21,7
Arboriculture fruitière	122	16,0
Exploitation agriculture-élevage	8 113	9,0
Vigne et vin	628	7,8
Cynégétique	90	3,3
Pisciculture	53	1,8
Conduite et entretien des machines agricoles	834	1,7
Sylviculture et travaux forestiers	177	—
<b>Total</b>	<b>21 057</b>	<b>43,7</b>

Options	Nombre total d'élèves	% filles
Économie familiale et rurale	101	66,0
Laboratoire agricole	234	82,0
Économie agricole	368	81,1
Protection des cultures	73	26,0
Horticulture	895	24,7
Arboriculture fruitière	20	—
Arboriculture-viticulture	39	20,5
Productions de semences	35	20,0
Laiterie	93	17,2
Commercialisation des produits agricoles	75	13,3
Conduite de l'exploitation	2 064	9,9
Viticulture - Oenologie	245	8,2
Productions forestières	56	5,3
<b>Total terminales BTAO<sup>(1)</sup></b>	<b>4 296</b>	<b>25,5</b>
<b>Terminales BTAG<sup>(1)</sup></b>	<b>3 743</b>	<b>18,0</b>
<b>Terminales D<sup>(2)</sup></b>	<b>832</b>	<b>27,1</b>
<b>Total terminales cycle long</b>	<b>9 871</b>	<b>23,2</b>

(1) B.T.A. : Brevet de technicien agricole. On distingue le B.T.A.O. : Brevet de technicien agricole à option spécialisée, qui débouche sur la vie active, et le B.T.A.G. : Brevet de technicien agricole à option générale, qui mène généralement au cycle supérieur.  
B.T.S.A. : Brevet de technicien supérieur agricole.

(2) D<sup>2</sup> : Baccalauréat sciences agronomiques et techniques.

Source : BIMA ; Bulletin d'information du Ministère de l'Agriculture - N° 1054.

**Figure 67 : ÉTUDIANTS DANS LES UNIVERSITÉS**

Étudiants dans les universités selon la discipline

	1973-1974			1982-1983		
	Total des effectifs (en milliers)	dont femmes	Proportion de femmes (%)	Total des effectifs (en milliers)	dont femmes	Proportion de femmes (%)
Lettres	236,3	155,6	66,0	272,9	185,1	67,8
Pharmacie	28,0	16,7	59,7	37,6	23,2	61,7
DEUG pluridisciplinaire <sup>(1)</sup>	1,6	0,8	50,0	24,7	14,6	59,2
Droit	115,7	48,6	42,0	134,2	70,3	52,4
Médecine	144,2	52,5	36,5	136,2	59,6	43,8
Dentaire				11,4	4,1	36,4
Sciences économiques	52,7	15,0	28,4	81,6	34,6	42,4
IUT	39,3	11,8	30,1	54,9	20,6	37,6
Sciences	118,0	40,1	33,9	151,7	50,0	32,9
<b>Ensemble</b>	<b>735,8</b>	<b>341,1</b>	<b>46,4</b>	<b>905,2</b>	<b>462,2</b>	<b>51,1</b>

(1) Maths appliqués aux sciences sociales et Administration économique et sociale.

Source : Éducation Nationale.

Femmes en chiffres  
C.N.I.D.F. - I.N.S.E.E.

# éducation-filières

**Figure 68 : ÉTUDIANTS SELON LE CYCLE**  
Proportion de filles parmi les étudiants des universités selon le cycle

CYCLE DISCIPLINE	I <sup>er</sup> cycle		II <sup>e</sup> cycle		III <sup>e</sup> cycle		Préparation aux concours administratifs	
	1974	1980	1974	1980	1974	1980	1974	1980
Lettres	67,0	69,9	66,8	67,2	47,0	48,4	69,9	71,3
Deug Pluridisciplinaire	51,9	56,7	31,9	46,9	39,6	33,1	49,7	46,7
Droit	51,2	56,2	40,4	48,0	31,1	36,4	—	—
Médecine	—	—	33,8	38,0	33,5	38,0	—	—
Dentaire	44,3	51,8	29,5	35,5	27,7	34,2	—	—
Sciences économiques..	34,4	45,3	31,0	38,3	20,2	24,9	46,0	48,2
I.U.T.	30,2	36,2	—	—	—	—	—	—
Sciences	37,3	35,6	34,0	31,4	23,0	26,0	54,6	55,8
Ensemble	60,0	53,5	47,0	49,0	31,0	37,0	64,0	65,0

Source : Ministère de l'Éducation Nationale.

**Figure 69 : IUT**

Proportion de filles dans les IUT<sup>(1)</sup> selon la discipline en 1984-1985

Carrière de l'information	77,2 %	
Carrières sociales	67,80 %	
Biologie appliquée	63 %	
Gestion des entreprises et des administrations	60 %	
Chimie	53 %	
Informatique	46 %	
Transports, logistique	34,20 %	
Hygiène et sécurité	30 %	
Génie chimique	17,5 %	
Génie thermique	13 %	
Génie civil	7 %	
Génie électrique	6,64 %	
Génie mécanique	3,5 %	
Maintenance industrielle	1,4 %	

(1) Instituts Universitaires de Technologie.

**Figure 70 : CLASSES PRÉPARATOIRES AUX GRANDES ÉCOLES**

Les élèves des classes préparatoires aux grandes écoles

Année scolaire 1982-1983

Type de classe	Effectif total	Effectif filles	Proportion de filles en %
Littéraire	7 121	4 643	65,2
ENSET (qui prépare à l'enseignement technique)	749	455	60,7
H.E.C.	5 965	2 709	45,4
Vétérinaire	1 565	633	40,4
Mathématique et scientifique	26 464	4 521	17,1
Marine Marchande	43	4	9,3
<b>Total</b>	<b>41 907</b>	<b>12 965</b>	<b>30,9</b>

Source : Ministère de l'Éducation Nationale.

Femmes en chiffres  
C.N.I.D.F. - I.N.S.E.E.

# éducation-filières

Figure 71 : LES ÉLÈVES DES GRANDES ÉCOLES

Année scolaire 1982-1983	Nbre d'élèves	Dont filles	Proportion de filles (en %)
<b>1) Écoles préparant à des professions de nature agricole ou industrielle</b>			
Écoles d'ingénieurs	39 000	6 300	16,2
dont spécialités :			
• Agro-alimentaire	4 920	1 450	29,4
• Aéronautique	750	90	12,0
• Constructions et travaux publics-mines-géologie	2 750	320	11,6
dont Ponts et Chaussées	402	50	12,4
• Défense	930	20	1,7
• Électricité-Électronique	6 250	710	11,4
dont SUPELEC	812	72	8,9
• Mécanique et Métallurgie	5 500	200	3,6
dont Arts et Métiers	720	9	1,2
• Physique et Chimie	2 950	670	22,7
• Télécommunications	860	130	14,6
dont Télécom Paris	416	47	11,4
• Textile	330	40	10,8
• Sans spécialité dominante	13 050	2 550	19,5
dont Polytechnique	664	40	6,0
Centrale	1 051	103	9,8
Mines	243	24	9,8
Polytechnique féminine	601	601	100
Université de technologie de Compiègne	751	136	18,1
• Spécialités diverses (optique, météorologie, froid industriel...)	710	120	16,2
Écoles supérieures agricoles	390	110	28,8
Écoles vétérinaires	2 120	630	29,8
Écoles d'architecture	11 730	3 580	30,6
<b>2) Écoles préparant à des professions de nature tertiaire</b>			
Écoles d'enseignement commercial habilitées à délivrer un diplôme d'État	10 850	4 240	39,1
• ESCAE (Écoles Supérieures de commerce et d'administration des entreprises) sauf classes préparatoires	4 570	2 000	43,7
• Autres établissements			
dont HEC	890	260	29,7
ESSEC	810	250	31,1
ESCP (École Supérieure de Commerce de Paris)	740	330	44,6
EDHEC (Lille)	420	150	36,6
Écoles de Sciences administratives	6 570	2 690	40,8
dont :			
• ENA	450	100	21,2
• École de la magistrature <sup>(1)</sup>	810	370	45,3
• IRA (Instituts régionaux d'administration)	750	370	48,8
• École nationale des Impôts	1 810	900	49,8
• École supérieure des inspecteurs de police	610	120	19,8
Écoles de notariat (clercs de notaire)	1 600	1 130	70,6
Écoles normales supérieures <sup>(1)</sup>	2 760	1 110	40,0
• ENSET (École Normale Supérieure de l'Enseignement Technique)	1 000	280	27,6
• Écoles Normales supérieures section lettres	960	510	53,6
• Écoles normales supérieures section sciences	800	320	40,0
Écoles à caractère artistique	11 420	6 180	53,9
dont • Arts Déco (Paris)	1 009	514	50,9
• Conservatoire national supérieur de musique de Paris	1 252	557	44,4
Écoles diverses			
• École Nationale des Chartes	79	44	53,8
• Écoles de Journalistes	421	157	37,3
• École des Hautes Études en Sciences Sociales	1 233	2 879	42,8
• Écoles de formation de bibliothécaires	101	73	72,3
<b>3) Écoles diverses</b>			
• CREPS (Centres Régionaux d'Éducation Physique et Sportive)	1 259	497	39,5

(1) Année scolaire 1983-1984.

Femmes en chiffres  
C.N.I.D.F. - I.N.S.E.E.

## LES FEMMES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Cycles	Disciplines	Droit	Sciences économiques	Lettres	Sciences	Médecine	Pharmacie	Dentaire	Total
	années								
1 <sup>er</sup>	79-80	56,9	47,4	72,4	37,7	45,4			56,9
	84-85	61,1	51,4	74,9	37,8	53,6			59,8
2 <sup>e</sup>	79-80	50,8	42,8	70,4	38,8	38,8	63,7	35,7	52,3
	84-85	55,2	47,9	72	38,3	42,4	67,2	40,4	55,9
3 <sup>e</sup>	79-80	41,3	29,8	53,9	29,5	41,4	59,8	32,3	41,3
	84-85	51,0	37,2	57,1	32,4	43,7	55,9	33,7	44,2
Total	74-75	45,7	32,6	68,5	36,4	39,4	62,2	29,0	48,9
	79-80	51,5	43,8	69,7	37	42,7	63,2	35,4	51,8
	84-85	56,4	48,6	71,5	36,3	46,9	65,4	36,3	54,5
Variations en 10 ans		+ 10,7	+ 16,0	+ 3,0	- 0,1	+ 7,5	+ 3,2	- 7,3	+ 5,6
1 <sup>er</sup> c. 79 - 3 <sup>e</sup> c. 84		5,9	10,2	15,3	5,3	1,7			8,7

Pourcentage féminin dans les étudiants des universités

Années	Classes	M et P	Biologie	Total Sciences	Lettres
77-78		15,5	29,1	17,4	68,8
85-86		15,6	42,2	18,0	70,6

Pourcentage féminin en classes préparatoires

Ecoles	Cycle	Préparation Ingénieur	Troisième cycle
Tutelle Ministère Education Nationale		18,5	19,4
Tutelle autres Ministères		20,6	26,9
Privées		20,1	17,4*
TOTAL		18,2	21,6

(\*) Ce dernier nombre n'est pas significatif car population trop faible: 4 femmes sur 19.

Pourcentage féminin dans les Ecoles d'Ingénieurs

Tableau 2

Diplômées - sept. 86 (pp. 97-98)

***PARCOURS DE FEMMES ...***

***... PARCOURS D'OBSTACLES ...***



Nous avons adressé à un certain nombre de femmes qui occupent des postes de cadres dirigeants le questionnaire qui suit, afin de mieux comprendre comment elles étaient parvenues à ces postes, quelles difficultés elles avaient rencontrées, quelle image elles avaient de leur position dans la hiérarchie sociale.

Quelques unes seulement nous ont répondu, certaines par écrit, d'autres lors d'une interview ; deux situations différentes qui expliquent en partie l'inégale longueur des réponses et les différences de style.

Le montage qui suit prend en compte les réponses de six d'entre elles :

- Claude FOURNET : Secrétaire général de l'Ecole Nationale d'Administration.
- Jeannine GEOFFROY : Inspecteur général de l'Education nationale.
- Francine GOMEZ : Président Directeur général de Waterman.
- Claire HOCQUARD : Chef du service de la Prévision, Direction des hydrocarbures, Ministère de l'Industrie, des P et T et du Tourisme.
- Yvette ROUDY : Députée du Calvados, Ministre des droits de la femme de mai 1981 à mars 1986.
- Alice SAUNIER-SEITÉ : Professeur titulaire de la Chaire d'Organisation Géographique de l'Espace, Président du Département des Sciences de l'Aménagement du Conservatoire des Arts et Métiers, Docteur ès-Lettres.

## QUESTIONNAIRE



- Qu'est-ce qui fonde une élite ? Avez-vous conscience d'appartenir à une élite ? Etes-vous reconnue comme appartenant à une élite ? Par qui ?
- Vous attendiez-vous à réussir ? Avez-vous confiance dans votre capacité à réussir ?
- Quel a été votre parcours vers le pouvoir ?
- Quelles ont été les réactions de votre entourage ?
- Quels obstacles avez-vous rencontrés ? Avez-vous eu l'impression d'être confrontée à des obstacles parce que vous étiez une femme ?
- Qu'est-ce qui peut décourager les femmes de «faire carrière» ?
- Pensez-vous qu'on puisse concilier fonction maternelle et activité professionnelle ?
- L'institution est, dit-on, faite pour des hommes. Les femmes qui veulent s'y intégrer doivent-elles devenir des hommes ?
- Le pouvoir est-il masculin ?
- D'où pourrait venir le changement ?
- L'accès massif des femmes au pouvoir serait-il susceptible de changer ce type de société ?
- La réussite passe-t-elle nécessairement par l'accès au pouvoir ?

*L'humanité ne doit aux femmes aucune idée morale, politique ou philosophique.  
Elle a marché vers la science sans leur coopération.  
L'homme invente, perfectionne, travaille, produit, nourrit la femme qui n'a même  
pas inventé son fuseau et sa quenouille.  
N'en concluons pas pour cela que la littérature lui est interdite.  
Seule la littérature abstraite et la littérature de récréation lui sont accessibles.  
Le rôle de la femme dans les Lettres est le même que dans la manufacture, elle sert  
là où le génie n'est plus de service, comme une broche, comme une bobine.*

*PROUDHON, 1846*

**QU'EST-CE QUI FONDE UNE ÉLITE ? AVEZ-VOUS LE SENTIMENT D'APPARTENIR A UNE ÉLITE ? ETES-VOUS RECONNUE COMME APPARTENANT A UNE ÉLITE ? PAR QUI ?**

**Jeannine Geoffroy :** *C'est la compétence et le goût du service qui fondent une élite. Pour ma part, je n'ai pas vraiment l'impression de faire partie d'une élite et je ne pense pas détenir un pouvoir. Par qui suis-je reconnue ? Par ceux que le titre impressionne... mais aussi et surtout par ceux qu'au cours de ma carrière j'ai contribué à former.*

**Francine Gomez :** *Ce qui fonde une élite, c'est la réunion de leaders aux compétences reconnues. Je n'ai conscience ni d'appartenir à une élite, ni d'être reconnue comme appartenant à cette élite.*

**Claire Hocquard :** *Une élite peut-être définie comme un groupe de gens qui se reconnaissent entre eux (et sont reconnus) au fait qu'ils ont tout surmonté une épreuve commune, ou progressé sur la voie d'un idéal commun. Les anciens élèves des grandes écoles forment ainsi une sorte d'élite, mais on trouve aussi des élites sportives, morales, religieuses...*

*En ce sens, j'ai moi-même conscience d'appartenir à une certaine élite, celle constituée par les anciens meilleurs élèves de l'X, de l'E.N.A., et bien entendu des Ecoles Normales Supérieures, devenus après quelques années de jeunes fonctionnaires réputés prometteurs. Je suis d'ailleurs reconnue comme telle par mes pairs, et par les personnes initiées au système éducatif supérieur français. En revanche, il m'est impossible d'expliquer à un étranger à quel type d'élite j'appartiens, le titre d'ingénieur des mines pas plus que celui d'agrégée de mathématiques ne pouvant l'éclairer...*

**Alice Saunier-Seïté :** *L'excellence professionnelle et (ou) les hautes responsabilités, quel que soit le domaine concerné, fondent une élite. Je n'ai pas conscience d'appartenir à cette élite, mais je suis heureuse d'être universitaire et d'avoir assumé des responsabilités scientifiques, administratives et gouvernementales. A ces titres, je suis reconnue et souvent sollicitée.*

**Claude Fournet :** *Je me sens incapable dans le cadre de cet exercice, de vous répondre. Si c'est une question de pourcentage, c'est facile si c'est une question de pouvoir, c'est beaucoup plus délicat : l'influence que l'on a en enseignant est certainement plus grande que celle que l'on a dans une situation administrative, par exemple.*

**Yvette Roudy :** *Vous m'embarrassez beaucoup. Je n'aime pas le mot. Il y a une connotation dans le mot élite qui naturellement fait penser à une hiérarchie, donc à un pouvoir dominant susceptible de se reproduire, avec restriction des chances de pouvoir émerger de ceux qui sont à la base, si j'ose dire. Je préfère dire qu'il faut essayer de réaliser l'égalité des chances, tant entre les hommes et les femmes qu'entre les catégories sociales de façon à ne pas courir le risque de voir des Mozart assassinés, de perdre des intelligences qui n'auront pas été fécondées par la cul-*

ture, par la connaissance. Vous pouvez avoir des intelligences qui restent en friche. Donc il faut donner la possibilité à tout le monde de se développer. Pour l'instant nous n'avons pas encore totalement ces possibilités.

J'ai parfaitement conscience de pouvoir peser sur certains faits mais j'ai aussi la lucidité de savoir que tout ceci peut être tout à fait éphémère. Certainement la vie ne m'avait en rien favorisée au départ. C'est donc aussi un combat que j'ai mené, c'est pour cela que je continue d'éviter d'utiliser le mot que vous proposez. Je ne sais pas si j'appartiens à cette catégorie de gens qui décident, je dirais plutôt les décideurs, peut-être... Par qui ? Je ne sais pas, ce n'est pas à moi de le dire. Je pense que quand on est un ministre dans un gouvernement, oui, on a quelques pouvoirs, quand on est député dans un groupe d'opposition, beaucoup moins.

## VOUS ATTENDIEZ-VOUS A RÉUSSIR ?

**Francine Gomez :** Non.

**Claire Hocquard :** Je ne suis pas encore certaine d'avoir réussi ma vie professionnelle. Toutefois, à part quelques moments de doute pendant l'attente des résultats des concours que j'ai passés, mes résultats scolaires antérieurs ne rendaient pas ces succès improbables. Mon entourage a bien entendu été content, mais les femmes diplômées n'étaient pas une nouveauté dans la famille.

**Jeannine Geoffroy :** Je n'ai jamais eu de «plan de carrière» et n'avais au début aucune confiance particulière en moi-même. Mon cursus a été entièrement le fait des circonstances, et ni ma famille ni moi ne supposions au départ que je puisse «faire carrière» d'une manière quelconque. J'appartiens en effet à une famille bourgeoise où «les fils font des études» et les filles se préparent au mariage et à la maternité. C'est une série de hasards ou plutôt d'incitations de mes institutrices puis de mes professeurs qui on fait que de fil en aiguille... La génération de mes parents n'a d'ailleurs jamais très bien admis.

**Yvette Roudy :** Je ne m'attendais pas du tout à réussir ; c'est-à-dire que je ne me suis jamais dessiné un plan de carrière.

C'est une question que je ne me pose pas non plus avant d'entreprendre. En général quand je me lance dans une entreprise, je suis motivée essentiellement par une force qui me pousse et qui vient toujours d'une certaine révolte contre une situation. Simone de Beauvoir l'a dit dans la préface qu'elle a faite à mon livre c'est une lutteuse, c'est quelqu'un **qui n'admet pas la société telle qu'elle est et qui se bat pour qu'elle devienne telle qu'elle doit être.** Dès que je décèle quelque chose qui ne me plaît pas et que j'ai le sentiment que je peux peut-être organiser une action qui puisse faire reculer une injustice, ou améliorer ce qui ne va pas, je le fais. Est-ce à dire que j'ai confiance en moi ? C'est possible, mais je connais aussi mes limites, mais je sais aussi par expérience que, c'est parce que j'ai rencontré des gens qui m'ont fait confiance que j'ai pu aller plus loin que je ne croyais être capable d'aller. C'est une des choses que je dis souvent à des jeunes : n'ayez pas peur de mettre la barre très haut, vous ne savez pas vous même jusqu'où vous pouvez sauter. Vous essayez.

**Alice Saunier-Seïté** : A 20 ans, j'avais l'ambition de connaître le monde et d'atteindre la plus grande liberté individuelle possible. C'est pourquoi j'ai choisi la carrière universitaire.

## QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS VERS LE POUVOIR ?

**Jeannine Geoffroy** : Enseignement, formation d'enseignants, inspection.

**Francine Gomez** : Celui du hasard et de la chance.

**Alice Saunier-Seïté** : Les études supérieures, la cooptation par mes pairs universitaires dans les fonctions du C.N.R.S. puis des Universités, qui m'ont conduite aux plus hautes fonctions administratives puis au gouvernement.

**Claude Fournet** : Sèvres, puis l'E.N.A. J'ai préparé l'E.N.A. parce qu'il n'y avait pas adéquation entre ce que pouvait faire une normaleienne et ce que je sentais pouvoir faire : je n'ai jamais envisagé d'enseigner dans un collège d'enseignement secondaire. Quand j'ai fait Normale Sup, je ne savais pas qu'on me préparait à cela. Sèvres c'est ce qu'on fait quand on est bonne élève dans l'enseignement secondaire, avec toute l'imagerie que cela peut comporter.

**Yvette Roudy** : J'ai eu l'extraordinaire chance dans ma vie, d'avoir un caractère volontaire, un peu contestataire aussi. C'est ce caractère là qui partout a capté tout ce qui pouvait m'aider à mieux comprendre et à mieux argumenter ma bataille contre les inégalités. J'ai eu aussi une certaine chance puisque je viens d'un milieu très modeste, et que rien ne me prédisposait à devenir une responsable politique nationale et internationale ni à appartenir un jour à un gouvernement ni à occuper une position qui m'a permis de sortir un certain nombre de lois. Il y a eu donc ce caractère, le fait que je captais très vite tout ce qui se passait ; j'avais la volonté de conquérir la culture. Mon premier mouvement n'a pas été de me tourner vers les partis politiques ; à 17 ans dès qu'on m'a sortie d'un collège technique pour me mettre au travail, dans la même semaine, j'allais m'inscrire à des cours du soir pour continuer mes études. Je suis intimement convaincue - et je l'ai mis en pratique - que cela passe par la connaissance, les connaissances. J'ai donc voulu conquérir la culture. A partir de là, j'ai saisi au passage toutes les occasions, l'occasion de venir à Paris, de travailler avec des personnages que je pouvais rencontrer par hasard mais à qui je proposais aussitôt de travailler, je pense à Colette Audry, Marie-Thérèse Eyquem, François Mitterrand. Le travail et la capacité de travail, c'est aussi quelque chose qui m'a aidé. La chance aussi, mais ça ne suffit pas, parce que la chance peut passer devant vous, si vous ne la reconnaissez pas, si vous ne la saisissez pas, les plats ne repassent pas deux fois. Tout cela m'a permis d'arriver à un endroit d'où on peut être écouté et se faire entendre et quand on ne peut plus ici ou là, on cherche une autre scène. Si je n'avais plus la scène politique, j'en trouverais peut-être une autre, la scène médiatique peut-être, je ne sais pas.

**Claire Hocquard** : Je n'ai encore qu'un pouvoir tout relatif, d'ailleurs on n'a jamais que cela dans le monde d'aujourd'hui. Mon parcours a cependant été très simple : attirée par l'esthétique du raisonnement mathématique pur, j'ai choisi de

rentrer à Sèvres. Après une année intensive, j'ai compris que j'étais mieux faite pour une vie plus active, des résultats plus tangibles, et je me suis préparée (à l'Institut d'Etudes Politiques) au concours de l'E.N.A., sans oublier cependant l'agrégation de mathématiques. Le concours d'entrée au Corps des Mines s'est sur ces entrefaites ouvert aux normaliennes, et j'ai préféré cette voie à celle de l'E.N.A.

Par la suite, ma carrière a été classique, selon les normes propres au Corps des Mines : un premier poste en région (parisienne) où je me suis occupée de l'administration du sous-sol de la région Ile-de-France et des anciennes carrières de la Ville de Paris et des alentours. Mon second poste a été, en administration centrale, celui de chef de service de la Prévision, en fait le service économique et financier de la Direction des Hydrocarbures. Dans les deux cas, je dirigeais un service d'une vingtaine de personnes, dont quatre ou cinq ingénieurs.

Assez classiquement enfin (mais je serai la première femme ingénieur des mines à le faire) je me prépare à quitter l'administration pour l'industrie privée dans les mois prochains, sans doute pour occuper un poste dans l'état-major d'un grand groupe.

### QUELLES ONT ÉTÉ LES RÉACTIONS DE VOTRE ENTOURAGE ?

**Yvette Roudy** : Ma famille, devant mon itinéraire et ma manière d'agir et de vivre, n'a pas compris. En revanche j'ai eu l'extraordinaire chance d'avoir un compagnon de vie qui lui m'a beaucoup aidé. Je l'ai rencontré quand j'avais 17 ans. Mon mari m'a encouragée et après lui j'ai trouvé d'autres personnes qui m'ont aussi fait confiance et m'ont confié des missions dans le monde politique. J'ai reconnu ces personnes quand je les ai vues, je les ai écoutées. Elles m'ont aidée.

**Jeannine Geoffroy** : Ma promotion se faisant peu à peu, sur toute une carrière, les miens se sont progressivement et affectueusement habitués. Sauf mon père et ma belle-mère pour qui c'était un sujet qu'on n'abordait pas.

**Francine Gomez** : Mon statut a été reconnu comme normal et sans doute prévisible.

**Alice Saunier-Seité** : Le déroulement de ma carrière a été trop classique et naturel pour susciter des réactions.

**Claude Fournet** : Je n'ai jamais eu de réaction négative de la part de mon entourage.



*Parmi les résolutions adoptées à l'unanimité par le congrès de Rennes, il en est une, celle de la commission du travail des femmes, qu'il est impossible de laisser passer au nom même de la France ouvrière. Sans demander que la femme soit exclue des usines, fabriques et ateliers et que le champ du travail économique lui soit interdit, le congrès entend le limiter à la femme fille ou veuve, obligée de subvenir à ses besoins.*

*Dans tous les milieux, nous devons nous efforcer de proposer cette idée que l'homme doit nourrir la femme.*

*JULES GUESDE, Le socialiste, 9 octobre 1898*

*Le travail des femmes, dont personne ne conteste la légitimité ni la légalité... et pour enrichissant qu'il soit pour le pays, n'en est pas moins facteur de chômage et de dénatalité ; plutôt que d'envoyer les femmes au travail, mieux vaut les envoyer au lit.*

*M. HENRIET  
Sénateur du Doubs,  
lors d'un débat parlementaire  
in Le Monde, 11.2.79*



**QUELS OBSTACLES AVEZ-VOUS RENCONTRÉS ? AVEZ-VOUS EU L'IMPRESSION D'ÊTRE CONFRONTÉE A DES OBSTACLES PARCE QUE VOUS ÉTIEZ UNE FEMME ?**

**Yvette Roudy** : *D'abord des forces conservatrices, c'est-à-dire toutes celles qui refusent le changement ; les petites choses aussi, les jalousies. Il ne faut pas sous-estimer les forces conservatrices parce que même si elles sont obligées d'entrer en sommeil, elles sont prêtes à se réveiller. Qui croyait que le racisme et le sexisme étaient encore si vivants en France ?*

*C'est un mal qui peut entrer en sommeil mais que l'on peut réveiller. C'est Brecht qui disait que les flancs de la bête sont encore féconds.*

*Le racisme, le sexisme, le totalitarisme, tout ce qui cherche à écraser tout ce qui est progrès, ça peut se réveiller et ça peut trouver des forces pour s'alimenter dans une culture, ou un régime politique.*

*L'enseignement secondaire féminin a été un progrès, parce que, effectivement, les femmes étaient tout simplement barrées. Les féministes ont fait des reproches, en disant ça va être en enseignement au rabais ; par ailleurs les masculinistes, pour ne pas dire les misogynes, n'en voulaient pas parce qu'ils ne voulaient rien du tout. Ils trouvaient que les femmes en savaient bien assez pour distinguer un pourpoint d'avec un haut de chausse, comme disait Molière. Celles qui voulaient en savoir plus étaient taxées de « bas bleu », C'est-à-dire que l'ambition d'accéder aux connaissances les plus élevées, lorsqu'elle se manifestait chez les femmes, provoquait des lazzi, de l'ironie et de la dérision donc toute une attitude de dissuasion par la moquerie, alors que l'ambition d'un garçon est saluée comme une chose noble.*

*Et ça c'est fondamental dans la différence d'éducation qu'on donne aux garçons et aux filles.*

*Nous avons donc des phénomènes de reproduction, avec des inégalités de chances, tant sociales que sexistes, et c'est une situation qui est très difficile à modifier parce que, pour la modifier il faut aussi détruire des préjugés. Il faut évidemment des mesures institutionnelles, certes, mais ça ne suffit pas. Il y a eu il y a bien longtemps - au siècle dernier - je crois, une loi qui préconisait l'instruction des filles, cela n'a rien donné : les filles n'en ont pas profité ; ça n'était pas entré dans les têtes. Ça n'était pas mûr. Il faut aussi travailler sur l'évolution des mentalités et c'est très difficile. Aujourd'hui on triche avec les idées, parce que vient un moment où on ne peut plus s'afficher ouvertement misogyne ou raciste, ça n'est plus tenable sur le plan social, donc on enveloppera le même discours sous d'autres formes mais ça reviendra exactement au même. Je crois qu'au point où nous en sommes aujourd'hui, c'est un refus d'ouverture d'esprit parce que les sciences et techniques et l'évolution des connaissances font que tout est à notre disposition.*

*Celui qui est raciste ou celui qui est sexiste, a effectivement un comportement dont il a parfaitement conscience. C'est un choix de société. Je ne donnerai pas l'absolution. J'ai eu trop connaissance d'hommes et de femmes qui, même ayant été conditionnés à un certain comportement, finissent pas reconnaître quand même que... j'ai eu des discussions avec bien des hommes et je voyais bien leur évolution. Ils sont capables de comprendre, dès lors qu'ils s'aperçoivent que c'est une question de justice, d'égalité des chances ; à ce moment là ils sont capables d'agir. Ils ne sont peut-être pas capables de devenir eux-mêmes des combattants pour ces idées là mais au moins ils ne les combattent plus, bien que leur comportement personnel,*

*individuel, privé arrive quelquefois à ne pas être en conformité. C'est une question d'évolution sociale. Moi, j'ai trouvé un homme merveilleux qui était Olof Palme, qui avait tout compris, et il l'expliquait très bien. Eh bien je ne suis pas sûre que des hommes plus jeunes, dans des pays ou des partis démocratiques, soient prêts à faire cette démarche, parce qu'il faut aussi énormément de courage et de lucidité, avoir un petit peu aujourd'hui, en soi, quelque chose d'exceptionnel. Je pense que Palme était un juste - et il faut pour cela beaucoup de courage. Nous sommes dans une société encore un petit peu barbare à cet égard, on le voit bien avec ce qui se passe en Afrique du Sud ou partout ailleurs encore où on a très bien compris les mécanismes d'exclusion mais où on se heurte à une question de pouvoir. Les tenants du pouvoir, qui sont des «élites» n'ont pas envie de le partager, donc c'est une question politique et c'est impitoyable.*

*Il est clair que dans un débat politique quelconque sur des sujets divers on reconnaît a priori aux femmes une certaine compétence naturelle dès lors qu'on va discuter de problèmes sociaux, de santé, d'écologie peut-être, de société ; mais si les femmes se mêlent d'entrer dans le discours économiste ou militaire, ou politique, il y aura un coefficient «moins» qui leur sera appliqué. Il m'est arrivé très souvent dans un débat de constater qu'étant intervenue pour dire deux ou trois choses auxquelles j'avais réfléchi, je ne trouvais aucun écho ; jusqu'à ce qu'un camarade reprenne très exactement tout ce que j'avais dit et qu'aussitôt un autre dise : «comme vient de dire untel». Mais ce que j'avais dit moi n'était pas cité. C'est repris parce qu'un homme l'a repris.*

**Jeannine Geoffroy :** *Je n'ai pas eu l'impression d'être confrontée à des obstacles particuliers parce que j'étais une femme, souvent, par contre, j'ai eu l'impression de ne pas être traitée comme mes collègues hommes.*

**Claire Hocquard :** *Au fil de cette encore courte carrière, je n'ai pas rencontré d'obstacles particuliers sauf un : le fait de devoir passer au repos presque complet mes deux grossesses a quelque peu affecté ma scolarité au Corps des Mines et dans une moindre mesure mon premier poste. Je dois dire que mes professeurs, mes camarades et plus tard mes collaborateurs ont toujours été très compréhensifs et attentionnés, ce qui m'a permis de ne pas trop souffrir, personnellement ni dans mon travail, de ces mois d'éloignement relatif.*

**Alice Saunier-Seïté :** *Non, mais le milieu universitaire est sans doute spécifique à cet égard.*

**Claude Fournet :** *Je n'ai jamais rencontré d'obstacles pour entrer dans un poste.*

#### **QU'EST CE QUI PEUT DÉCOURAGER LES FEMMES DE FAIRE CARRIÈRE ?**

**Jeannine Geoffroy :** *Le fait qu'elles ne s'y attendent pas vraiment.*

**Francine Gomez :** *Le choix est à faire entre la famille et la profession.*

**Alice Saunier-Seïté :** *Le bonheur sans égal d'élever ses enfants.*

**Yvette Roudy** : Ce sont les difficultés, les obstacles subjectifs, ceux que j'ai évoqués, et aussi les obstacles objectifs, la question du temps par exemple. Dans le rôle social qui nous est donné, on nous charge d'un certain nombre de tâches qui nous prennent beaucoup de temps : charge des enfants, charges domestiques, qu'il faut assumer. Vous n'avez pas le choix, sauf si vous avez un compagnon qui accepte le partage des tâches, naturellement, ce qui est encore très rare. Les femmes ne bénéficient pas de ces premières années qui sont décisives pour un garçon. Vous avez des dates et des âges limites dans la haute fonction publique, pour passer des examens et des concours, qui constituent des handicaps pour les femmes.

Dans ce film extraordinaire dont on donne une image du sexe qui masque tout le reste, **Le déclin de l'empire américain**, on voit une femme qui vient d'écrire un bouquin, une autre qui est prof ; celle-ci retrouve autour d'une table des camarades hommes avec qui elle était à l'université. Les garçons ont des chaires, sont des professeurs d'université importants, elle est toujours chargée de cours, pourquoi ? parce qu'il y a eu une parenthèse dans sa vie, au moment où elle s'est mariée et où elle a eu des enfants. Ça l'a retardée. Je crois qu'une nouvelle génération de femmes maintenant accepte beaucoup moins comme un fait de la fatalité qu'il puisse y avoir parenthèse, mais elles ne veulent pas non plus se priver du plaisir d'avoir des enfants. Alors c'est très dur pour elles.

#### **PENSEZ-VOUS QU'ON PUISSE CONCILIER FONCTION MATERNELLE ET ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE ?**

**Yvette Roudy** : Il faut plusieurs choses : la volonté de la part de la femme, un compagnon de vie qui l'accepte malgré les difficultés affectives. Il faut naturellement des structures qui dépendent du pouvoir politique, des systèmes de garde d'enfant assez souples, et il faut quelqu'un qui partage les tâches, le père des enfants ou quelqu'un dans votre famille. La vie ce n'est pas seulement quelque chose de mécaniste et de matérialiste, c'est aussi de l'affectif, il y a aussi de la spiritualité.

**Jeannine Geoffroy** : Oui mais... je n'ai pas accepté de fonction itinérante tant que mes enfants étaient jeunes.

**Francine Gomez** : Non.

**Alice Saunier-Seïté** : Pas lorsque les enfants sont très jeunes et que les activités professionnelles sont très lourdes.

**Claude Fournet** : Je crois que pour mes deux petites filles, c'est bien. Elles s'intéressent à ce que je fais. Pour elles c'est un bon point. Quand je rentre je suis beaucoup plus disponible qu'une femme qui passe sa journée avec ses enfants. Même si je suis fatiguée, je considère que je dois me consacrer à elles. Cela donne une certaine qualité à nos rapports. Mais il faut dire que le système de garde d'enfants est totalement inadapté : les horaires des crèches sont rigides ; or pour une femme comme moi, il est difficile de prévoir des horaires.



**Claire Hocquard :** Bien sûr, c'est ce que font toutes les femmes qui travaillent, et il y en a quelques millions ! Toutefois, et pour partir du commencement, une étude statistique confirmerait sûrement l'impression (tirée d'informations partielles) que les femmes cadres supérieurs ont plus de mal que les autres à avoir des enfants, ce qui tendrait à montrer que la nature anticipe et prévient la difficulté !

Boutade mise à part, concilier les deux fonctions est avant tout une affaire d'organisation : travailler beaucoup suppose qu'une autre personne prenne en charge une grande partie des soucis domestiques et veille au bon fonctionnement de la maisonnée ; c'est une division du travail finalement peu différente de celle que l'on a à pratiquer avec ses collaborateurs - ceci pour conserver assez de disponibilité pour les enfants qui en ont grand besoin.

Il paraît pourtant difficile (mais c'est un défi stimulant) de réussir également les deux. La conciliation se fait plutôt par périodes : certaines semaines l'activité professionnelle est très intense, d'autres au contraire la famille est plus exigeante. La plus grande difficulté me semble être de savoir résister à l'urgence qui caractérise la vie professionnelle, et de prendre le temps de réagir à tel incident, telle petite phrase des enfants qui aurait fui sinon en laissant un vide.

Cette cohabitation est d'ailleurs une de mes grandes fiertés (peut-être prématurées?) et je m'enorgueillis autant d'avoir des petites filles éveillées, bien élevées et gaies que d'avoir fait baisser le taux de la taxe sur le fuel lourd ! Il est vrai que la réussite professionnelle est le plus souvent largement collective, que la vie familiale se réussit essentiellement à deux.

Malgré ces quelques difficultés, la conduite parallèle de ces deux vies est très enrichissante : obtenir d'un enfant qu'il apprenne à lire enseigne par exemple que l'autorité n'est rien sans compréhension, effort pour motiver les autres et patience...

Surtout, l'existence de ces deux vies aide à relativiser les enjeux, objectifs et résultats de chacune. Les questions des enfants sur le travail, naïves mais fondamentales («pourquoi vas-tu au bureau plutôt que de rester avec nous ?») ne peuvent se satisfaire de réponses superficielles et c'est (je risque cette hypothèse) l'une des raisons qui font que les femmes s'attachent moins que les hommes aux attributs symboliques de pouvoir.

*Il y a une chose qui va plus vite que l'abolition de l'esclavage dont on parle tant depuis un siècle : c'est l'abolition de la femme. Les hommes qui n'entendent pas plus la politique du cœur que l'autre, y ont poussé à cette abolition.*

*Les imbéciles.*

*Et les femmes, ces orgueilleuses y croient et y travaillent... le tour sera bientôt fait. Je vous l'annonce.*

*La femme telle que l'ont adorée jusqu'ici toutes les sociétés connues est sur le point de disparaître dans le progrès des choses et des mœurs.*

*Cherchez la maintenant et trouvez la si vous pouvez parmi ces espèces de jeunes gens à toquets, à cannes et à bottes, élevés à la gymnastique, montant à cheval, conduisant une voiture, « camaradant » avec leur fiancé, serrant la main des hommes au lieu de se la faire baiser respectueusement par eux et à qui on donne encore le nom de jeunes filles, faute d'un autre qu'on trouvera plus tard... Femelles, car après tout il faut bien rester femelles, femelles masculinisées, mais femmes.*

*Non plus.*

*Barbey d'Aurevilly, autres pensées détachées*

*La femme paie les conséquences intellectuelles de la perte de ses précieuses qualités féminines. Tous les observateurs confirment que la femme intelligente est masculine.*

*Hélène Deutsch de la Meurthe*

**L'INSTITUTION EST FAITE POUR DES HOMMES, LES FEMMES QUI VEULENT S'Y INTÉGRER DOIVENT-ELLES DEVENIR DES HOMMES ?**

**Jeannine Geoffroy :** *Sûrement pas !*

**Francine Gomez :** *Non, c'est en train de changer très vite.*

**Claude Fournet :** *Absolument pas.*

**Alice Saunier-Seïté :** *L'institution est conçue pour les meilleurs par le talent, par le travail et par la disponibilité. Ce n'est pas affaire de sexe.*

**Claire Hocquard :** *L'intégration aux institutions ne suppose pas que les femmes deviennent hommes ; au contraire il est à présent reconnu que la diversité est stimulante plus que gênante, et je crois que les hommes seraient déçus si les femmes n'agissaient pas différemment d'eux.*

**Yvette Roudy :** *Pour l'instant tout ce que les femmes ont à faire c'est essayer de s'intégrer à ces institutions faites par et pour les hommes. Le premier mouvement des féministes des années 20 a été de s'y intégrer en imitant les hommes, maintenant il y a un autre mouvement plus humanisé, plus humaniste en quelque sorte. Il y a eu ensuite un autre mouvement féministe qui a essayé de revendiquer, de promouvoir une nature féminine mais qui s'est fait piéger finalement dans le flou. Aujourd'hui on veut s'intégrer, mais dans une société qui bouge et qui change aussi. C'est-à-dire que le vêtement d'origine qu'on nous proposait d'endosser ne nous convient vraiment plus. On demandait aux femmes de se plier à un modèle dans lequel elles ne pouvaient pas se plier. Il faut que ce modèle bouge, c'est le changement des rôles sociaux, c'est une organisation différente de la vie. Ces structures, ces institutions ne bougeront que sous la force des femmes, avec leur entrée.*

*On a raison d'exclure les femmes des affaires publiques et civiles : rien n'est plus opposé à leur vocation naturelle que tout ce qui leur donnerait des rapports de rivalité avec les hommes.*

*DE STAEL, de l'Allemagne, III.19*

*Je conviendrais bien volontiers que les femmes nous sont supérieures si cela pouvait les dissuader de se prétendre nos égales.*

*SACHA GUITRY*

## LE POUVOIR EST-IL MASCULIN ?

**Francine Gomez :** *Non, mais le goût du pouvoir, oui.*

**Jeannine Geoffroy :** *Le goût du pouvoir, peut-être...*

**Yvette Roudy :** *Vous avez si peu de femmes à l'assemblée, au gouvernement. On peut envisager une femme premier ministre, je ne sais pas si on peut envisager une femme président de la république. Parmi les grands patrons, dans le monde médical, parmi les directeurs, il y a très peu de femmes, pourtant 70 % du personnel enseignant est féminin. Plus vous montez dans la pyramide et la hiérarchie du pouvoir et moins il y a de femmes. Le pouvoir est masculin. C'est le dernier bastion que les femmes auront à conquérir et ce sera le plus difficile. Prenez la religion et voyez comment elle résiste à la demande des femmes d'y entrer. C'est un barrage fantastique. Prenez le monde de la finance... Le pouvoir n'est pas seulement politique, il est aussi dans la société civile et dans d'autres lieux de pouvoir : religion, police, justice, armée, monde médical, media, presse, religion.*

**Claire Hocquard :** *L'hypothèse que les femmes s'attachent moins que les hommes aux symboles du pouvoir n'entraîne en aucune façon qu'elles exercent le pouvoir avec moins de légitimité, ou ne sont pas bien intégrées.*

**Alice Saunier-Seïté :** *Le pouvoir tient au sens de l'organisation et à l'autorité naturelle et sans contrainte. Ce n'est pas affaire de sexe.*

**Claude Fournet :** *Les hommes ont surtout, plus que les femmes, le goût du jeu, du théâtre, de la mise en scène. Nous échappons un peu plus à cela. Par contre, lorsqu'on veut faire aboutir ce qu'on a à faire aboutir, on entre inévitablement dans les rivalités de corps, de personnes. Et les femmes comme les hommes. Nous ne sommes peut-être pas dupes, mais nous n'y échappons pas.*

## D'OÙ POURRAIT VENIR LE CHANGEMENT ?

**Jeannine Geoffroy :** *De la prise de conscience que le pouvoir appartient au personnage, pas à la personne.*

**Alice Saunier-Seïté :** *Le changement dépend de la volonté des femmes d'accepter et d'assumer pleinement les responsabilités.*

**Francine Gomez :** *Il va falloir utiliser les compétences de toutes les filles qui sortent des bonnes écoles.*

**Claire Hocquard :** *L'accès des femmes aux niveaux hiérarchiques élevés de fonction publique et des entreprises me paraît inéluctable, même s'il est lent. Il serait certainement plus rapide si les femmes tentées par une vie professionnelle de haut niveau rencontraient une meilleure acceptation du fait qu'elles ont une «double vie». La politique suivie par Singapour, qui consiste à encourager, puissamment mais sélectivement, les femmes ayant des diplômes supérieurs à avoir des enfants plus nombreux, me paraît un exemple d'une telle reconnaissance.*



**Yvette Roudy** : *Le changement viendra des femmes elles-mêmes si elles le veulent avec assez de force. Elles auront des alliés chez les hommes. D'ailleurs elles ne pourront pas faire bouger les choses sans des alliés ; moi je n'aurais rien pu faire s'il n'y avait eu le soutien du président de la république et du premier ministre. Il y a eu des alliés importants : Olof Palme, Bourguiba, Gandhi, Roosevelt, Kennedy. Mais pour que le changement soit durable, il faut qu'il y ait aussi la durée. Moi j'ai eu 5 ans, il m'en aurait fallu 7 ou 8 de plus pour mettre en application la loi sur l'égalité professionnelle, pour développer les plans d'égalité, pour faire vivre la circulaire que j'avais signée avec M. Chevènement qui préconisait des classes passerelles. Des nominations que j'avais obtenues de fonctionnaires placés auprès des recteurs et chargés de l'orientation des jeunes filles, le développement des bourses, ont été supprimées.*

### **L'ACCÈS MASSIF DES FEMMES AU POUVOIR SERAIT-IL SUSCEPTIBLE DE CHANGER LE TYPE DE SOCIÉTÉ ?**

**Francine Gomez** : *Oui, les femmes sont plus franches, et souvent plus énergiques. Elles ont le sens de l'intérêt général.*

**Alice Saunier-Seïté** : *Je ne crois pas. Dans les responsabilités, les femmes ne semblent pas se comporter différemment des hommes.*

**Claude Fournet** : *Je ne sais pas, mais il y a des choses qu'un homme ne voit pas. Nous avons certainement quelque chose de particulier à apporter.*

**Yvette Roudy** : *Bien entendu, quand les femmes accéderont en nombre au pouvoir cela changera. La société a déjà changé, elle est beaucoup moins machiste, moins rude, moins brutale. Je parlais des valeurs dites «viriles», ce n'est que dans certains milieux politiques d'extrême-droite qu'on peut entendre certains discours alors qu'avant c'était le discours dominant dans certains milieux. Les femmes ont commencé à faire entrer leurs idées, leurs discours, leur manière de voir les choses dans le discours dominant. La société va forcément s'enrichir de l'arrivée des femmes.*

*Mais il faut toujours recommencer, il faut toujours être vigilant. Qui remarque comme une anomalie la composition des pouvoirs régionaux ? Dans des structures et des institutions qui sont toutes fraîches, toutes neuves comme le sont les instances régionales, où on aurait donc pu tout de suite montrer le changement, on s'aperçoit que ce sont les vieilles habitudes qui ont prévalu. Combien avez-vous de corps régionaux qui n'ont pas honte de montrer sur d'énormes affiches qu'ils vont placarder dans toute la ville, une brochette de vingt hommes..., pas une femme ! Ils s'affichent; ils disent «nous représentons le pouvoir régional». Ils décident, ils ont des moyens financiers. Nous avons la décentralisation en France mais il y a presque un recul à ce niveau là. Essayez de faire une enquête là-dessus. Prenez la composition de tous ces organes régionaux de pouvoir, vous me direz combien de femmes il y a.*

*L'envie de réussir chez une femme est une névrose, le résultat d'un complexe de castration dont elle ne guérira que par une totale acceptation de son destin passif.*

**FREUD**

## LA RÉUSSITE PASSE-T-ELLE NÉCESSAIREMENT PAR LE POUVOIR ?

**Claire Hocquard :** *Le temps «pouvoir», comme d'ailleurs celui de «réussite» est trop vague pour que la réponse puisse être autre chose que oui, pour la plupart des gens. Mais le pouvoir n'est qu'un moyen d'accomplir quelque chose d'utile, de faire plus et mieux ; un penseur, un saint n'ont pas besoin de pouvoir pour réussir. Pour ma part, je n'aimerais pas ne laisser comme souvenir que le fait que j'ai un moment exercé quelque pouvoir.*

**Jeannine Geoffroy :** *Certainement pas !*

**Francine Gomez :** *Sûrement pas ! Croyez-vous que Fleming ait couru derrière un quelconque pouvoir... et pourtant quelle réussite !*

**Alice Saunier-Seïté :** *Certainement pas. Elle peut-être exemplaire dans les domaines tels que la musique, la peinture, sans exercer ce qu'on a coutume de considérer comme le pouvoir.*

**Claude Fournet :** *La réussite ne passe certainement pas par le pouvoir : on peut sans aucun doute réussir dans sa vie maternelle, créative.*

**Yvette Roudy :** *Je crois que la question est mal posée. Toute réussite comporte un pouvoir. Forcément. Mais qu'est-ce que le pouvoir ? On a, là aussi, raconté beaucoup de choses... qu'est-ce que la réussite ?... Qu'est-ce que c'est que l'échec?*

*Un jour j'ai écrit un livre sur la réussite et j'ai interrogé une amie : «Qu'est-ce que c'est pour toi la réussite » ? Elle m'a fait une description parfaite - ce n'était pas une femme qui avait tellement bien réussi, mais c'était quelqu'un que j'estimais beaucoup parce que j'admirais son intelligence -. Je n'ai pas pu m'empêcher de lui dire à la fin de la conversation : «mais tu as terriblement réfléchi à cela à l'évidence, qu'est-ce qui t'a conduit à cette réflexion ?» et elle m'a fait cette réponse terrible «j'ai réfléchi à l'échec et j'ai dit son contraire...» lucide... à 70 ans elle s'est mise à faire du vol à voile...*

Figure 95 : PARTICIPATION DES FEMMES AUX INSTANCES DE POUVOIR

	Nombre de femmes	Total des membres	Proportion de femmes en %
<b>Personnel politique</b>			
Parlement (1983) <sup>(1)</sup>			
• Assemblée Nationale	29	491	6
• Sénat	9	317	3
Gouvernement <sup>(1)</sup>			
• Ministres et secrétaires d'État (1983)	6	43	14
• Cabinets ministériels (1981)	80	514	15
dont Directeur de cabinet	3	70	4
Chef de cabinet	9	44	20
Conseiller technique	52	372	14
Attaché parlementaire	12	26	46
Conseil Constitutionnel <sup>(1)</sup> (avril 1983)	0	9	0
Conseils municipaux (1983)			
• conseillers	72 131	499 358	14
• maires	1 451	36 451	4
Conseils généraux	158	3 694	4
Députés européens français (1984)	17	81	21
<b>Instances dirigeantes des partis politiques<sup>(2,3)</sup></b>			
(1982) (Parti socialiste, Rassemblement pour la République, Parti communiste, Parti républicain)			
Instances exécutives (secrétariat, bureau politique...)			6 à 20
Instances législatives (comité central, conseil national...)			8 à 32
Adhérents			21 à 43
<b>Haute fonction publique<sup>(1,2)</sup></b>			
Emplois de direction et sous-direction dans les administrations (1982)	36	602	6
Grands corps de l'État (1982)	27	499	5
dont :			
• Conseil d'État	11	210	5
• Cour des Comptes	13	199	7
• Inspection générale des Finances	3	90	3
Corps préfectoral (1981)			
• Sous-Préfets	8	555	2
• Préfets	1	182	1
<b>Instances dirigeantes des syndicats de salariés<sup>(3)</sup> (1983) (CGT, CFDT, CGT-FO, CFTC, CGC, FEN)</b>			
Équipe dirigeante	13	96	14
Bureau national	22	159	14
Congrès			19 à 30
Adhérents (sauf FEN : 70 %)			25 à 33
<b>Instances dirigeantes des organisations patronales<sup>(1,4)</sup> (1983) (CNPF, CGPME, SNPMI)</b>			
Équipe dirigeante	1	60	2
Assemblée permanente (CNPF)	—	—	2
<b>Conseils d'administration d'organismes paritaires<sup>(1)</sup> (1983)</b>			
UNEDIC (assurance chômage)	2	50	4
CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie)	—	—	11

Figure 95 (suite) : PARTICIPATION DES FEMMES AUX INSTANCES DU POUVOIR

	Nombre de femmes	Total des membres	Proportion de femmes en %
ARRCO (retraite complémentaire salariés)	3	72	4
AGIRC (retraite cadres)	3	30	10
<b>Commissions paritaires en matière sociale<sup>(1)</sup></b>			
Conseil économique et social (1983)	14	200	7
Commission nationale de la négociation collective (1983)	2	36	6
Commission permanente du Conseil national de la formation professionnelle	6	27	22
Assemblée générale de l'AFPA	3	43	7
<b>Magistrature<sup>(1)</sup> (1983)</b>			
Magistrats de la Cour de cassation	18	154	12
Magistrats des cours d'appel	79	660	12
<b>Dirigeants d'entreprise<sup>(2)</sup></b>			
Chefs de grande entreprise (au moins 500 salariés)	700	5 500	12
Chefs de moyenne entreprise (de 50 à moins de 500 salariés)	2 900	29 500	10
Chefs de petite entreprise (de 10 à moins de 50 salariés)	11 800	89 000	13
Administrateurs des banques nationalisées (juillet 1982) <sup>(1)</sup>	14	165	9,5
<b>Professions de l'information, des arts et des spectacles</b>			
Journalistes, secrétaires de rédaction <sup>(3)</sup>	5 800	20 100	29
dont :			
journalistes des chaînes de télévision <sup>(6)</sup>	115	961	12
personnel d'encadrement des chaînes de télévision <sup>(6)</sup>	139	532	26
Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes <sup>(5)</sup>	1 400	4 200	34
Cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles <sup>(5)</sup>	800	3 300	23
dont :			
réalisateurs de films <sup>(7)</sup>	37	770	5
Cadres artistiques des spectacles	1 000	4 000	25
Artistes plasticiens <sup>(5)</sup>	3 400	14 000	24
Artistes professionnels de la musique et du chant <sup>(5)</sup>	2 500	12 300	20
Artistes dramatiques, danseurs <sup>(5)</sup>	3 100	6 900	45
Artistes de variétés <sup>(5)</sup>	1 700	4 100	41

(1) Marie-Ange Moreau — Bourles et Mariette Sineau : « Les Femmes et le statut des travailleurs : les discriminations au niveau de l'élaboration des normes ». Droit social, n° 12, décembre 1983. — De cet article est issue la plus grande partie des données statistiques.

(2) Rapport de Annick Davisse sur la situation des femmes dans la fonction publique (mars 1983). Documentation française.

(3) Information des syndicats ; liaisons sociales n° spécial « Les syndicats » avril 1980 ; Gérard Adam : « Le Pouvoir Syndical ».

(4) Annuaire du patronat français (1981-1982). Liaisons sociales, numéros spéciaux : CNPF et organisations patronales N° 8883.

(5) Recensement de population de 1982.

(6) Bilan social 1980 cité par M. Mercadier dans le rapport de 1982 sur les femmes dans l'audiovisuel.

(7) Annuaire du cinéma et de la télévision 1981 analysé dans une enquête de l'AFI du 3/5/1982.

(8) J. Mossuz Lavau et M. Sineau : enquête sur « les femmes et la politique en France » — PUF Janvier 1983.

(9) J. Mossuz Lavau et M. Sineau « Les femmes dans le personnel politique en Europe ». Rapport au Conseil de l'Europe, 1984.

*Un ministère ? Pourquoi pas un sous-secrétariat d'état au tricot ?  
LE GÉNÉRAL DE GAULLE à qui on suggérait de créer un ministère de la  
condition féminine.*

## LES QUOTAS, UNE SOLUTION ?

**Yvette Roudy :** *Je suis naturellement pour l'instant partisan des quotas. Je pense que c'est une forme de mesure de rattrapage. Quand on combat une inégalité sociale objective, quand vous avez encore des écarts moyens de 30 % entre les salaires des hommes et des femmes, quand vous avez un chômage qui vient de bondir de 17 % d'un coup chez les femmes, une absence totale des femmes au niveau du pouvoir, il est clair qu'il y a un retard considérable qui n'est pas dû à leur nature, mais aux conditions de vie qui leur sont faites, à l'éducation qu'elles ont reçue, aux difficultés qu'elles rencontrent quand elles prétendent à des responsabilités. Pour débloquer cette situation, la commission européenne a préconisé des méthodes qu'elle appelle des «actions positives», «positive actions», que j'ai traduit par «mesures de rattrapage» et que j'ai essayé de développer sous des formes les plus diverses lorsque j'étais Ministre. La bourse spécifique pour les jeunes filles, le quota, sont des mesures de rattrapage. Ce sont des mesures que nous envisageons comme temporaires et qui sont là pour débloquer une situation quand tout le reste a échoué.*

*On vous dira que les femmes qui se trouvent au Parlement sont là à cause du quota. On voudra donc en faire un argument de discrimination et de dévalorisation. Je suis peut-être là à cause du quota, seulement moi je vis très bien avec, ça ne me gêne pas. C'est une question d'attitude des femmes devant cette situation, ou bien elles assument ou bien elles n'assument pas. Si elles ne veulent pas regarder en face quelle est globalement la situation qui est faite aux femmes, si elles font ce complexe là, elles voudront nier la chose.*

*Et plus d'une femme qui sera arrivée à une certaine position grâce aux quotas, sera une adversaire du quota et prétendra qu'elle doit sa position uniquement à ses qualités personnelles - qui existent par ailleurs - seulement elle oublie que qualités ou pas, il n'y a pas très longtemps et même encore aujourd'hui elle aurait été barrée, essentiellement parce que femme. On est obligé d'utiliser le quota pour lui reconnaître finalement un droit qui lui était nié. C'est un élément de lutte contre une injustice. Un exemple très amusant : j'avais, lorsque j'étais au gouvernement, réussi à faire voter par l'ensemble de l'assemblée un amendement à un texte sur la décentralisation, qui demandait que dans les listes électorales municipales, qui étaient à la proportionnelle, on oblige les partis à intégrer au moins 30 % des femmes. C'est devenu 25 %. L'amendement a été voté à l'unanimité. Mais il s'est trouvé quelques machistes pour faire appel et demander au conseil constitutionnel son avis. Il a cassé ce vote au nom de l'égalité. C'est l'ironie totale, 9 messieurs qui avaient plus de 60 ans et qui à l'évidence n'avaient pas du tout été touchés par ce débat que les femmes avaient soulevé dans la société, c'est-à-dire l'injustice de leur condition et la nécessité de prendre des mesures pour les sortir de là, n'ont pas voulu le voir. Les adversaires sont très habiles à renverser les situations et à renvoyer l'argument, c'est pour cela que c'est un combat politique et qu'on ne peut pas y aller avec naïveté. On se trouve dans un débat où l'on sait très bien que les arguments les plus habiles nous seront renvoyés. Ce qui handicape beaucoup les femmes c'est leur absence de connaissance du combat politique. Elles restent sans voix souvent quand elles se trouvent devant cet argument qui leur dit «mais vous demandez là un privilège», alors que c'est une justice et que le privilège est de l'autre côté.*

## YVETTE ROUDY, DÉPUTÉE DU CALVADOS, MINISTRE DES DROITS DE LA FEMME DE MAI 81 À MARS 86

### UN PARCOURS EXEMPLAIRE DE SELF-MADE WOMAN



Née à Pessac près de Bordeaux d'une famille modeste. Une sœur et un frère. Son engagement socialiste et féministe débute avec sa rencontre avec Colette AUDRY et Marie-Thérèse EYQUEM en 1963 au Mouvement Démocratique Féminin, club qui fut plus tard rattaché à la Convention des Institutions Républicaines (1965), présidée par François MITTERRAND.

Sténo-dactylo à seize ans, elle a connu la lutte des classes très tôt *sur le terrain*. En 1951, elle épouse Pierre ROUDY (actuellement proviseur de l'école de théâtre de la rue Blanche), un intellectuel alors étudiant qui passe le C.A.P.E.S. d'anglais, puis l'agrégation et écrit à ses heures. Elle l'accompagne à Glasgow d'où elle poursuit des études par correspondance jusqu'au baccalauréat et un début de licence d'anglais et où elle acquiert une connaissance courante de la langue. Cela lui permet d'être traductrice. A son actif, en particulier, la version française de **la femme mystifiée** de Betty FRIEDAN. Passe son bac à vingt-sept ans.

En 1975, publie chez Flammarion, avec une préface de François MITTERRAND, **la femme en marge**. Depuis cette époque, elle apparaît comme une féministe politique de pointe et son influence s'affirme avec sa nomination, en 1977, comme Secrétaire Nationale de l'action féminine au sein du Parti Socialiste où elle siège au Comité Directeur depuis 1973. En 1979, elle est élue membre du Parlement Européen où elle se fait remarquer en créant une Commission des Droits de la Femme dont elle devient présidente. Son sens de la stratégie politique, tout pragmatique, lui permet d'y conclure des accords avec les femmes d'autres formations sur des plates-formes limitées et elle progresse considérablement sur le sujet de la violence dont souffrent les femmes dans le monde et tout particulièrement dans les pays africains.

Nommée Ministre des Droits des femmes par François MITTERRAND, elle s'attaque immédiatement au problème de l'information sexuelle des femmes et lance une campagne télévisée sur la contraception. Parallèlement, elle lutte pour améliorer leur formation, crée des stages pilotes, se bat pour qu'elles acquièrent des *droits propres*, arrache de haute lutte une loi sur le remboursement de l'I.V.G., élabore et fait voter des textes importants sur l'égalité professionnelle, le paiement des pensions alimentaires, les régimes matrimoniaux. Ses initiatives sont qualifiées par ses collègues *d'effet ROUDY*, car on a tendance à les copier et à les voir réapparaître ici et là, dans d'autres ministères et à l'étranger.

En 1975, publie **A cause d'Elles** avec une préface de Simone De Beauvoir avec qui elle se lie d'amitié.



D'une sportivité toute anglo-saxonne, elle pratique le tennis, toujours à la recherche de partenaires valables. Infatigable, elle va nager à Djerba pour se reposer. On lui reconnaît un style propre : elle aime les foulards, les capes, les ensembles sport, les pantalons. Dans les cortèges officiels, ses longues enjambées la rendent difficile à suivre. Ferme dans ses propos, elle ne mâche pas ses mots et ne renie jamais ses amitiés. Fidèle de François MITTERRAND, dès la première heure, elle l'est toujours restée. Une socialiste sans faille et une féministe sans faiblesse, que ses collaborateurs appellent Yvette et tutoient.

Une femme qui a plus de pouvoir que d'influence, mais dont l'influence est celle d'un modèle.

PUBLICATIONS :

En 1965 **Les métiers et les conjoints**

En 1969 **La réussite de la femme**

En 1975 **La femme en marge** (Edition Flammarion)  
Préface de François MITTERRAND

En 1985 **A Cause d'Elles** (Edition Albin Michel)  
Préface de Simone De Beauvoir

TRADUCTION :

**La Femme Mystifiée** de Betty FRIEDAN

(Biographie établie d'après **Qui sont-elles ?**  
de Michelle COQUILLAT - Edition Mazarine)

# ALICE SAUNIER - SEITÉ



Professeur titulaire de la Chaire d'Organisation Géographique de l'Espace,  
Président du Département des Sciences de l'Aménagement du Conservatoire National  
des Arts et Métiers.

Docteur ès-lettres - Paris 1963.

## Fonctions antérieures

- Ministre des Universités (12.1.1978 - 21.5.1981).
- Ministre de la Famille et de la condition féminine (1981).
- Secrétaire d'Etat aux Universités (12.1.1976 - 12.1.1978).
- Recteur de l'Académie de Reims (1973-1976).
- Vice-Président de l'Université de Paris-Sud (1970-1971).  
Directeur de l'Institut Universitaire de Technologie de Sceaux (1970-1973).
- Doyen de la Faculté des Lettres de Brest (1966-1969).
- Membre de la section permanente du Comité national de la Recherche Scientifique (1963-1970).
- Attachée, puis chargée de Recherche au C.N.R.S. (1958-1963).

## Publications

- Une centaine de notes géographiques sur la biométéorologie, l'écologie et l'économie des hautes vallées alpines autrichiennes et des régions arctiques, sub-arctiques et intertropicales (publiées dans des revues scientifiques françaises et étrangères) (de 1958 à 1974).
- «Les vallées septentrionales du Massif de l'Oetztal» (Thèse de Doctorat, 1963.)
- «Connaissance du Foehn» (C.N.R.S., 1965).
- «En première ligne» - Plon 1982.
- «Remettre l'Etat à sa place» - Plon 1984.
- «L'Europe à la carte» - Plon 1985 (à paraître).

## Distinctions scientifiques

- Médaille du Centre National de la Recherche Scientifique.
- Médaille de la Société de Géographie de Paris.
- Membre associé de l'Institut d'Egypte.
- Membre associé de l'Académie des Sciences d'Islande.
- Membre du Conseil de l'Institut Océanographique.
- Membre de la Société des Grands Voyageurs et Explorateurs français.
- Président d'honneur de l'Institut Corse d'Etudes Préhistoriques.
- Membre du Jury du Prix du Mémorial.
- Membre du Jury du prix Prosper Mérimée.

### **Distinctions honorifiques**

- Officier de la Légion d'Honneur.
- Médaille d'Or de la Jeunesse et des Sports.
- Grand Croix de l'Ordre du Phénix (Grèce).
- Grand croix de l'Ordre du Mérite (Luxembourg).
- Médaille de Première Classe de l'Ordre de la République Arabe d'Egypte.
- Grand Officier de l'Ordre de l'Infant Don Enrique du Portugal.
- Grand Officier de l'Ordre de l'Etoile Mahaputera Adipradana (Indonésie).
- Grand Officier de l'Ordre de l'Etoile Polaire (Suède).
- Grand Officier de l'Ordre de la valeur du Cameroun.
- Grand Maître de l'Ordre de l'Etoile Equatoriale (Gabon).
- Grand Officier de l'Ordre National de la Côte d'Ivoire.
- Commandeur de l'Ordre du Faucon (Islande).

### **Responsabilités politiques**

- Conseiller municipal de Manso (1971-77) ; adjoint au Maire de Manso (77-83).
- Conseiller de Paris depuis 1983.
- Membre du Bureau Politique du Parti Républicain depuis 1978.
- Vice-Président du Mouvement National des Elus locaux depuis 1983.

## PORTRAIT ROBOT DU MANAGER DU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE

★

*... Ce serait un homme ou une femme qui aura paré tous les coups et même en redemandera. Des oiseaux très, très rares, en vérité...*

*Martin KALLEN*

### LES VERTUS DU MANAGER DE L'AN 2000

Il (ou elle) devra :

- être un opportuniste parfaitement informé et techniquement très compétent,
- avoir des qualités d'homme de terrain, formé par l'expérience et possédant des talents qui ne sont pas enseignés dans les bonnes écoles,
- savoir se projeter dans l'avenir, mesurer ses responsabilités de visionnaire et être capable de bâtir une équipe pour exécuter ses vues,
- être sensible aux changements des règles du jeu et capable de réagir,
- être apte à prendre aujourd'hui une décision qui se révèlera judicieuse dans cinq ans,
- savoir que les données du passé sont périmées,
- posséder une patience d'ange pour écouter, convaincre, aider,
- avoir une ouverture d'esprit tous azimuts,
- admettre le droit à l'erreur,
- être parfaitement apte à résoudre certains problèmes «extérieurs» tels que les relations avec les groupements de consommateurs,
- se comporter en «artiste» en réalisant, à partir d'éléments disparates de l'entreprise, une «œuvre appréciée et durable.

*in PROFILS 38/86 (1)*

## PORTRAIT ROBOT DU MANAGER DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE

Voici le point de vue de Christiane Cellier, consultant dans l'équipe de TASA (2) en France, dont le métier est de conseiller les entreprises dans la recherche de cadres dirigeants adaptés à leurs besoins :

## L'ART DU POUVOIR : UNE STRATÉGIE D'HOMMES

Nous sommes encore dans un monde masculin. J'ai le regret de constater que dans certains secteurs et à partir d'un certain niveau, les femmes disparaissent presque complètement. Lorsqu'on arrive là où réside le vrai pouvoir, c'est-à-dire l'argent, comme dans l'immobilier, on trouve vraiment très peu de femmes. On peut en citer quelques unes, mais on est obligé de les citer.

Pourquoi ? Là-dessus je n'ai pas de théorie, car je ne suis pas une théoricienne, mais je me suis livrée à une réflexion : je crois que l'homme est, à l'origine, le guerrier et que l'art de la guerre est un fait d'homme. Maintenant, les grands stratèges, ce sont les conseils en stratégie, en particulier dans la finance ou l'immobilier, et les femmes n'y sont pas représentées parce que le véritable art de la guerre - la stratégie - est masculin.

Nous avons d'autres capacités, d'autres talents. L'influence des femmes peut être tout à fait positive dans une société. On constate par exemple que les sociétés qui marchent le mieux sont celles où il y a beaucoup de financiers et suffisamment de femmes cadres qui apportent un sens de la communication.

## L'ÉLITE : UN GENRE NEUTRE ?

Je vous dirai franchement ma première réaction : à partir du moment où quelqu'un a atteint un niveau de compétence reconnu, que ce soit un homme ou une femme n'a pas d'importance.

Si je prends à l'heure actuelle les postes sur lesquels je travaille, mes clients ne spécifient pas vraiment. Par exemple, je cherche un responsable de fiction pour une chaîne de télévision, ça peut être indifféremment un homme ou une femme, on n'en parle même pas. Par contre dans certains secteurs industriels, c'est le produit qui fait qu'on pense plutôt à un homme qu'à une femme. C'est une réalité. Pour ces postes, on ne pensera pas à une femme, mais, au sein de la même société, on trouvera une femme qui couvre toute l'administration, une *boss éminence grise*... il y a pas mal de femmes *boss éminence grise*...!

Dans le monde de la grande distribution, il est certain qu'il n'y a pas de femmes à un très haut niveau. Dans la banque, on veut bien des femmes mais pas au-delà d'un certain contingent.

Mais quelquefois je rencontre des clients qui n'envisagent même pas que je puisse leur proposer une femme, souvent parce qu'il s'agit d'un secteur où il n'y a pas de femmes.

Pourtant notre nature différente peut enrichir les postes que nous occupons. Nous apportons d'autant plus que nous ne sommes pas nombreuses. Je considère que pour mes clients ce n'est pas neutre que je sois une femme. Je leur apporte mon professionnalisme certes, mais aussi mon regard féminin : pour eux je pense que cela veut dire un certain *instinct*.

Je voudrais que les femmes aient quelquefois le courage d'apporter leur féminité et non pas de la gommer. J'aimerais aussi que les femmes soient nettes. Je regrette par moment que le comportement des femmes justifie parfois qu'elles ne soient pas recrutées à un certain niveau de responsabilité. Je suis obligée de constater par exemple qu'elles ne sont pas toujours prêtes à accepter une certaine mobilité. Cela implique du courage, une remise en question, non seulement d'elles mêmes mais aussi de l'organisation de leur vie. L'équilibre entre la vie familiale et la profession est sans doute plus subtil pour les femmes que pour les hommes : si, à un moment, il faut faire un choix entre une meilleure vie familiale et un meilleur *job*, elles choisiront la vie familiale. Tout cela est d'autant plus justifié que nous vivons encore dans un monde d'hommes.

J'ai placé peu de femmes parce que ce sont elles qui ont refusé, au dernier moment ; je les avais trouvées, localisées... est-ce qu'elles ont eu peur de bouger ? Souvent elles ont un lien affectif avec leur propre société et leur entourage professionnel bien plus important que pour un homme. Le fait d'*être bien* est essentiel pour elles. Lorsqu'une femme est reconnue dans une société, qu'elle y a trouvé l'équilibre professionnel, elle hésite à le remettre en question.

Dans certains secteurs, cependant, on constate plus de mobilité des femmes, parce que ce sont des secteurs où elles sont déjà totalement reconnues comme dans la publicité ou dans la communication. A mon avis c'est dans ces secteurs là qu'on peut voir la façon dont les choses pourraient évoluer.

(1) Profils 38/86. Projet Manager of the 21st Century. S'adresser à TASA, 327 avenue Louise, 1050 Bruxelles ou toute représentation TASA.

(2) TASA international : Conseil en recrutement de cadres dirigeants.  
6 avenue Marceau 75008 PARIS.

*Adressez-vous aux femmes. Elles reçoivent promptement parce qu'elles sont ignorantes. Elles répondent avec facilité parce qu'elles sont légères. Elles retiennent longtemps parce qu'elles sont têtues.*

**SAINT JEROME**

\*

*Il n'y a que le manque de jugement, les idées communes et le défaut d'éducation qui puissent porter une femme à se croire en tout l'égale de son mari. Du reste, rien de déshonorant dans la différence, chacun a sa propriété et ses obligations.*

*Vos propriétés, Madame, sont la beauté, les grâces, la séduction.  
Vos obligations, la dépendance et la soumission.*

**Napoléon**

\*

*Quelques femmes, exceptions très rares, ont pu donner soit dans l'art, soit dans la littérature, l'illusion d'une force créatrice. Mais ce sont, ou des êtres anormaux ou de simples reflets du mâle dont elles ont gardé, par le sexe, l'empreinte et j'aime mieux ce qu'on appelle les prostituées car elles sont, celles-là, dans l'harmonie de l'univers.*

**Octave Mirbeau, Propos galants sur les femmes.**

\*

*On devrait bien les nourrir, bien les vêtir mais ne point les mêler à la société. Elles ne devraient lire que des livres de prêche et de cuisine.*

**LORD BYRON**

\*

*Les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux.*

**Article 124 du code civil Napoléon**



## LES STÉRÉOTYPES OU L'IRRÉDUCTIBLE INFÉRIORITÉ DES FEMMES



### L'IRRÉDUCTIBLE INFÉRIORITÉ DE LA FEMME (1)

Les psychologues des années 1880 s'évertuent à analyser les caractères respectifs de l'homme et de la femme, en des parallèles où l'on voit opposer l'homme actif et la femme passive, l'homme qui produit et la femme qui épargne, la liberté, la hardiesse, la possession de soi, le sentiment de l'honneur, la réflexion de l'homme et la docilité, la ruse intrigante, la nature passionnelle, la vanité, la sensibilité de la femme. On attribue volontiers à la femme des qualités d'observation, de psychologie, de tact, de finesse, mais aussi bien de sagacité, de raisonnement, d'abstraction, le soin de la forme, le goût de l'ordre, le sens de la beauté, la vivacité d'imagination (en même temps d'ailleurs qu'une propension au bavardage et une humeur capricieuse), et on estime son esprit *plus capable d'assimilation que d'invention. Nous avons l'énergie, vous avez la douceur. Nous possédons l'élan, vous la persévérance. A vos pères et à vos frères le soin de la défense nationale ; à vous l'exhortation au calme, au désintéressement et au courage.* D'une manière générale, toutes ces analyses témoignent que les hommes qui les font sont persuadés de la supériorité de leur sexe, qui est inscrite dans la physiologie elle-même : la femme a une taille moindre, un poids inférieur, un squelette plus léger, un cœur plus petit, un sang moins abondant, une moindre capacité respiratoire, un crâne plus menu, le poids du cerveau plus faible. Et l'auteur de ce portrait physique, Henri Marion, est aussi celui d'un portrait moral aussi peu flatteur : *trop passionnée pour être juste, trop indiscreète pour être sûre, trop personnelle pour être vraie, incapable de souffrir la contradiction, sans originalité ni profondeur, servile à l'égard de l'opinion et des usages, coquette, envieuse, superstitieuse, incapable de sérénité critique, telle est congénitalement cette femme que l'on peut cependant croire perfectible par l'éducation. Encore ne faudrait-il pas que cette éducation modifie à tel point la situation respective des deux sexes que l'homme en soit réduit à jouer le rôle de maîtresse de maison ou que ces soins soient confiés à des mains mercenaires...*

### DES FEMMES ACCOMPLIES

Les jeunes filles ainsi formées, instruites et éduquées allaient devenir, dans l'esprit des promoteurs de ce nouvel enseignement, des femmes accomplies telles que les concevait le féminisme du temps. Écoutons quelques phrases extraites de discours officiels prononcés lors de distributions de prix. Le préfet de Seine-Inférieure : *La jeune fille qui, sortant du lycée, a su prendre goût aux distractions intellectuelles et appris à lire évoque déjà l'image de ce que sera la femme, gardienne de son foyer, attendant, un livre à la main, la rentrée du mari, tandis que l'enfant joue à ses pieds.* Le ministre Spuller : *Les hommes tiendront et garderont toujours l'emprise qui leur est dévolue par la nature, mais les femmes garderont toujours de leur côté cette espèce d'empire qui consiste à inspirer les hommes dans leurs actes de tous les jours.*

(1) Ces extraits sont tirés de l'étude faite par Robert Viala sur la création de l'enseignement secondaire de jeunes filles, à paraître dans les **Dossiers de Sèvres**, C.I.E.P.



## N'entendrons-nous pas quelques opinions plus *modernement* féministes ?

Si : par exemple celle d'Ernest Legouvé, apologiste critique de la loi : *Le temps n'est plus où dans la classe moyenne les filles se résignaient à une existence toute passive et acceptaient comme une nécessité la gêne et l'oisiveté. Elles veulent agir, gagner leur vie, gagner leur dot, contribuer au bien-être du ménage. Elles réclament les mêmes droits que les filles du peuple (!). Et cette revendication hardie et pittoresque de démocratisation antiélitiste lors d'une distribution de prix à Bordeaux : J'ai beau faire tous mes efforts, je ne saurais comprendre pourquoi Césarine Crésus serait dans la création un être supérieur parce que son père a des écus ; ni même pourquoi Félicité de Sainte-Nitouche de la Tour du Mont des Mirabelles, parce qu'elle n'a eu que la peine de naître, pèserait davantage que Jeannette ou Margot dans les balances de Dieu !*

## FEMMES NOUVELLES ?

Mais voyons plutôt quels progrès qualitatifs ont été accomplis grâce à la promotion intellectuelle des meilleures filles de la société française. Négligeons la persistance inébranlable de l'antiféminisme professé, au nom même de la science, par certains esprits, et voilons-nous la face devant cette déclaration de Gustave Le Bon : *Le cerveau de la femme, comme celui du nègre, est condamné à ne point dépasser un certain niveau.* Écoutons plutôt un grave magistrat, procureur général de Chambéry, décrire, à la distribution des prix du lycée de jeunes filles, la mutation sensationnelle opérée depuis les temps obscurs de naguère : *La lycéenne est au physique grande et robuste, parce qu'elle a fait au lycée beaucoup de gymnastique, et au dehors de grandes courses de montagne et de bicyclette. Bien loin de nuire à l'élégance et à l'harmonie de sa tournure, les exercices physiques lui ont donné au contraire une taille souple, élancée, et l'ont dispensée à tout jamais des bretelles américaines (?) et autres appareils de torture. Elle n'a pas de ses timidités voulues, de ces mièvreries que l'on enseignait jadis aux jeunes filles, en des leçons de danse et de maintien, singulièrement démodées aujourd'hui. L'instruction du lycée lui a donné cette force morale qui permet au juré et au magistrat de condamner un coupable, à l'officier de conduire ses soldats à l'assaut et à la mort, au professeur d'enseigner ce qu'il croit être juste et bon. Débarrassée des craintes pusillanimes, des préjugés et des superstitions, elle ne regarde pas, le soir, sous son lit, pour y chercher un cambrioleur caché ou une bête malfaisante ; elle ne tremble pas pour son avenir si l'on brise un miroir devant elle ; elle ne s'affole pas lorsque le soir une chauve-souris, attirée par la lumière, pénètre dans sa chambre, ou lorsque la nuit elle entend l'innocente chouette chanter dans les grands cyprès du cimetière. Lorsque plus tard ses fils seront appelés à la frontière, elle saura relever, s'il en est besoin, leur courage, et planter elle-même la cocarde tricolore à leur képi.*

## FEMMES ÉGALES ?

Mais la femme a-t-elle pour autant conquis la véritable égalité civique et professionnelle ? Tant s'en faut, et d'autres discours de distribution de prix sont là pour nous en convaincre. Voici les fortes paroles du doyen de la Faculté des Lettres de Toulouse : *Fermez les yeux et bouchez-vous les oreilles, si l'on tente de vous séduire par l'appât de diplômes que l'on fait miroiter à vos regards avec des mots engageants et perfides. Et sans blâmer celles que des circonstances exceptionnelles*

*pourront conduire jusqu'aux amphithéâtres de médecine ou aux prétoires de la chicane, restez chez vous, comme la femme antique, et filez en paix votre laine. C'est au coin du foyer que le prince charmant rencontra Cendrillon. Et voici les concessions limitées que le Recteur de l'Académie de Lyon accorde au féminisme : Si féminisme veut signifier accession de plus en plus facilitée vers les professions sociales, si l'on veut, par exemple, que vous deveniez, quand la vocation vous y pousse, des doctresses en médecine, en droit, nous n'y contredirons pas. Le Moyen âge était déjà féministe, puisqu'il avait ses doctresses, témoin celle dont on montre encore la chaire magistrale à l'Université de Bologne, qui y enseignait avec éclat, célèbre à la fois par sa beauté et son savoir, et qui parlait à un nombreux auditoire, derrière un rideau qui la cachait, de sorte qu'on l'entendait sans la voir, et qu'on profitait de son savoir sans être troublé par sa beauté. Mais le féminisme prétend faire de la femme, non plus seulement l'égale de l'homme, mais sa semblable. Il la dénature, il en fait, si j'ose dire, une caricature d'homme, un homme en jupons. Ne vous laissez pas séduire par ceux qui réclament pour vous, sans que vous leur en ayez donné mandat, la participation aux droits politiques.*

Un homme en jupons ? Non, à en croire le directeur de l'Ecole de médecine de Grenoble : *Vos costumes actuels indiquent une indépendance, une liberté devenues presque aussi grandes chez vous que dans le sexe masculin. Vous préférez, pour être certaines de mieux égaliser les sexes, le costume tailleur. Si nous n'avons plus l'honneur d'être admis à vous baiser la main, vous nous permettez du moins le plaisir égalitaire et démocratique du shake-hand. Vous pédalez sur les routes poussiéreuses sans vous encombrer des longues jupes de vos grand'mères. Rien ne désarme votre ardeur à imiter l'homme, pas même les lunettes, le masque et le capuchon du chauffeur d'automobile.*

Un autre recteur se préoccupe d'ailleurs avec sollicitude du bon état physique et esthétique de ces corps féminins, et adresse ces paroles reconfortantes aux jeunes filles du lycée de Chambéry : *Dès octobre (1903) vous aurez le droit de vous appuyer le dos contre les dossiers. Vous aurez en outre le droit de mettre les coudes sur la table et la tête sur les mains pour écouter ou réfléchir, à condition que les deux coudes soient bien posés sur la même ligne parallèle au bord de la table... Nous étudierons les mesures à prendre pour enrayer les méfaits du corset malfaité et abêtissant... Aidez-nous dans notre lutte contre les conceptions absurdes, contre la pression, la routine des journaux de modes. C'est pour écarter de leurs tendres organes les causes qui diminuent l'énergie vitale que nous voulons repousser les préjugés, les conceptions que des siècles d'ignorance et de mépris de l'hygiène ont fait pénétrer dans les détails de la vie sous forme d'habitudes tyranniques.*

Les esprits qui se veulent progressistes se plaisent à stigmatiser les étranges déclarations antiféministes de certains penseurs aussi illustres que rétrogrades. Auguste Comte : *L'assujettissement total des femmes sera nécessairement indéfini, parce qu'il repose sur une infériorité naturelle que rien ne saurait détruire.* Renan : *La femme a la charge du bien, le vrai ne la regarde guère.* Lamennais : *Je n'ai jamais rencontré une femme qui fût en état de suivre un raisonnement pendant un quart d'heure.* Certes on entend toujours de hauts personnages vanter l'égalité des sexes. Le procureur général d'Orléans : *L'évolution des mœurs, les*

*besoins d'une société qui se transforme sans cesse, ont fait à la femme la place qu'elle mérite. On n'est plus étonné qu'elle utilise ses connaissances intellectuelles pour apporter dans son ménage sa contribution aux revenus communs. Et si elle arrive à monter vers les sommets tous les fronts s'inclinent, les applaudissements éclatent unanimes. Mais, tout en admettant, voire en admirant, les exemples hors du commun (tel celui de Marie Curie), on assortit souvent les louanges de sérieuses réserves. Un professeur de médecine de Toulouse : N'allez pas croire que c'est sans regret et sans réserve que je constate cette invasion féminine et souvent la nécessité de plus en plus grande où se trouvent les jeunes filles d'envahir des carrières jusqu'alors réservées à l'homme. La vraie carrière naturelle de la femme, c'est le mariage et la maternité auxquels elle ne cesse de rêver en silence pendant toute la première moitié de sa vie. Mais les mariages deviennent de plus en plus rares... Un général de Marseille : Quelques polémistes de parti-pris ou mal renseignés, qui croient voir en vous toutes autant de futurs avocats ou de futurs médecins, prennent ainsi pour règle ce qui ne doit rester que l'exception, et une exception comportant un nombre infime de cas particuliers... Vous êtes nées pour faire non seulement des hommes, mais des soldats. Un inspecteur général : Il ne saurait être question d'enrayer le mouvement économique qui de plus en plus accroît l'accession des femmes à de nouveaux emplois de leur activité ; mais nous voudrions pourtant que ce mouvement se modérât... Ce n'est pas une raison, parce que la jeune fille est capable de tout apprendre, qu'il convienne de tout lui enseigner. Ce n'est pas une raison, parce que la femme peut faire beaucoup de choses aussi bien que l'homme, pour qu'on lui fasse faire. Et il ajoute, par voie de conséquence : On se met en opposition avec les lois de la nature si l'on soumet les deux sexes au même régime scolaire, à un programme d'études unique, à des enseignements absolument identiques. On ne met pas une boîte à soldats aux mains d'une gamine, ni des poupées aux mains d'un petit garçon. S'il est vrai qu'il y a une psychologie féminine, il doit y avoir par suite une pédagogie féminine qui se conforme aux exigences de l'organisme physique de la femme et qui s'adapte aux modalités de son intelligence et de sa sensibilité. La méthode d'instruction doit être plus douce, plus attrayante, leur imposer moins de fatigue et moins de surmenage.*

Robert Viala  
Inspecteur honoraire de l'Education Nationale

*Tout engage les femmes à vouloir ardemment plaire aux hommes. Elles sont encore dans l'ensemble en situation de vassalité. Il s'ensuit que la femme se connaît et se choisit non en tant qu'elle existe pour soi mais telle que l'homme la définit. Il nous faut donc la décrire d'abord telle que les hommes la rêvent puisque son être pour les hommes est un des facteurs essentiels de sa condition concrète.*

*Simone de Beauvoir  
le deuxième sexe  
(Folio, tome 1, p. 233)*



## FEMMES INGÉNIEURS, JE VOUS AIME



Je suis un féministe de cœur et de raison. Depuis la petite fée de deux ans qui découvre son pouvoir sur son petit papa jusqu'aux tendres aïeules, les femmes sont le soleil de ma vie. Lorsque de surcroît elles ont fait des études supérieures et occupent des emplois de haute responsabilité, elles ajoutent au charme de leur sexe les agréments des échanges d'idées. Ma propre épouse est une pimpante Parisienne, docteur-ès-sciences, qui dispense à nos enfants des petits câlins, des petits plats et des conseils dans leurs études de la maternelle au supérieur, ce qui, avec ses tâches d'enseignement et de recherche, lui fait des journées bien lourdes auxquelles elle fait face avec courage.

Dans mon activité d'enseignement, j'ai commencé à éprouver les bienfaits de la présence des filles dès l'arrivée de la première d'entre elles parmi les élèves de l'Ecole des mines en 1969. Cette seule fille au milieu de soixante-quinze garçons a transformé le climat de l'Ecole dans un sens reconnu comme favorable par l'ensemble de mes collègues. Les garçons ont paru tous désireux de bien se comporter pour ne pas lui déplaire, et la maturité de leur comportement a fait des progrès visibles. Je la revois chaque année : elle est à présent mère de quatre enfants et elle n'en mène pas moins une belle carrière d'ingénieur. Elle a à peu près surmonté le handicap d'avancement que lui ont coûté ses congés de maternité.

Depuis cette première et brillante expérience, les filles se sont multipliées dans mon univers professionnel : élèves titulaires issues des concours ou recrutées sur titres à la sortie du l'X, des Ecoles Normales Supérieures ou de l'Université ; ingénieurs-élèves au Corps des Mines de l'une ou l'autre de ces provenances ; chercheuses et enseignantes dans ma discipline, la gestion scientifique. A tous ces titres, je n'ai qu'à me louer de leur fréquentation, et pour des raisons qui ne sont pas seulement sentimentales.

En effet, sans vouloir dire que les filles sont globalement meilleures (sur quelle échelle ?) que les garçons, je note qu'elles souffrent moins qu'eux du travers qui consiste à théoriser plutôt qu'à observer, à fuir les réalités un peu confuses au profit de schémas logiques, à modéliser, informatiser, optimiser sur le papier prématurément. J'ai développé ailleurs (1) la distinction entre les objets qui se prêtent bien aux approches cartésiennes et les autres. Je résumerai mon sentiment en disant que les filles sont en général moins inquiètes que les garçons devant le mou. Cela se traduit par plus d'attention dans les investigations délicates et plus de patience dans

- (1) cf. - «Essai sur le dur et le mou». La Jaune et la Rouge (juin-juillet 1985).  
- «L'enseignement du dur et l'enseignement du mou - Réflexions sur la formation des ingénieurs». Annales des Mines - Série Gérer et comprendre n° 5 (décembre 1986).  
- «Les élites, le thème latin et l'apprentissage du mou». ibid. n° 7 (juin 1987).

la mise en œuvre de leurs idées lorsque choses et gens se montrent rebelles aux simplifications hâtives.

J'observe aussi que les femmes ingénieurs en poste dans l'industrie entretiennent en général avec leur environnement professionnel mâle des relations meilleures que leurs collègues masculins dans les mêmes postes. Cela me paraît résulter de divers facteurs psychologiques : les affrontements d'autorité entre hommes prennent facilement un aspect de défi guerrier, alors qu'un homme éprouve un certain attendrissement dans son approche d'une femme, surtout si elle se révèle compétente et attentive. Qu'elle soit plus jeune ou moins jeune que lui, elle éveille selon les cas un sentiment paternel ou filial, ou une idée vague ou précise de conquête amoureuse. Les femmes qui se servent avec intelligence de ces émotions en tirent profit pour elles-mêmes et font du bien autour d'elles, car les relations de travail se trouvent ainsi agrémentées de chaleur et d'humour, ce qui ne nuit pas, bien au contraire, à leur efficacité.

A cet égard, je note le soin qu'apportent la plupart des femmes qui travaillent à leur apparence. Les hommes, quand ils sont cadres supérieures, semblent avoir pour préoccupation de s'habiller exactement comme leurs pairs, en choisissant coupes strictes et couleurs éteintes : voyez la sortie d'un conseil des ministres. Un zeste de fantaisie se réfugie parfois dans le choix de la cravate. Chez les femmes de même statut, par contraste, si le souci du bon genre est également visible, les combinaisons infinies de couleurs, de coupes, de bijoux, de coiffures et de maquillages font de leur apparence un charmant spectacle toujours renouvelé, et les femmes ministres ne font pas exception. Grâce leur en soit rendue.

Je devine que les lignes qui précèdent ne vont pas faire plaisir à tout le monde. J'entends déjà des suffragettes s'exclamer «ça y est, le macho nouveau est arrivé ! Toujours emmurées dans notre rôle de poupées parfumées, nous devons en plus trimer huit à dix heures par jour au bureau, à l'usine ou au laboratoire, tout en assurant le repos du guerrier à temps plein au nom de l'éternel féminin. Non, messieurs. Ce que nous voulons, c'est l'égalité et c'est tout.»

Cette position repose, à mon avis, sur une conception dépassée du travail. S'il s'agit de fournir une prestation déterminée dans le cadre d'une hiérarchie rigide, à l'image des bureaucraties ou des chaînes traditionnelles, peu importe en effet que la source de l'énergie soit un homme ou une femme. Mais ce genre de postes sans visage se fait rare. De nos jours, la vie des organisations déborde de toutes parts les seules considérations de réglemens ou d'efficacité technique. On ne parle plus que de culture d'entreprise, d'esprit-maison, de climat humain ; les procédures d'embauche font de plus en plus appel à des entretiens et à des appréciations qualitatives ; les réunions de groupes de concertation, de cercles de qualité, de formation continue se multiplient, dans un contexte de changements techniques et institutionnels de plus en plus fréquents.

Dans ces conditions, le principe d'unité de l'entreprise devient principalement humain, comme dans un village ou dans une famille. C'est le réseau des habitudes de travail en commun et de relations de confiance mutuelle qui détermine

aujourd'hui la permanence des organisations, plus que les produits, les machines ou les organigrammes.

Alors, la personnalité des protagonistes, jusque dans ses aspects considérés naguère comme relevant de la sphère privée, prend une importance toujours plus grande. Les femmes retrouvent en tant que femmes un rôle éminent, comme dans le village et la famille, c'est-à-dire dans les sociétés humaines complètes et normales, où chacun contribue au destin commun avec tout ce qui fait sa spécificité.

Dans ce domaine, la France est privilégiée. Dans les lieux publics et les rues de France se nouent mille petites idylles d'un instant dans de furtifs échanges de regards. A Londres, à Prague ou à Santiago, rien de tel ; les femmes ne se sentent manifestement pas regardées, et tolèrent dans leur apparence des négligences qu'une Française ne se permettrait pas.

Encore n'est-il pas acquis que cela dure toujours. Je trouve inquiétant que les adolescents paraissent s'efforcer de gommer leurs différences, au point qu'on hésite parfois à la sortie des lycées à reconnaître une fille d'un garçon. Ce ne sont pas seulement des raisons esthétiques ou sentimentales qui m'inspirent cette inquiétude. Je suis convaincu que dans les affrontements toujours plus rudes qui vont caractériser la concurrence internationale, la qualité du climat de travail sera un facteur déterminant dans le sort des entreprises. Or, les femmes ingénieurs, encore peu nombreuses à tous les niveaux et moins encore au sommet des hiérarchies, ne vont pas manquer de se multiplier. Les médias célèbrent déjà l'efficacité de quelques gracieuses présidentes de sociétés. Il me plaît de penser que notre pays, dont la suprématie n'est pas discutée dans ces attributs de la féminité que sont les parfums et la haute couture, peut accroître sa renommée et ses succès économiques grâce à ses femmes d'élite. Femmes ingénieurs, mes sœurs, mes filles, non seulement je vous aime, mais je compte sur vous.

Claude Riveline  
Professeur à l'Ecole des Mines de Paris

**Figure 45 : PROFESSIONS « FÉMININES », PROFESSIONS « MASCULINES »**

**A. Les 20 professions les plus souvent exercées par les femmes (sur 455)**

Elles occupent 45 % des femmes et 7 % des hommes.

Intitulé de la profession	Effectif total	Effectifs Femmes	Effectifs Hommes	Proportion de femmes (%)
Assistance maternelle, gardienne d'enfant, travailleuse familiale	188 000	188 000	(400)	100,0
Employé de maison, femme de ménage chez des particuliers	203 000	199 000	4 000	98,0
Secrétaire	453 000	445 000	8 000	98,0
Secrétaire aide familiale d'artisan	148 000	145 000	3 000	98,0
Dactylo, sténodactylo	129 000	124 000	5 000	96,0
Aide soignante	219 000	201 000	18 000	92,0
Infirmier en soins généraux salarié	157 000	144 000	13 000	92,0
Ouvrier non qualifié de la confection	149 000	137 000	12 000	92,0
Commis, adjoint administratif de la fonction publique	217 000	187 000	30 000	86,0
Agent de service des établissements d'enseignement	182 000	154 000	28 000	85,0
Vendeur en alimentation	173 000	142 000	31 000	82,0
Agent de service hospitalier	259 000	211 000	48 000	81,0
Employé des services comptables ou financiers	301 000	234 000	67 000	78,0
Instituteur	304 000	235 000	69 000	77,0
Agent de bureau de la fonction publique	314 000	238 000	76 000	76,0
Employé administratif divers d'entreprise	359 000	269 000	90 000	75,0
Employé de nettoyage (sauf chez particulier et public)	255 000	188 000	67 000	74,0
Employé des services techniques des assurances	156 000	115 000	41 000	74,0
Employé des services techniques de la banque, guichetier	250 000	137 000	113 000	55,0
Agriculteur sur petite exploitation sans orientation dominante	313 000	126 000	187 000	40,0
<b>Ensemble des 20 professions</b>	<b>4 729 000</b>	<b>3 819 000</b>	<b>910 000</b>	<b>81,0</b>
<b>Ensemble des professions</b>	<b>21 405 000</b>	<b>8 459 000</b>	<b>13 006 000</b>	<b>39,4</b>

Femmes en chiffres  
C.N.I.D.F.-I.N.S.E.E.



## B. Les 20 professions les plus souvent exercées par les hommes (sur 455)

Elles occupent 26 % des hommes et 9 % des femmes.

Intitulé de la profession	Effectif total	Effectifs Femmes	Effectifs Hommes	Proportion d'hommes (%)
Mécanicien qualifié d'automobile	107 000	(300)	107 000	100
Electricien qualifié du bâtiment	119 000	(400)	119 000	100
Maçon qualifié salarié	203 000	(200)	203 000	100
Artisan maçon, plâtrier	106 000	1 000	105 000	99
Ouvrier non qualifié du gros œuvre du bâtiment	233 000	1 000	232 000	99
Ouvrier non qualifié des travaux publics et du travail du béton	123 000	1 000	122 000	99
Conducteur routier salarié	298 000	1 000	297 000	99
Métallier, serrurier, réparateur en mécanique non qualifié	110 000	2 000	108 000	98
Conducteur-livreur, coursier	141 000	4 000	137 000	97
Mécanicien, ajusteur qualifié	136 000	9 000	127 000	95
Ouvrier non qualifié du second œuvre bâtiment	189 000	11 000	178 000	94
Cadre commercial des PME	124 000	9 000	115 000	92
Magasinier	215 000	22 000	193 000	90
Ouvrier non qualifié de la métallurgie, verre, matériaux construction	145 000	19 000	126 000	87
Manutentionnaire	215 000	51 000	164 000	76
Ouvrier non qualifié de montage en mécanique	353 000	97 000	256 000	72
Ouvrier non qualifié divers de type industriel	164 000	54 000	110 000	67
Ouvrier non qualifié de la chimie	158 000	58 000	100 000	63
Agriculteur sur grande exploitation sans orientation dominante	163 000	60 000	103 000	63
Agriculteur sur moyenne exploitation sans orientation dominante	225 000	87 000	138 000	61
Agriculteur sur petite exploitation sans orientation dominante	313 000	126 000	187 000	60
Employé des services techniques de la banque, guichetier	250 000	137 000	113 000	45
<b>Ensemble des 20 professions</b>	<b>4 090 000</b>	<b>750 000</b>	<b>3 340 000</b>	<b>81,7</b>
<b>Ensemble des professions</b>	<b>21 405 000</b>	<b>8 459 000</b>	<b>13 006 000</b>	<b>60,6</b>

45 % des femmes sont concentrées dans les 20 professions les plus fréquentes pour elles<sup>(1)</sup> alors que seulement 26 % des hommes sont concentrés dans les professions les plus fréquentes pour eux<sup>(2)</sup>.

Sur 455 professions, 167 comptent moins de 10 % de femmes et 20 comptent moins de 10 % d'hommes.

(1) C'est-à-dire les professions comptant le nombre de femmes le plus important.

(2) C'est-à-dire les professions comptant le nombre d'hommes le plus important.

Source : Recensement de population de 1982 — Population active ayant un emploi selon la PCS.

*Se conserver et se reproduire, voilà les lois auxquelles la nature a soumis les femmes. Ainsi pourvoir à leur nourriture personnelle, recevoir les approches du mâle, nourrir l'enfant qui en est provenu et ne l'abandonner que lorsqu'il peut se passer de ses soins, telles sont les impulsions naturelles que les femmes reçoivent. Souvent nos institutions les en éloignent, jamais la nature ne manque de les punir.*

LACLOS,  
*des femmes et de leur éducation II. Chapitre 1er*

\*

*Les différences qui existent entre l'homme et la femme ne sont pas dues simplement à la forme particulière des organes génitaux, à la présence de l'utérus, à la gestation ou au mode d'éducation.*

*Elles viennent d'une cause très profonde, l'imprégnation de l'organisme tout entier par des substances chimiques produits de glandes sexuelles ;*

*C'est l'ignorance de ces faits fondamentaux qui a conduit les promoteurs du féminisme à l'idée que les deux sexes peuvent avoir la même éducation, les mêmes occupations, les mêmes pouvoirs, les mêmes responsabilités. En réalité la femme est profondément différente de l'homme. Chacune des cellules de son corps porte la marque de son sexe. Il en est de même de ses systèmes organiques et surtout de son système nerveux. Les lois psychologiques sont aussi inexorables que les lois du monde sidéral. Il est impossible de leur substituer les désirs humains.*

*Nous sommes obligés de les accepter telles qu'elles sont. Les femmes doivent développer leurs aptitudes dans la direction de leur propre nature sans chercher à imiter les mâles. Leur rôle dans le progrès de la civilisation est plus élevé que celui des hommes. Il ne faut pas qu'elles l'abandonnent.*

*Alexis Carrel, l'homme cet inconnu, ch. III-9*

## DE QUOI LES FEMMES SONT - ELLES CAPABLES ?



Le discours relatif aux aptitudes des femmes subit, dans la science moderne occidentale, les oscillations d'un balancier.

A l'âge classique, les théoriciens de l'éducation des filles, Fénelon par exemple, justifient les particularités des programmes scolaires non point par les aptitudes spéciales du cerveau féminin, mais seulement par l'utilité sociale : puisque les personnes *du sexe* sont appelées à assumer telles tâches, elles doivent recevoir une éducation qui les prépare à ces tâches. Le principe vaut encore pour Rousseau : *Les femmes doivent apprendre beaucoup de choses, mais seulement celles qu'il leur convient de savoir.*

C'est vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle que commence à s'exprimer une réflexion de caractère scientifique sur les aptitudes intellectuelles des deux sexes. Elle est probablement à mettre en relation avec la découverte des ovules, consécutive aux investigations de William Harvey et de ses émules. On avait cru longtemps, sur la foi d'Aristote, que l'homme seul engendrait, la femme étant simple dépositaire du fœtus. L'existence des ovules établit que la femme participe autant que l'homme à l'œuvre génératrice mais de manière tout-à-fait originale, en fournissant non pas une semence, mais des œufs fécondables. Il fallut presque un siècle pour que cette révélation (qui date des années 1650) s'imposât dans les milieux cultivés. Elle eut pour effet de relever le prestige du sexe féminin, mais aussi de souligner sa spécificité. Dès le début de l'âge des lumières, certains *philosophes* qui prétendent fonder la science sur l'observation et sur l'expérience, en écartant toute téléologie, font de cette spécificité un objet d'étude. L'anatomie et la physiologie, alors en plein essor, mettent en valeur les caractères particuliers du corps féminin. Les nombreux disciples de Locke et de Condillac affirment que la pensée vient du corps, par l'intermédiaire des sensations ; le problème des *rappports du physique et du moral de l'homme* (2) devient une préoccupation centrale de la pensée philosophique.

En 1775, paraît le *chef-d'œuvre* du docteur Pierre Roussel, **Système physique et moral de la femme**, qui fait sensation : c'est la première description, fort séduisante, et cautionnée par des sciences toutes neuves, de la *nature féminine* (3). Roussel coordonne le sexe, le corps et l'esprit ; il ne les juxtapose pas, il les déduit l'un de l'autre, le sexe étant à l'origine. Pour lui : *la femme n'est pas femme seulement par un endroit, mais par toutes les faces par lesquelles elle peut être envisagée.* L'éducation ne peut modifier que les détails : *Des instruments différents doivent produire des effets différents.* En somme, dans la femme tout est femme.

C'est ce que ses successeurs s'emploieront à confirmer, **Le Dictionnaire des sciences médicales**, édité par Panckoucke de 1812 à 1822, révèle les progrès d'une doctrine misogyne qui traduit la différence en infériorité : chez les femmes, l'activité constante des organes génitaux influence le cerveau et empêche toute concentration de la pensée ; les *fortes études* leur seraient d'accès très difficile, et nuiraient en outre à leur santé.

Ce dogme sévira jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle (4).

Mais l'essor de la phrénologie, entre 1870 et 1900, le remet en question.

Cette science nouvelle ne parvient pas, malgré bien des efforts, à expliquer l'infériorité du cerveau féminin qui semblait si évidente : ni le volume, ni le poids, ni la température du cerveau, ni la richesse des circonvolutions, ni l'épaisseur de la matière grise, ni le développement des lobes, ne révèlent, entre les deux sexes, des différences significatives. Et pendant ce temps, les femmes s'avancent, de plus en plus nombreuses, vers l'enseignement supérieur où elles obtiennent des succès irrécusables : Marie Curie devient titulaire de la chaire de physique générale à la Sorbonne en 1906. D'ailleurs, dès 1869, dans *The subjection of women*, John Stuart Mill avait ressuscité avec brio la thèse «environnementaliste» qui rend les traditions et l'éducation responsables des différences d'aptitudes intellectuelles entre les sexes. Le balancier inversait sa course. Cette conviction domine la pensée occidentale jusqu'aux années 1960. Elle a permis l'accès des filles aux enseignements secondaire et supérieur, et même aux *grandes écoles*, ainsi que leur entrée massive dans des professions qui leur avaient été interdites en raison de leur *nature*.

Placé dans une perspective de longue durée, les publications récentes, relatives au *sexu du cerveau*, apparaissent donc comme un retour du balancier. Les recherches se sont développées au cours des années 1960 et 1970. En France, elles ont été présentées au grand public dans *Le fait féminin*, publié en 1978, sous la direction d'Evelyne Sullerot, ouvrage qui a suscité une vive polémique. Quatre ans après, le docteur Escoffier-Lambiotte, fit une mise au point dans *Le Monde* (3 novembre 1982) (sous le titre «Le sexe du cerveau») et provoqua, elle aussi, une tempête.

Dans les lignes suivantes on se réfère à deux articles, l'un de Sandra Witelson (1978), l'autre de Jeannette Mac Glone (1980) (5) qui toutes deux résument et commentent des travaux antérieurs. Il en ressort que les filles sont plus douées que les garçons dans le domaine des aptitudes verbales, mais moins douées qu'eux dans celui des aptitudes à percevoir les relations spatiales. Non seulement, Sandra Witelson confirme ces observations par ses propres recherches, mais d'une part elle en propose des explications d'ordre biologique, d'autre part elle en déduit plusieurs *implications*.

*Les explications font intervenir trois facteurs. Le premier relève de la génétique. La forte aptitude spatiale serait déterminée par un gène récessif sur le chromosome X. La femme a deux chromosomes X, un de chaque parent ; l'homme a un seul chromosome X, de sa mère, et un chromosome Y, de son père. Généralement l'influence des gènes opère par paire de gènes, un sur chacune des paires de chromosomes. Cependant, le chromosome Y porte peu de gènes et, ainsi, les gènes du chromosome X déterminent, pour cette paire, l'information génétique. Puisqu'un gène récessif ne peut se manifester que s'il n'est pas supplanté par un gène dominant, un mâle porteur d'un gène récessif de forte aptitude spatiale sur le chromosome X manifestera cette aptitude, tandis qu'une femelle, pour manifester le même trait, devrait avoir deux gènes récessifs, un sur chacun de ses deux chromosomes*

X. Ainsi, une femelle donnée peut être aussi douée que le meilleur mâle, mais la proportion de femelles douées d'une telle aptitude sera toujours moindre que celle des mâles (Sandra Witelson). Le second facteur c'est l'influence des hormones sur les structures nerveuses : la testostérone, hormone mâle, favoriserait l'expression du gène «spatial». On le vérifie, paraît-il, chez les malades dont les sécrétions hormonales sont dérégulées.

Le troisième facteur serait l'asymétrie des hémisphères cérébraux, asymétrie qui ne fonctionne pas de la même manière chez les deux sexes. Ici réside la partie la plus importante de la thèse. Il est bien établi que les informations verbales sont traitées surtout par l'hémisphère gauche, les informations spatiales surtout par l'hémisphère droit. On a observé depuis longtemps que la latéralisation des fonctions était moindre chez la femme : celle-ci peut traiter une part de l'information verbale dans son hémisphère droit (ce qui explique que les lésions de l'hémisphère gauche invalident moins les femmes que les hommes dans le domaine du langage) ; mais en revanche, l'hémisphère droit des filles et des femmes est moins spécialisé dans les perceptions spatiales que celui des hommes : moins spécialisé c'est-à-dire, semble-t-il, moins performant.

Sandra Witelson refuse de traduire ces différences en termes de supériorité du cerveau masculin. Evelyne Sullerot et Claudine Escoffier-Lambiotte font chorus. Et pourtant !...

Les implications des différences observées ne laissent pas d'être préoccupantes. Certes, la moindre spécialisation des hémisphères féminins représente sur le plan neurologique un avantage sélectif : elle limite l'incidence des déficits linguistiques (dyslexie et bégaiement sont plus rares chez les filles) ; elle permet aussi une récupération plus rapide à la suite d'une lésion (aphasie par exemple). Mais par contre, deux implications invalident le cerveau féminin. Dans les situations émotionnelles, les deux hémisphères de la femme sont affectés (alors que seul l'hémisphère droit réagit chez l'homme) : du coup, les femmes sont moins capables que les hommes de séparer leurs réponses émotionnelles de leur conduite rationnelle analytique. Il leur est aussi plus difficile d'accomplir deux tâches cognitives en même temps : par exemple de parler en conduisant. L'aptitude spatiale inférieure des femmes expliquerait également qu'elles soient peu représentées dans les métiers d'ingénieur, d'architecte, de mécanicien de précision, d'artiste, de physicien. L'aptitude spatiale étant à l'origine de l'essor scientifique, artistique, technique, les hommes, plus doués dans ce domaine, seraient les véritables agents créateurs des civilisations.

On peut se demander, si en publiant cette conclusion provocatrice, le 3 novembre 1982, le docteur Escoffier-Lambiotte ne cherchait pas délibérément à exciter les lecteurs du **Monde**. Auquel cas elle a réussi : un courrier abondant lui a révélé que les propos tenus sur *le sexe du cerveau* réactivaient la guerre des sexes. Un lecteur, enseignant du secondaire, a bu ces lignes comme du petit lait, les a photocopiées et distribuées à ses collègues et à ses élèves, avec l'espoir de mettre son lycée «en ébullition». Cette correspondance reflétait bien le contexte passionnel dans lequel s'élaborent les études et les réflexions concernant la différence des sexes.

Depuis, le balancier repart lentement en sens contraire. Dans **Le Monde** du 28 décembre 1982, deux personnalités scientifiques, Albert Jacquard et André Langaney (6) ont exprimé des réserves. Ensuite, des spécialistes ont analysé méthodiquement les études rassemblées par Sandra Witelson et Jeannette Mc Glone; ils en ont montré les faiblesses, au point de leur ôter presque toute crédibilité. On trouve des critiques précises et convaincantes dans deux articles, l'un de Joseph S. Alper (7), l'autre de Paula Kaplan, Gall Mc Pherson et Patricia Tobin (8).

D'abord l'expression *aptitudes spatiales* ne fait l'objet d'aucune définition précise, acceptée par tous les chercheurs ; si bien que ceux qui utilisent cette expression ne parlent pas forcément de la même chose. De plus, les échantillons de populations sur lesquels portent ces études ne sont presque jamais représentatifs ; ce sont toujours des échantillons peu nombreux, souvent atypiques : par exemple les malades d'un secteur hospitalier, les élèves d'une école, quelques étudiants d'une université. Toute généralisation est abusive, toute statistique est aventurée, ce qui n'intimide pas certains auteurs. Les tests utilisés sont variés, pour ne pas dire hétéroclites : chaque chercheur choisit le(s) sien(s) et compare ses résultats à ceux d'autres chercheurs qui se sont servis d'autres procédés. Il est possible, probable, que ceux qui croient mesurer la même aptitude cognitive mesurent, en fait, des dimensions différentes.

Si aucune norme méthodologique n'a été élaborée, c'est que le fondement théorique fait défaut. Une théorie solide permettrait de classer et de contrôler les variables (âge, milieu social, éducation, environnement, et d'autres facteurs peut-être nombreux). Mais on ne pratique pas ainsi : la recherche demeure empirique. On **postule** l'existence d'un rapport entre les différences sexuelles d'asymétrie du cerveau et les différences sexuelles de comportement cognitif. Quel mécanisme régit ce rapport ? Quelles variables interviennent ? D'ailleurs certaines *preuves* avancées en faveur de la différence d'asymétrie des hémisphères cérébraux selon les sexes pourraient être interprétées en sens inverse. Par exemple : le sang afflue dans le cerveau au moment de l'effort cognitif ; or le flux augmente dans l'hémisphère droit des femmes plus que dans l'hémisphère droit des hommes ; les observateurs ont-ils bien le droit de conclure, comme ils le font, à une moindre latéralisation des hémisphères féminins ? Autre exemple : chez les femmes, les liaisons entre les deux hémisphères sont sans doute plus étroites que chez les hommes, car le *corps calleux*, par où passent ces liaisons, est plus développé ; mais pourquoi en conclure que le degré de connexion implique le degré d'asymétrie ? Les deux hémisphères féminins pourraient être à la fois très unis et très différents... Et quel mécanisme expliquera que la moindre latéralisation fonctionnelle du cerveau féminin soit responsable à la fois des bonnes aptitudes dans le domaine verbal et des faiblesses dans le domaine visuel et spatial ? Sandra Witelson reconnaît que l'association est *complexe*...

A propos du facteur génétique, la critique est aussi virulente. En effet, si des déviations physiologiques peuvent être liées à l'apparition ou à la présence d'un gène récessif sur l'un des chromosomes X (c'est le cas, par exemple, pour l'hémophilie), toute interprétation génétique d'un phénomène d'ordre non plus physique mais psychologique est beaucoup plus aléatoire. L'action des gènes sur des caractères complexes, comme les aptitudes intellectuelles, demeure indiscernable, dit en

substance Albert Jacquard. Le patrimoine génétique humain est pauvre (quelques dizaines de milliers de gènes) si on le compare à la fabuleuse richesse des structures cérébrales (peut-être un million de milliards de contacts). L'influence des gènes sur le cerveau est encore totalement obscure. André Langaney, de son côté, insiste sur la complexité de ce que nous appelons notre sexe, et qui résulte d'une interaction entre quatre sexes : le sexe génétique, le sexe physiologique (action des hormones), le sexe social (traditions, éducation, environnement), le sexe individuel : chaque individu vit son sexe à sa manière et réinterprète de façon personnelle ce que lui disent ses gènes, ses hormones et son éducation.

Le comble c'est que l'emphase mise sur les différences intersexes n'est guère justifiée. Parler de «Sexe du cerveau» apparaît même comme un abus de langage. Il y a beaucoup plus de ressemblances que de différences entre le fonctionnement du cerveau masculin et celui du cerveau féminin. Les différences sont toujours très réduites, beaucoup plus réduites que celles qu'on peut observer entre individus de même sexe. Si on voulait connaître la cause des différences d'asymétrie entre les hémisphères cérébraux, la véritable attitude scientifique consisterait, au lieu de soupçonner le sexe, à répartir la population en groupes chez lesquels les variations intergroupes dépasseraient de loin les variations intragroupes. L'accent mis sur le sexe introduit un présupposé qui n'a rien de scientifique.

A la lumière de ces critiques, le profane peut penser que les chercheurs de la fin du XX<sup>e</sup> siècle portent les mêmes ceillères que ceux de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, et publient trop tôt des résultats trop incertains. Mais faut-il le leur reprocher ? C'est leur droit de tâtonner. En tous temps, et dans tous les domaines, il a fallu commettre bien des erreurs avant de parvenir à une vérité, d'ailleurs souvent partielle et provisoire. La seule attitude répréhensible, c'est l'opiniâtreté dans l'erreur ; elle est heureusement de plus en plus rare. Nous n'avons pas atteint un état définitif du savoir. La science n'est pas la science que parce qu'elle se remet toujours en question ; faute de quoi, elle devient dogme, idéologie. Un savoir fragile peut alors justifier des lois injustes : c'est ce qu'il faut éviter.

Le risque subsiste, menaçant les groupes dominés et, notamment, les filles. Il reste évident qu'à l'heure actuelle elles réussissent moins bien que les garçons dans certaines disciplines, elles échouent plus souvent qu'eux aux épreuves scientifiques. Cette différence est-elle due à un facteur biologique ? ou bien est-elle le produit des traditions et de l'éducation ? On n'en sait toujours rien. La réponse prend souvent une dimension politique : à gauche, on penche pour l'influence de l'environnement (ce qui postule l'égalité originelle de tous les humains) ; à droite on penche pour l'explication biologique (qui légitime les hiérarchies). Soulignons aussi que l'essor des recherches tendant à invalider le cerveau féminin coïncide souvent les poussées du féminisme : est-ce un simple hasard ?

A propos de l'échec des filles dans les concours scientifiques, un bon argument *environnementaliste* consiste à alléguer que les épreuves ont été conçues par des hommes pour des hommes, ce qui gêne l'expression des éventuelles qualités spécifiques du cerveau féminin. C'est vrai assurément, et il faudrait corriger ce défaut. Mais le problème doit aussi être posé autrement. Ce qui caractérise l'espèce humaine, c'est la culture, c'est-à-dire l'aptitude à dominer et à transformer la

nature, y compris la nature humaine. Les humains ne sont pas des animaux fixés définitivement dans une *nature* immuable. Même si les femmes humaines subissaient un handicap originel lié à leur sexe (et celui qu'on leur prête demeure, en tout état de cause, très réduit et très aléatoire), il ne leur serait sans doute pas impossible de le surmonter pour peu que la motivation soit assez forte. Si un jour nos sociétés post-industrielles ont besoin d'une participation massive des femmes aux activités qui exigent les fameuses *aptitudes spatiales*, on trouvera les moyens de pallier ou même d'anéantir la prétendue différence... Pour l'ensemble des femmes et pour l'espèce humaine, serait-ce un bien à coup sûr ?

En attendant, il faudra sans doute résister à deux tentations. La première consisterait à supprimer la variable *sexe* dans les recherches en sciences humaines. On doit, au contraire, obtenir qu'elle soit partout prise en considération, comme moyen d'enrichir la connaissance. Par contre, il vaudrait mieux provisoirement ne pas prendre la différence entre les sexes comme **sujet central** d'une étude, au moins dans les disciplines dont l'objet se situe aux confins du physique et du *moral*. Car, dès qu'on choisit d'explorer une différence, infailliblement on la met en valeur. Dans un contexte toujours très passionnel, les sciences humaines, y compris la biologie, doivent surveiller les chemins qui peuvent conduire à une interprétation abusive. Leur démarche est encore si balbutiante ! Et les interprétations abusives tellement dangereuses !

L'autre tentation serait de supprimer la mixité dans les formations et les recrutements, sous prétexte de permettre aux filles l'expression de leurs qualités propres. Aucun être humain ne doit être enfermé dans un groupe. Les hématologues confirment ce que le christianisme enseignait déjà, à savoir que chacun de nous est **unique**, et cette variété des individus constitue un atout pour l'espèce. La réforme idéale serait celle qui réussirait à enrichir, à assouplir tous les programmes, toutes les filières, toutes les épreuves, afin que chacun, fille ou garçon, noir ou blanc, né de prolétaires ou de privilégiés, puisse développer et exprimer ses aptitudes. A terme, la société y trouverait son compte, et l'espèce aussi. Mais comment faire ?

Yvonne Knibiehler  
Professeur émérite (histoire)  
Université de Provence  
Centre d'études féminines



## NOTES



- (1) Je tiens à remercier les personnes qui m'ont aidée. Marie-France Pichevin et Marie-Claude Hurtig, psychologues du C.N.R.S. à l'Université de Provence, m'ont apporté une part essentielle de la documentation et ont relu le texte. Le docteur Claudine Escoffier-Lambiotte m'a communiqué son dossier de novembre et décembre 1982.
- (2) C'est le titre d'un important ouvrage, publié en 1802 par le docteur Cabanis.
- (3) cf. Yvonne Knibiehler et Catherine Fouquet, **La femme et les médecins**, Hachette 1983.
- (4) En 1906 encore, le docteur Marthe Francillon-Lobre, qui est pourtant elle-même diplômée de l'enseignement supérieur, affirme que les études nuisent à la santé des adolescentes. Voir sa thèse, **La puberté chez la femme**, Paris, 1906.
- (5) Sandra Witelson est professeur au département de psychiatrie à l'Université Mc Master, Hamilton, Ontario. Son article a paru dans **Le fait féminin**, p. 287 à 301. Jeannette Mc Glone a publié son article dans **The Behavioral And Brain Sciences**, n° 3, 1980, pp. 215-263.
- (6) Albert Jacquard est professeur à Paris VI.  
André Langaney est professeur à l'Université de Genève.
- (7) Joseph S. Alper, «Sex Differences in Brain Assymetry : A Critical Analysis», in **Feminists studies**, vol. 11, n° 1, p. 7-37, printemps 1985. La traduction française a paru dans **Nouvelles questions féministes**, n° 13, 1986.
- (8) «Do Sex-Related Differences in Spatial Abilities Exist ? A multilevel Critique With New Data» in **American Psychologist**, July 1985.

## BIBLIOGRAPHIE

★

- BADINTER E. L'un et l'autre. éd. Odile Jacob (1986).
- BEAUVOIR S. de, Le deuxième Sexe, collection «Idées», .N.R.F., 1974.
- DEVEREUX G., Femme et Mythe, Flammarion, 1982.
- Le fait féminin, sous la direction d'E. SULLEROT, Fayard, 1978.
- Y. KNIBIEHLER, C. FOUQUET : L'histoire des mères, du Moyen-Age à nos jours  
Montalba, 1980.
- MACCIOCCHI M.-A., Les Femmes et leurs maîtres, Christian Bourgeois, 1978.
- M. MARUANI : Qui a peur du travail des femmes ? Syros, 1985.
- MICHEL A., Activité professionnelle et Vie conjugale, C.N.R.S., 1974.  
Femmes, Sexisme et Sociétés, P.U.F., 1978.  
Les Femmes dans la société marchande, P.U.F., 1978.
- O.C.D.E. : L'intégration des femmes dans l'économie, 1985.  
Les femmes et l'emploi - Politique pour l'égalité des chances, 1980.
- O.C.D.E. : L'enseignement au féminin, 1986  
Etude internationale sur la façon dont filles et garçons sont élevés et  
instruits.
- RABAUT J., Histoire des féminismes français, Stock, 1978.
- ROUDY Y., A cause d'elles. Préface de Simone de Beauvoir. Ed. Albin Michel,  
1985.
- C. SOFER : La division du travail entre hommes et femmes, Economica, 1985.
- SULLEROT E., Histoire et Sociologie du travail féminin, Stock, 1971.
- Autrement, L'excellence, janvier 1987.
- Conférence ministérielle européenne sur l'égalité entre les femmes et les hommes -  
Strasbourg, 4 mars 1986. Strasbourg, Conseil de l'Europe.

## NUMÉROS DISPONIBLES

. Le travail indépendant (II)	n° 76 - sept.	1974	16 F
. La presse des adolescents	n° 87 - sept.	1977	16 F
. Les sciences humaines	n° 93 - mars	1979	16 F
. Les patrimoines culturels et linguistiques locaux	n° 94 - juin	1979	16 F
. Francophonie et dialogue des cultures	n° 95 - sept.	1979	16 F
. La philosophie	n° 96 - déc.	1979	16 F
. L'autoformation des jeunes	n° 97 - mars	1980	16 F
. Education et profession	n° 98 - juin	1980	16 F
. Chanter en français	n° 99 - sept.	1980	16 F
. L'action culturelle	n° 100 - déc.	1980	16 F
. La pédagogie aujourd'hui	n° 101 - mars	1981	16 F
. Les héros de la jeunesse	n° 102 - juin	1981	16 F
. Le Centre Pompidou	n° 103 - sept.	1981	16 F
. La famille et l'école	n° 104 - déc.	1981	16 F
. Les activités physiques et sportives	n° 105 - mars	1981	16 F
. L'éducation musicale	n° 106 - juin	1982	16 F
. L'instituteur aujourd'hui	n° 107 - sept.	1982	16 F
. La communication interculturelle	n° 108 - déc.	1982	16 F
. Les enseignements technologiques et professionnels	n° 109 - mars	1983	16 F
. Francophones en pays non francophones	n° 110 - juin	1983	16 F
. L'évaluation formative	n° 111 - sept.	1983	16 F
. Le projet d'établissement	n° 112 - déc.	1983	16 F
. Cuisines et cultures	n° 114 - juin	1984	16 F
. Philosophes de tous pays...	n° 116 - déc.	1984	16 F
. La pédagogie différenciée - I	n° 117 - mars	1985	25 F
. La pédagogie différenciée - II	n° 118 - juin	1985	25 F
. Les dimensions culturelles de l'enseignement du français	n° 119 - sept.	1985	25 F
. Arts plastiques et formation de la personne	n° 120 - déc.	1985	25 F
. Les jeunes et la maison	n° 121 - mars	1986	25 F
. Informatique et enseignement des langues (N° spécial)	n° 122 - mars	1986	45 F
. La pédagogie différenciée - III «Les techniques de groupe»	n° 123 - sept.	1986	25 F
. Enseigner : dresser ?	n° 124 - déc.	1986	25 F
. Construction et dynamique de l'identité culturelle	n° 125 - mars	1987	40 F

## CONDITIONS D'ADHESION

---

FRANCE ET ETRANGER

Envoyer le montant de l'adhésion (membres adhérents : 160F - membres bienfaiteurs : 250F) aux «Amis de Sèvres», 1, avenue Léon-Journault, 92311 Sèvres - C.C.P. 69 59 99 B Paris

### A NOS LECTEURS DE L'ÉTRANGER



La liste des correspondants Hachette à l'étranger qui figurait depuis longtemps à cette place n'était plus à jour. Nous avons donc lancé une campagne internationale, qui se poursuit encore afin de pouvoir vous indiquer les librairies où vous pourrez effectivement bientôt vous procurer **Les Amis de Sèvres**.

Nous ont déjà confirmé leur accord :

de **CHYPRE**, la librairie papeterie française LA BOITE A LIRE,  
8<sup>e</sup>, rue Prévezas, NICOSIE - 136 - Tél. 54184.

d'**IRLANDE**, *Modern Languages Limited*,  
39 Wetland Row, DUBLIN 2 - Tél. 764285.

de **SUISSE**, le département diffusion de la LIBRAIRIE PAYOT,  
rue des Côtes de Montbenon, 30 -  
adresse postale : Case Postale 3212, CH 1002 LAUSANNE - Tél. 20. 52. 21.

(à suivre)

*CENTRE INTERNATIONAL D'ETUDES PEDAGOGIQUES*  
*1, avenue Léon Journault - 92311 Sèvres Cedex - France - tél. (1) 45.34.75.27*